

Les faits en question, les idées en réponse !

Le gouvernement du Mondial 2030



Difficultés du gouvernement
à créer une dynamique réformatrice efficace

ROOM

Mais que se
passe-t-il entre
l'Algérie et le Mali ?



Aziz Akhannouch s'emploie à diluer le «check-up» de son cabinet finissant dans une autre perspective. Il entend d'ores et déjà enjamber le rendez-vous électoral de 2026 pour l'insérer dans une perspective allant jusqu'à l'horizon 2030. ”

EXPERTS INVITÉS # CHRONIQUEURS # QUARTIER LIBRE

En déclenchant la guerre économique, Trump pousse le monde vers l'inconnue !

Bardella en Israël, le déshonneur réciproque d'un rapprochement contre nature

Le génie de Boualam Sansal

INFO & ACTUALITÉS NATIONALES ET INTERNATIONALES
EN CONTINU 24H/7J

REPORTAGES, ÉMISSIONS, PODCASTS, CONFÉRENCES, CHRONIQUES VIDÉOS..

+150.000 TÉLÉSPECTATEURS PAR MOIS | +20 ÉMISSIONS | +1000 ÉPISODES

LIVE STREAMING

lastique : recette du shampoing solide maison: Écologique, économique et naturel, le shampoing solid

www.lodj.ma - www.lodj.info - pressplus.ma +212 666-863106 @lodjmaroc

REGARDEZ NOTRE CHAÎNE LIVE
ET RECEVEZ DES NOTIFICATIONS D'ALERTE INFOS



SCAN ME!

SOMMAIRE

- 04** EDITO
- 05** HISTOIRE
- 09** RÉGIONAL
- 14** NATIONAL
- 27** INTERNATIONAL



I-DÉBATS NUMÉRO 04 - AVRIL 2025
DIRECTEUR DE PUBLICATION : ADNANE BENCHAKROUN
ALIMENTATION & MISE EN PAGE : MAMOUNE ACHARKI
MAQUETTES WEB : NADA DAHANE
DIRECTION DIGITALE & MÉDIA : MOHAMED AIT BELLAHCEN

L'ODJ Média - Groupe de presse Arrissala SA
Retrouver tous nos anciens numéros sur :
www.pressplus.ma 

LE GOUVERNEMENT DU MONDIAL 2030

Aziz Akhannouch s'emploie à diluer le «check-up» de son cabinet finissant dans une autre perspective. Il entend d'ores et déjà enjamber le rendez-vous électoral de 2026 pour l'insérer dans une perspective allant jusqu'à l'horizon 2030.

Le cabinet Akhannouch a été investi pour la présente législature de cinq ans (2021-2026). Sauf circonstance exceptionnelle, il est donc en fonctions jusqu'à septembre-octobre 2026. Il lui reste dix-huit mois d'ici là. Dans cette perspective, il lui faudra achever l'année en cours et s'atteler ensuite à mettre en œuvre bien des politiques publiques à l'ordre du jour. Gageons sans grand risque que l'année 2026 sera plutôt celle d'une pré-campagne électorale. Celle-ci aurait d'ailleurs commencé ces dernières semaines avec la diffusion de spots sur des médias publics – une opération dénoncée au passage par des partis d'opposition. Il ne reste sur une année entière que les trois trimestres de 2025 pour accélérer le rythme des réformes.

Qu'en est-il au vrai ? Ce qui frappe, c'est quelque chose de singulier. L'on observe en effet que le chef actuel de l'exécutif se projette volontiers au-delà de l'agenda électoral normal de 2026, pour mettre l'accent sur la période triennale (2026 -2028) dans la dernière circulaire adressée aux membres de son cabinet; ou encore, auparavant, avec l'annonce de grands projets de renforcement des infrastructures et de stimulation du développement économique et social. L'on peut mettre cela après tout sur le compte du cahier de charges de la co-organisation avec l'Espagne et le Portugal de la Coupe du monde 2030. Mais un tel programme n'est pas à proprement parler éligible au Rassemblement national des indépendants (RNI) qu'il préside depuis octobre 2016: ce n'est pas du cru de cette formation; et il sera difficile lors de la prochaine campagne électorale de s'approprier tous ces chantiers.

Là où l'interpellation peut porter regarde un autre secteur: celui de l'objectif de réduction du taux de chômage de 13% à 9% en 2030, avec la création de pas moins de 1,45 million d'emplois à travers près d'une dizaine d'initiatives. La crédibilité de cette annonce reste fortement sujette à caution. N'est-ce pas ce même Chef de gouvernement qui, en octobre 2021, dans son programme d'investiture par le Parlement, avait avancé la création d'un million d'emplois durant sa présente mandature?



En tout cas, pour les trois années écoulées, le solde net global a été médiocre, avec 75.000 emplois et un taux de chômage qui s'est aggravé de 11,8% en 2022 à 13,3 % en 2024. Le Chef du gouvernement est plus optimiste pour 2025-2026, avec 350.000 nouveaux emplois. Un chiffre qui laisse dubitatifs les opérateurs, les experts et les citoyens.

«Les deux alliés du RNI, que sont le PAM et le PI, ont déjà commencé à pratiquer une certaine distanciation par rapport au Chef du gouvernement.»

Cette gouvernance-là est-elle donc une fatalité? Des annonces optimistes d'un côté et des chiffres têtus bien en deçà de l'autre! Les prévisions actuelles de croissance retiennent un taux de 3,5% en 2025 et un chiffre voisin en 2026. Dans son rapport «Business Ready 2024» (qui a succédé en 2021 au projet «Doing Business»), récemment publié, la Banque mondiale dresse un tableau significatif de la situation du Maroc. Il surpasse le premier lot de pays de revenu similaire pour ce qui est de l'évaluation des cadres réglementaires et des services publics, mais affiche des performances moins favorables en termes d'efficacité opérationnelle. Les faiblesses concernent en particulier l'emploi, la résolution des litiges et l'insolvabilité des entreprises.

Tant de réformes structurelles restent à entreprendre! Or, les partis de la majorité (RNI, Parti authenticité et modernité et Parti de l'Istiqlal) sont tenus encore durant un an et demi par les contraintes de la solidarité. Difficile pour les deux alliés que sont le PAM et le PI de ne pas respecter l'accord d'octobre 2021. Comment justifier alors un éventuel retrait? Ce qu'ils ont commencé à pratiquer est une certaine distanciation par rapport au Chef du gouvernement. Mais le lieu géométrique du décrochage et de la critique supporte des limites. La tentation restera cependant forte de retrouver une certaine liberté d'évaluation de la politique de ce cabinet. Nizar Baraka, dirigeant du PI, s'y exerce, tout comme Fatima Ezzahra El Mansouri, à la tête du PAM. Voilà qui annonce à terme une rude campagne électorale en 2026: quel parti assumera quoi? Qui revendiquera le bilan global ou à tout le moins des bilans sectoriels?

C'est sans doute parce qu'il prend en compte tous ces paramètres variables qu'Aziz Akhannouch s'emploie à diluer le «check-up» de son cabinet finissant dans une autre perspective. Il entend d'ores et déjà enjamber le rendez-vous électoral de 2026 pour l'insérer dans une perspective allant jusqu'à l'horizon 2030. Une manière de préempter déjà le prochain scrutin... Dans cette même démarche, il se préoccupe de crédibiliser implicitement ce plaidoyer: «Votez pour moi et mon parti, nous sommes le gouvernement de 2030!»

Cet argument électoraliste peut-il sérieusement entraîner une adhésion massive des électeurs? Rien n'est moins sûr. Pour plusieurs raisons liées entre elles d'ailleurs: l'impopularité installée du Chef du cabinet, les difficultés du gouvernement remanié en octobre dernier à mouvoir une dynamique réformatrice, le peu de crédit de la parole publique, sans parler de l'aggravation des inégalités, de la corruption et des conflits d'intérêts. Les électeurs ne manquent certainement pas de sagacité: ils se prononceront en 2026 sur un bilan sans que leur vote soit obéré et brouillé par le Maroc mirifique de 2030!

Rédigé par Mustapha Sehim



Repenser l'Histoire, refonder le récit national

Avec cette septième chronique, Adnan Debbarh apporte une nouvelle profondeur à l'ensemble de sa réflexion stratégique. Après avoir exploré les dimensions géopolitiques, diplomatiques et économiques du positionnement du Maroc à travers six contributions marquantes, il revient ici à la source : le récit que le pays fait de lui-même. Cette nouvelle chronique, intitulée « Repenser l'Histoire, refonder le récit national », propose une relecture fondatrice. Elle affirme que toute ambition nationale, toute politique extérieure, tout projet de développement durable, commence par une souveraineté culturelle pleinement assumée. En mettant en lumière les origines profondes du Maroc, la richesse de ses héritages et la nécessité d'un récit inclusif et enraciné, Adnan Debbarh inscrit son souverainisme pragmatique dans une vision de long terme.

Les découvertes archéologiques de ces dernières années — du mont Irhoud à Oued Beht, de Kach Kouch aux fossiles de l'Atlas — bouleversent le récit traditionnel de l'histoire du Maroc. Elles nous invitent à penser notre pays non pas comme un réceptacle tardif de civilisations venues d'ailleurs, mais comme l'un des foyers premiers de l'humanité. Ce retour aux origines n'est pas un exercice nostalgique : il est l'amorce d'un projet de réappropriation culturelle et de projection moderne.

Il faut rompre avec l'idée selon laquelle le Maroc aurait été en contact avec la civilisation grâce à l'arrivée des Phéniciens. Comme si ce territoire millénaire était resté figé, sans histoire, jusqu'à ce que des navigateurs étrangers viennent l'inscrire dans le grand livre des civilisations. Comme si ce territoire millénaire attendait passivement que l'Histoire vienne frapper à sa porte. Cette représentation, souvent véhiculée dans les manuels scolaires et les discours officiels, est aujourd'hui démentie par les sciences archéologiques, anthropologiques et paléontologiques. Elle l'est aussi, plus profondément, par la mémoire souterraine d'un peuple qui n'a jamais cessé d'exister, de créer, de transmettre.

Lire aussi : Partenariat euro-marocain : sortir de l'asymétrie, construire une vision industrielle partagée – Par Adnan Debbarh

Les découvertes du mont Irhoud, à proximité de Youssoufia, ont révélé des ossements d'*Homo sapiens* datant de 320 000 ans — les plus anciens jamais trouvés. Le Maroc devient ainsi un foyer originel de l'humanité, au même titre que l'Afrique de l'Est, redessinant les contours de l'histoire humaine. Non plus périphérique, mais fondateur.

À Oued Beht, non loin de Rabat, des traces d'une société agricole complexe datant de la fin du Néolithique révèlent une organisation sédentaire et structurée, marquant une transition cruciale dans l'histoire humaine. À Kach Kouch, près de Tétouan, l'occupation du site est attestée dès 2200 av. J.-C.,



bien avant toute présence phénicienne, avec un habitat organisé et des échanges avec les cultures voisines. Dans l'Atlas, les fossiles de dinosaures et les vestiges paléontologiques inscrivent notre sol dans la mémoire naturelle du monde.

Ces faits sont désormais établis. Ils ne relèvent pas d'une reconstruction militante, mais d'un savoir scientifique rigoureux. Et ils appellent une conséquence claire : le Maroc est un pays qui a commencé avec l'humanité. Il n'est pas un territoire qui attendait d'être civilisé. Il est l'un des lieux où l'humanité s'est d'abord pensée, façonnée, installée.

Ce constat nous invite à interroger le récit national tel qu'il a été construit. Trop souvent, il a reposé sur une vision découpée, segmentée, où les périodes préislamiques sont reléguées aux marges, comme si elles appartenaient à un autre monde. Or, ce passé n'est pas un simple socle archéologique. Il est une trame vivante, une matrice identitaire, une source de continuité.

Il faut, à ce titre, retrouver une vérité historique trop souvent diluée : le Maroc n'est pas, à l'origine, un peuple à culture sémitique. Il s'est formé sur une base amazighe ancienne, profondément enracinée dans ce territoire. Par la suite, le brassage avec les civilisations sémitiques — notamment l'islam et la langue arabe — a enrichi son âme, sans en effacer la matrice.

Reconnaître cette antériorité historique n'est pas nier l'apport arabe, ni remettre en cause les identités vécues aujourd'hui par une large part des Marocains. C'est au contraire reconnaître que notre singularité vient de cette capacité à accueillir, à métisser, à forger une unité à partir de la diversité.

Ce retour aux origines n'a de sens que s'il est tourné vers un projet d'avenir. Il ne s'agit pas de sacraliser le passé, ni de se réfugier dans une quelconque pureté. Il s'agit de reconstruire une souveraineté culturelle qui s'appuie sur la connaissance de soi. Une souveraineté enracinée, non exclusive, mais autonome. Une souveraineté apaisée, enracinée, capable de se projeter.

Cette reconstruction passe par une revalorisation de la diversité comme fondement de l'unité. Dans ce Maroc pluriel, la diversité linguistique, culturelle, régionale, n'est pas un problème à résoudre, mais une richesse à organiser. L'unité nationale ne se fait pas dans l'uniformisation, mais dans la reconnaissance mutuelle. Ce n'est qu'en reconnaissant pleinement les différentes composantes historiques du pays que nous pourrions bâtir un vivre-ensemble solide, légitime et durable.

Il faut, de ce point de vue, réécrire nos manuels scolaires. Ce n'est pas un geste symbolique. C'est une urgence stratégique. Tant que nos enfants continueront d'apprendre que leur histoire commence avec l'autre, ils resteront enfermés dans une dépendance symbolique. Nous avons besoin d'une pédagogie historique qui restitue au Maroc sa profondeur, sa complexité, son originalité. Une pédagogie qui enseigne que ce pays a contribué, depuis les origines, à l'histoire humaine, et qu'il n'a jamais cessé d'être acteur de son destin.

Ce travail de réappropriation doit aussi nourrir notre rapport à la modernité. Le Maroc peut, et doit, devenir un État moderne, juste et efficace, mais cette modernité ne doit pas être une copie. Elle doit être fidèle à notre mémoire collective, à notre géographie humaine, à notre culture politique. Il ne s'agit pas de réactiver une tradition figée, mais de faire émerger une modernité fidèle à soi-même.

Nous n'avons pas besoin de nationalisme. Mais nous avons besoin d'un patriotisme lucide, enraciné, assumé. D'un souverainisme culturel qui permette au Maroc d'être maître de sa narration, de son développement, de son avenir. À l'heure où les grandes puissances réaffirment leurs identités, où les récits se fragmentent, nous devons proposer un récit marocain profond, ouvert, structuré, qui relie le passé au présent, et donne au futur une colonne vertébrale.

***Oui, le Maroc ne commence pas avec les Phéniciens.
Il commence avec l'humanité.
À nous d'en faire une force.***

Rédigé par Adnan Debbarh



Pourquoi le 7 avril 1956 n'est-il pas dans nos manuels d'histoire ?

Le 7 avril 1956 marque la reconnaissance de l'indépendance marocaine par l'Espagne franquiste, un épisode largement oublié dans les récits nationaux. Alors que l'histoire célèbre le 2 mars, la libération du nord marocain reste marginalisée dans la mémoire collective. Entre négociations tendues et territoires partiellement libérés, ce chapitre méconnu révèle une autre facette de la fin du colonialisme.

Une libération à deux temps, et un seul souvenir officiel

C'est une date que l'on devrait tous connaître. Une date que l'on devrait enseigner, célébrer, commémorer. Et pourtant, le 7 avril 1956 passe chaque année dans un silence presque total. Comme une vérité oubliée ou volontairement reléguée au second plan. Ce jour-là, l'Espagne franquiste, après des décennies de présence coloniale au nord du Maroc et dans certaines zones stratégiques du pays, finit par céder. Elle reconnaissait — enfin — que le Maroc ne pouvait plus être morcelé, administré ou retenu. Ce fut l'autre acte fondateur de l'indépendance marocaine, un mois après que la France ait fait de même.

Mais pourquoi cette date, pourtant cruciale, est-elle si peu ancrée dans notre mémoire collective ?

L'histoire officielle retient volontiers le 2 mars 1956 : l'indépendance du Maroc face à la France. Cérémonies, photos, discours — tout y est. Mais le 7 avril, lui, reste en marge. Pourtant, sans l'accord obtenu de Madrid, l'indépendance marocaine n'aurait été qu'une semi-vérité. La France avait libéré une partie du pays, certes, mais l'Espagne, elle, conservait encore son emprise sur le nord (Tétouan, Larache, Chefchaouen) et sur le sud saharien. Franco temporisait, probablement dans l'espoir d'un compromis à son avantage, pendant que la scène internationale grondait sous les appels à la décolonisation.

Le roi Mohammed V, récemment revenu d'exil, ne s'en laissa pas conter. Avec son fils, le futur Hassan II et le mouvement national, il mena une campagne diplomatique méthodique et déterminée. Leur objectif : faire reconnaître l'unité du territoire marocain comme une urgence historique. Et il fallait convaincre une Espagne encore autoritaire, encore coloniale, encore nostalgique de sa grandeur impériale.

Le 7 avril 1956, l'Espagne reconnaît officiellement l'indépendance du Maroc et transfère le contrôle de ses zones au nord. Une page se tourne, une autre commence. Les scènes de liesse éclatent. Pourtant, l'histoire nationale oubliera trop souvent ce chapitre.



La réalité est plus nuancée : l'accord du 7 avril n'était pas une libération totale. Si le nord revenait dans le giron national, l'Espagne conservait ses "bijoux coloniaux" : Sebta, Melilla, le Sahara. Il fallut attendre 1958 pour voir Tarfaya réintégrer le Royaume. Et pour le Sahara, l'histoire restera en suspens jusqu'à la marche verte de 1975 — une autre page, toujours ouverte les villes de Sebta et Méliïlia.

Pourquoi cette mémoire sélective ? Serait-ce parce que la fin du protectorat français servait mieux la narration d'une indépendance glorieuse et complète ? Le narratif national aime les histoires claires, avec des héros, des dates fixes, et un ennemi facilement identifiable. L'Espagne, elle, se glissa entre les lignes de ce récit officiel, et le 7 avril fut oublié.

Car même après cette double reconnaissance, le plus dur restait à faire. Comment reconstruire un État après plus de quarante années d'administration étrangère ? Il fallut marocaniser les institutions, repenser l'éducation, relancer une économie longtemps exploitée par les puissances européennes. Ce fut un chantier titanesque. Mohammed V en posa les fondations, Hassan II en fit le socle d'un régime fort et centralisé. Le défi, aujourd'hui encore, reste de continuer à bâtir sur cette indépendance politique une véritable souveraineté populaire, économique, culturelle.

Le passé colonial espagnol, lui, n'a pas disparu. Il hante encore les ruelles de Tétouan ou de Larache, dans les façades ibériques, dans certaines pratiques administratives, voire dans les mentalités. Une mémoire matérielle toujours visible, mais peu questionnée.

Alors que les jeunes générations ignorent souvent que l'indépendance du Maroc fut un processus à deux visages, il est peut-être temps de rééquilibrer le récit. D'oser parler du 7 avril avec la même fierté que du 2 mars. Car une nation ne se construit pas sur des oublis, mais sur une reconnaissance sincère de ses combats pluriels.

R212

DISPONIBLE SUR
Google Play



SCAN ME!

ويب راديو مغاربة العالم
**WEB RADIO
DES MAROCAINS
DU MONDE**

+750.000 AUDITEURS PAR MOIS | ÉMISSIONS, PODCASTS & MUSIC

LE GÉNIE DE BOUALAM SANSAL

Comment cet écrivain de Talent, figure emblématique de la littérature francophone, a su bousculer – « avec juste des mots » – et piéger l'Algérie, la mettant face à ses contradictions ? Au point où elle a dû défigurer ses origines, ses écrits, ses paroles et ses actes pour servir sa propagande anti-macrono et maroco-sioniste.

Le piège de l'Algérie.

Boualem Sansal a toujours été un penseur critique acerbe vis-à-vis du pouvoir algérien à travers toutes ses fictions et ses pamphlets, depuis Boumediene. Mais il n'avait jamais été inquiété pour cela, sauf à avoir dû démissionner – « avoir été démissionné » selon Alger – de son poste de haut fonctionnaire au ministère de l'industrie, 25 ans auparavant.

Mais voilà que le 2 octobre 2024, il déclare dans une interview à Frontières, « Ce qu'ont fait les militaires, c'est inventer le Polisario pour déstabiliser le Maroc parce qu'ils voulaient un système communiste. Ils ne voulaient pas que les Algériens se disent : peut-être que si on faisait comme le Maroc, ça serait mieux, ils seraient plus libres, il y aurait du tourisme, les choses se passeraient un peu mieux [...] Quand la France a colonisé l'Algérie, toute la partie ouest faisait partie du Maroc, Tlemcen, Oran, jusqu'à Mascara [...]. La France a dessiné arbitrairement des frontières, pour rattacher tout l'est du Maroc à l'Algérie [...] »

Bref, il raconte les vraies raisons de la guerre des sables, à savoir les promesses non tenues des résistants algériens de réviser les frontières maroco-algériennes à l'indépendance de cette dernière. Et en même temps qu'il parle du Maroc comme d'un grand empire millénaire, il traite l'Algérie précoloniale (avant 1830) – c'est-à-dire la Régence d'Alger de son nom de l'époque – de « petites entités sans profondeur historique ».

C'en était trop, « intolérable », pour le pouvoir algérien : jeter ainsi un éclairage désagréable sur des vérités historiques, déniées, dérangeait le nationalisme algérien, la mythologie nationale fondée sur l'idée d'une grande nation algérienne, une puissance énergétique, géographique, et démographique, unifiée et distincte, avant l'arrivée de la France, justifiant ses frontières (pourtant qualifiées d'« héritées du colonialisme »), la légitimité au pouvoir de son armée prosoviétique, ainsi que le rôle d'un parti unique (le FLN qui aurait ramené l'indépendance par le sang). Le régime actuel en Algérie muselait déjà toute critique, jusqu'à un simple like sur les réseaux sociaux. Il fallait museler Sansal.

Première grande erreur, Boualem Sansal disparaît, il est enlevé, avalé, à son arrivée à l'aéroport d'Alger le 16 novembre 2024, sans en informer sa famille, sans en rendre compte à quiconque, illustrant ainsi la nature du pouvoir algérien, un « état totalitaire dans son abjection la plus absolue » qui a peur de toute remise en question de sa narrativité. Avant que ce pouvoir ne doive reconnaître, après 6 jours, son arrestation sous la pression médiatique française.



Ensuite on refuse le visa algérien à son avocat Mtre François Zimeray, « parce qu'il est juif ! ». L'Algérie a toujours confondu religion juive et sionisme. On déclarera plus tard que Boualem Sansal a refusé l'avocat commis d'office, et déclaré se défendre tout seul. En somme un « procès stalinien », sans aucune défense.

Les chefs d'inculpations dans la bouche du juge sont : « atteinte à l'unité nationale, outrage à un corps constitué, pratiques nuisant à la sécurité nationale et à l'économie, vidéos qui menacent la sécurité nationale », de quoi écoper de la perpétuité. Dans la bouche du président algérien, il avait été arrêté parce qu'il avait diné la veille avec l'ancien ambassadeur de France, Xavier Driencourt.

Le juge l'interroge justement sur sa messagerie WhatsApp avec ce dernier pour justifier l'accusation « d'insulte à l'armée et aux institutions gouvernementales ». Sur cette messagerie, on peut lire une réponse de Boualem Sansal à Xavier Driencourt : « Merci de le dire et de le rappeler à ceux qui croient qu'en Algérie, on vit dans le bonheur parce qu'on a du pétrole et Chengriha ». En outre il reproche à l'accusé d'avoir mis en péril l'économie nationale pour m'avoir écrit que les BRICS avaient rejeté la candidature de l'Algérie, « information sans doute « confidentielle » ironise Xavier Driencourt.

A l'issue d'un procès de 30 mn, Boualem Sansal est condamné à 5 ans de prison ferme. Seulement. Dans un souci d'apaisement des relations franco-algériennes de plus en plus tendues, depuis la reconnaissance par la France de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, les présidents Emmanuel Macron et Abdelmadjid Tebboune s'entendent sur une grâce présidentielle « à titre humanitaire ».

Mais Boualem Sansal ne supporte pas le pléonasme, un effort superficiel qui ne considère pas les vérités historiques, ni les injustices perpétrées contre des voix dissidentes comme la sienne. Il rejette appel de sa condamnation, n'autorisant aucune grâce avant la fin du procès en appel.

Le piège de la France

Il oblige ainsi la France à assumer ou rejeter son rôle dans de soutien d'un régime autoritaire. Fraîchement naturalisé français, et plusieurs fois primé en Europe, la France ne pouvait se permettre de ne pas le défendre bec et ongle. Mais « Donnez-nous vos écrivains, et reprenez vos Haragas » titrait une caricature française, tandis que la droite française détournait également les dires de Boualem Sansal, pour servir son roman national de colonisation civilisatrice.

Et le Maroc dans tout cela ? également piégé, pour son profil bas dans cette affaire, au lieu de le déclarer Héro national. Après tout il est de père marocain, et on aurait adoré que le Maroc lui octroie la nationalité marocaine par décret royal pour bien compliquer la tâche de ses sbires.

Rédigé par Aziza Benkirane



LES MOUCHES NE VIVENT PAS DANS UN ROYAUME COMME LES ABEILLES !

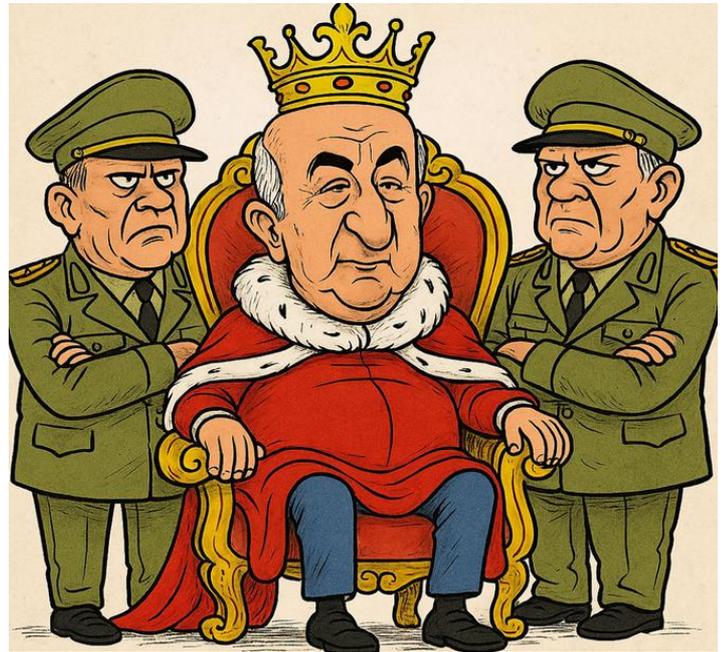
Le régime militaire algérien qui hait la monarchie, mais dont le peuple adore tout ce qui est royal, de l'architecture aux vêtements, en passant par la nourriture, la littérature, l'élégance et même le protocole... Ils souhaitent avoir un roi... Mais malheureusement, les mouches ne vivent pas dans un royaume comme les abeilles !!

Il est remarquable que "le copier-coller" soit devenu une pratique officielle en Algérie, appliquée à tout ce qui est marocain. Cela dépasse la simple appropriation de la culture et du patrimoine marocains pour atteindre les décisions gouvernementales officielles... L'Algérie suit une approche de copie aveugle des décisions et des projets marocains, sans présenter une vision propre ou une capacité d'innovation... Des projets d'infrastructures aux politiques économiques et agricoles, les mêmes étapes sont répétées, comme si le système algérien attendait le succès du Maroc pour tenter de reproduire ses initiatives, même si elles ne sont pas adaptées à la réalité algérienne... Cela reflète la crise profonde de créativité et de planification stratégique en Algérie, où au lieu d'adopter des solutions adaptées aux besoins réels du pays, le système algérien semble se concentrer sur la course au Maroc à chaque étape, même si les projets proposés ne sont pas adaptés au contexte algérien...

Dans ce contexte, le président Tebboune a récemment annoncé un projet de route hydraulique pour relier les barrages algériens, une idée inspirée de l'expérience marocaine en matière de gestion des ressources en eau. Le Maroc a lancé des projets avancés pour faire face à la crise de l'eau, tels que la désalinisation de l'eau de mer et l'amélioration de la distribution des ressources en eau, tandis que le projet algérien n'a pas présenté de vision claire ou d'étude intégrée.

De même, les autorités algériennes ont décidé d'interdire l'abattage des brebis (les femelles des moutons), une mesure que le Maroc avait déjà prise pour préserver le cheptel national et équilibrer le marché de la viande. Cependant, la différence réside dans le fait que le Maroc a adopté cette décision dans le cadre d'une stratégie intégrée comprenant le soutien aux éleveurs et la régulation du marché, tandis qu'en Algérie, la décision a été prise sans plan clair de mise en œuvre, ce qui la rend plus proche de la copie que de la réalité.

Dans le domaine des infrastructures, après le succès du Maroc dans la sécurisation du passage de Guerguerat comme axe principal reliant le Royaume à son hinterland africain, l'Algérie a rapidement annoncé un projet de passage entre Tindouf et Taznat, dans une tentative de créer une alternative concurrentielle. Cependant, ce projet manque de viabilité économique réelle en raison de la faiblesse de l'activité commerciale à travers cet itinéraire, ce qui le rend loin de répondre aux objectifs attendus.



En ce qui concerne le secteur de l'éducation, il a été annoncé en Algérie l'intégration de plus de 82 000 enseignants contractuels dans les différents cycles éducatifs, dans le cadre de la plus grande opération d'intégration de l'histoire de l'Algérie, en copiant l'initiative marocaine d'intégration des enseignants contractuels dans la fonction publique.

Au niveau des routes, le Maroc a lancé un projet de route rapide reliant Tiznit à Dakhla, un projet stratégique qui renforce la liaison entre le nord du Royaume et ses régions du sud et facilite le flux de marchandises vers l'Afrique. En revanche, l'Algérie a annoncé un projet de route reliant Tindouf à Taznat, mais ce projet a rencontré des défis en raison de la faiblesse de l'activité économique et commerciale dans la région, ce qui le rend loin de répondre aux objectifs attendus.

Cette tendance algérienne à la copie ne s'est pas limitée aux projets économiques, mais s'est également étendue au patrimoine culturel, où l'Algérie a tenté de s'approprier des plats marocains comme la "Harira" et a revendiqué l'origine algérienne du caftan marocain et du zellij, dans une tentative de masquer les réalités historiques documentées qui confirment la profondeur de l'identité marocaine de ces éléments.

La chaîne El Chourouk TV a copié la capsule télévisée marocaine "استهلك بلا ما تهلك" «Consommer sans perdre»

Dans le contexte médiatique actuel, où la créativité est censée être protégée par les lois sur les droits d'auteur et la propriété intellectuelle. Nous étions surpris de découvrir que la chaîne algérienne El Chourouk TV avait piraté une capsule télévisée célèbre au Maroc, intitulée " Astahlik Bla ma Tahlak "«Consommer sans perdre», présentée par le célèbre animateur marocain Idriss El Iraq, sur la première chaîne marocaine de 2007 à 2014, elle est restée ancrée dans la mémoire collective des Marocains et continue de se propager largement sur les réseaux sociaux jusqu'à aujourd'hui.

La chaîne El Chourouk TV a copié la capsule télévisée marocaine «Consommer sans perdre», sans aucune tentative de déguisement, et l'a diffusée sur sa chaîne et sur le web avec le même titre et le même contenu. Cela constitue un acte non professionnel, similaire aux pratiques de copier-coller que les étudiants paresseux utilisent dans leurs recherches universitaires obligatoires.

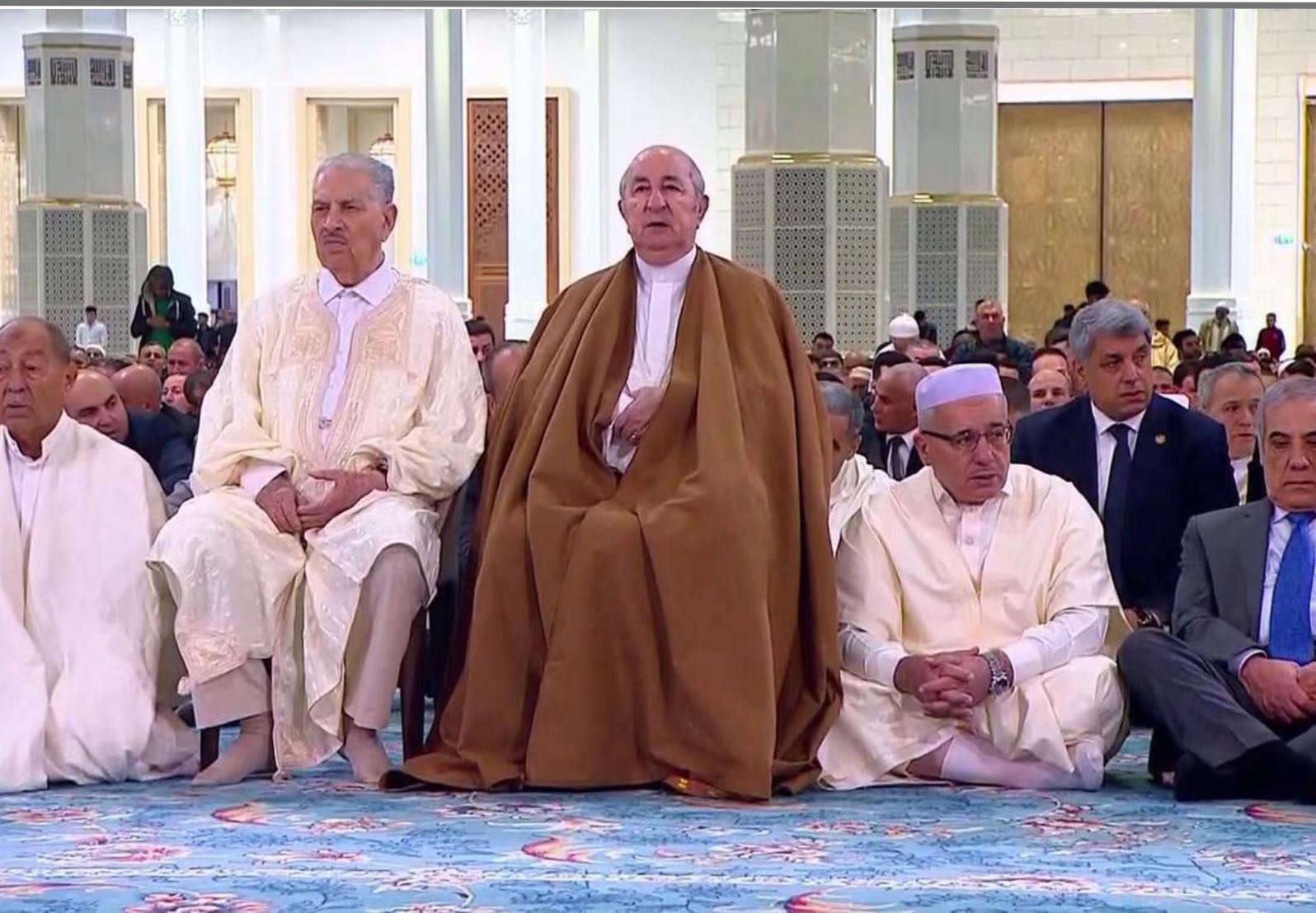
Le fait que la chaîne El Chourouk TV ait piraté cette capsule est évident et peu intelligent, pour ne pas dire qu'il s'agit d'un acte de piratage ridicule et absurde.

Même dans le sport, le Maroc n'a pas été épargné par les revendications algériennes, où les responsables algériens ont propagé l'idée que leur équipe a brillé lors de la Coupe du monde de football 2022 et a atteint la quatrième place, ignorant l'exploit historique réalisé par les Lions de l'Atlas, ce qui reflète une tendance claire à nier la réalité et à créer des récits ridicules.

Si l'on peut tirer une leçon de ces incidents, c'est que la protection de la production médiatique marocaine et du patrimoine culturel national n'est plus un choix, mais une nécessité absolue. Il ne suffit plus de dénoncer et de condamner, mais il faut agir sur les plans juridique et médiatique pour empêcher que de tels abus ne se reproduisent...

En fin de compte, la créativité ne se mesure pas par le nombre de ceux qui la volent, mais par le nombre de ceux qui la respectent et la préservent.

Rédigé par Par Mohamed Yassir Mouline





L'INFORMATION À L'ORDRE DU JOUR!

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'OPINION DES JEUNES

POLITIQUE, ÉCONOMIE, SANTÉ, SPORT, CULTURE, LIFESTYLE, DIGITAL, AUTO-MOTO, ÉMISSIONS WEB TV, PODCASTS, REPORTAGES, CONFÉRENCES, CHRONIQUES VIDÉOS...



TOUTE L'INFORMATION À L'ORDRE DU JOUR ET EN CONTINU

www.lodj.ma



SCAN ME!

@lodjmaroc



Billet d'humeur: "Mondialement vôtre, localement absents"

Un appel à des ministres politiques capables de représenter le pays au-delà des frontières

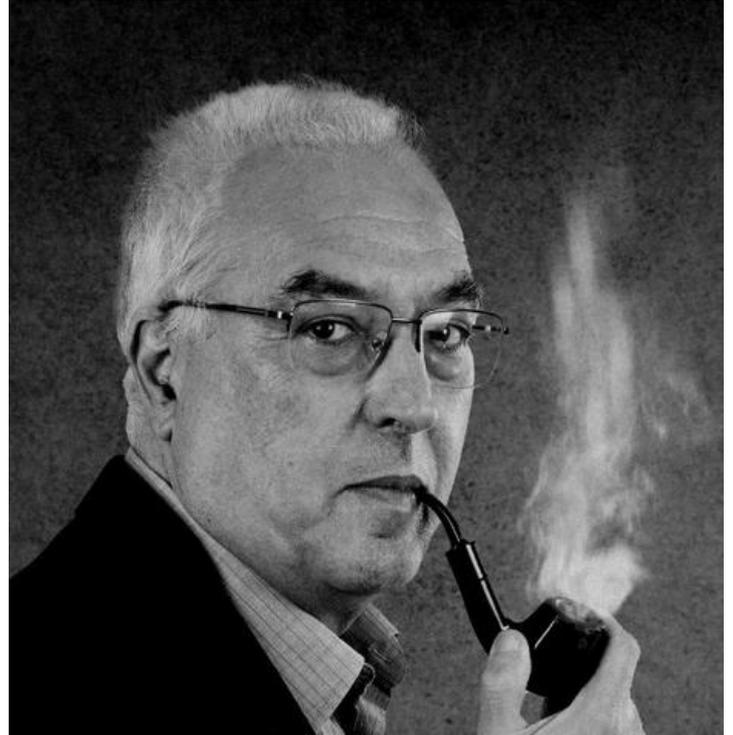
Ils en rêvent la nuit, ils s'y préparent le jour, ils en parlent en coulisses plus qu'en commissions : nos chers ministres veulent leur place dans le futur "gouvernement du Mondial". Pas pour les pelouses, rassurez-vous, elles sont déjà commandées. Pas pour les routes, elles sont déjà tracées. Non, non. Ce qu'ils veulent, c'est... la photo. La belle. Celle qui les montrera, sourires complices et écharpes protocolaires, inaugurant un vestiaire ou assistant à un tirage au sort sous les flashes.

Mais à force de courir après les projecteurs de 2030, on en oublie un détail : 2026, c'est demain. Et gouverner, ce n'est pas juste poser en maillot sur fond de stade flambant neuf. Gouverner, c'est surtout sortir du vestiaire et aller jouer sur le terrain du monde. Or, aujourd'hui, notre gouvernement fait figure d'équipe locale qui ne joue qu'à domicile. Pas de déplacement en Afrique, peu de présence dans les forums d'idées, silence radio dans les enceintes internationales. À croire qu'on craint l'extérieur comme un gazon trop glissant.

Les ambitions continentales du Maroc, elles, n'ont jamais été aussi claires : gazoducs, façades atlantiques, co-développement... mais sans ministres pour porter ces projets ailleurs, ils ressemblent à des catalogues IKEA sans mode d'emploi. Le meuble est beau, mais comment on le monte ? Nos voisins, eux, n'attendent pas le Mondial pour envoyer leurs ministres serrer des mains et défendre leurs idées dans tous les salons du monde. C'est d'ailleurs là que se décide l'avenir, pas dans le seul hémicycle de Rabat.

Pourquoi cette timidité internationale ? Est-ce une phobie administrative du passeport diplomatique ? Une allergie au Wi-Fi des aéroports ? Ou juste une confusion entre ministère de la République et comité de quartier ? Certains avancent la technocratie comme excuse : nos ministres sont des experts, pas des orateurs. Très bien. Mais le rôle d'un ministre, ce n'est pas uniquement de bien gérer une feuille Excel, c'est aussi d'exister politiquement, de représenter une vision, d'aller la vendre à l'international, d'expliquer le Maroc au monde.

On a donc une solution : confier les tableaux Excel aux technos – ils aiment ça, ils en redemandent. Et remettre le pilotage politique à des femmes et des hommes capables de parler au monde sans PowerPoint. Des figures libres et formées, qui connaissent les réalités locales et les codes globaux. Ce serait peut-être ça, le vrai gouvernement du Mondial. Pas celui des tribunes VIP, mais celui des tribunes diplomatiques. Et, qui sait, avec une telle équipe, on n'aura peut-être pas besoin d'attendre 2030 pour marquer un but dans la cour des grands.



Et pendant ce temps-là... ailleurs dans le Sud

Pendant que certains rêvent du Mondial, d'autres pays du Sud avancent à petits pas mais avec conviction. Le Kenya envoie ses ministres dans les forums sur le climat, le Rwanda participe activement à l'Union Africaine et l'Indonésie trace discrètement sa place dans les grandes conférences du G20. Ces pays misent sur une diplomatie active, pas uniquement événementielle. Ils savent que pour peser, il faut se montrer, parler, convaincre. Pas seulement construire. La mondialisation, ce n'est pas juste une question d'infrastructures, c'est aussi une affaire de présence et d'influence. À méditer, avant de trop croire que les gradins du 2030 suffiront à asseoir notre prestige.

Rédigé par Adnane Benchakroun

LE MAROC SE PRÉPARE-T-IL AUX TUMULTES À VENIR ?

En l'espace de quelques semaines seulement, Donald Trump a sonné la fin de l'ordre mondial (et ses dirigeants), tel que connu depuis 75 ans. Les enjeux ont changé, les règles du jeu sont cassées et non remplacées, les alliances se déconstruisent rapidement pour en laisser d'autres se construire. Le Maroc a-t-il compris cela ? Et si oui, comment réagit-il ? On peut s'en préoccuper car, globalement, l'Amérique de Trump est imprévisible et potentiellement dangereuse pour le Maroc, l'Europe joue à son habitude avec le royaume un double-jeu avec une courte vision, le voisin algérien se montre prêt à tout pour nuire, et nos institutions de gouvernement et de gouvernance sont faibles.

Nombre de facteurs montrent que les choses évoluent autour de nous et que les anciens modes d'action et de réaction marocaines ne peuvent plus fonctionner comme avant, ne fonctionnent déjà plus comme on en a pris coutume. Des (dés)équilibres nouveaux se mettent en place et créent de l'incertitude, menant à l'impérieuse nécessité de changer notre façon de faire. Nous perdons du temps face aux menaces qui nous guettent, dans un monde dominé et chahuté par un Trump qui va très vite parce que, précisément, il manque de temps. Quelles sont ces menaces ?

1/ L'Algérie. Il n'est jamais bon de sous-estimer l'adversaire ; l'Algérie officielle, tiraillée un temps entre son allégeance russe historique et ses intérêts potentiels avec l'Occident, a hésité, avant d'être servie par Dame Providence. Poutine se rapproche en effet de Washington, et les deux sont aujourd'hui en confrontation avec l'Europe, dont l'Algérie souhaite s'éloigner progressivement. Alger met donc les bouchées doubles, les petits plats dans les grands et s'offre à l'Amérique de Trump, sans plus craindre d'irriter Poutine. Or, on sait que sa priorité, son obsession, est le Maroc. Que se passera-t-il dans les prochains mois, quand les choses s'affirmeront et se confirmeront ?

2/ L'Union européenne. Elle dit que le Maroc est un partenaire privilégié, un pilier fondamental de son flanc sud, un allié stratégique, beaucoup de jolies choses, mais elle multiplie les banderilles, une fois sur l'accord agricole et de pêche, une autre sur la qualité du phosphate, et encore sur les règles bancaires, et une autre sur les droits de douane, jouant toujours la compétition maroco-algérienne. Et les pays européens persistent à agir en ordre dispersé, disparate et opaque quant à la souveraineté du Maroc sur le Sahara. Le royaume est l'allié d'un bloc continental désuni sur fond de front uni, qui ne se remet pas encore du lâchage de Trump, qui clame sa peur du Russe, qui dit vouloir s'unir pour s'armer, qui dit vouloir se rapprocher de son « hinterland » africain, mais sans s'en donner les moyens. L'Europe est un continent friable en interne et peu fiable en externe. Le Maroc peut-il vraiment compter sur elle ?



3/ L'Amérique de Trump. En 2020, au dernier quart d'heure de son premier mandat, le milliardaire newyorkais avait scellé l'Accord tripartite Maroc-Etats-Unis-Israël, reconnaissant la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire. Cela fait quatre ans et demi, beaucoup pour un homme qui change d'avis en 48 heures. Israël étant dans la tourmente, les Etats-Unis de Donald Trump cherchant une solution à la nasse moyen-orientale et le Maroc étant sur la route, le royaume devrait s'attendre à tout et se préparer à tout, y compris à se voir enjoindre de suspendre son partenariat avec la Chine.

Autant dire que le Maroc a un environnement géographique et stratégique incertain, faisant de lui et aujourd'hui encore plus jamais un pays insulaire, entouré de davantage d'adversaires que de partenaires. Le royaume, à son habitude, ne dit rien, mais on peut raisonnablement penser qu'il œuvre à anticiper ce qui devra fatalement se produire, c'est-à-dire être bousculé, comme tous les pays, par les secousses de nouvel ordre mondial qui s'installe rapidement et dont personne ne connaît les règles, si tant est qu'elles existeraient.

Le Maroc dispose de deux leviers.

Sa communauté à l'étranger, plus forte, plus féminine, plus instruite, plus présente dans toutes les parties du globe, plus intégrée là où elle se trouve, plus influente où qu'elle se trouve. Le roi avait demandé par deux fois au gouvernement de mettre en place de nouveaux mécanismes de relations avec cette communauté et de gestion de ses 6 millions de membres, mais à aujourd'hui, rien de probant n'a été fait. Cette communauté, plus mobilisée, mieux organisée, est un atout majeur pour le Maroc. Elle ne doit pas rester en arrière, en jachère. Ne rien faire maintenant, c'est perdre du temps.

Les institutions électives du pays sont bien structurées, bien définies, bien installées, mais elles ne fonctionnent pas comme elles devraient. Chacun sait ce qu'on reproche au gouvernement et au parlement en opacité, manque d'efficacité, absence de communication, défaut de vision de moyen ou long terme, union artificielle ou même factice de sa majorité... mais au-delà de cela, en ne le renforçant pas, ces institutions affaiblissent le pays. Disposer d'un gouvernement fort, qui décide, et avoir un parlement robuste, qui légifère et qui contrôle, vraiment, cela confère une meilleure prise sur les événements et une plus grande crédibilité à l'étranger. Or, aujourd'hui, ces institutions se contentent de gérer péniblement le quotidien et de préparer surnoisement les élections, spéculant à tour de rôle sur l'effectif des spéculateurs...

Aujourd'hui donc, dans un monde tourmenté, difficile, où la loi du plus fort est celle qui prime, nous demeurons avec nos travers de l'économie de rente, de l'enrichissement illicite et facile, de prédation technocratique, cartellisée et/ou familiale, d'un gouvernement formé en grande partie de ministres sans envergure, avec un chef inadapté à la fonction... Nous ne créons rien, nous n'inventons rien, nous nous imposons dans presque rien ; nos entrepreneurs sont très largement des commerçants, des rentiers ou des héritiers, qui n'innovent pas plus qu'ils n'investissent. Et ceux qui peuvent porter haut la voix du Maroc dans le monde sont ignorés, à l'exception de la manne financière qu'ils représentent !

Il est possible que le Maroc ait compris que ces deux leviers, les Marocains du monde et une efficacité institutionnelle, pourraient représenter une réponse ou une réaction possible aux tumultes à venir. Mais si on voit bien cet ordre mondial changer et ses menaces se rapprocher, on ne distingue pas encore tout à fait une quelconque action sur le fonctionnement de nos institutions et sur la gestion de notre communauté à l'étranger.

Cela signifie que nous perdons, encore, du temps.

Rédigé par Aziz Boucetta



LOI SUR LE DROIT DE GRÈVE : UNE AVANCÉE OU UN REcul DES LIBERTÉS AU MAROC ?

Le Maroc, souvent présenté comme un modèle de stabilité politique et économique en Afrique du Nord, se retrouve aujourd'hui confronté à une crise profonde : celle de la liberté syndicale. La récente adoption de la loi organique 97.15 sur le droit de grève, loin de répondre aux aspirations des travailleurs, semble plutôt s'inscrire dans une logique de restriction et de contrôle, suscitant de vives inquiétudes quant à l'avenir du dialogue social dans le pays.

La récente adoption de la loi sur le droit de grève soulève une question cruciale : vers où nous dirigeons-nous ? S'agit-il de la fin du militantisme syndical sous l'actuel gouvernement ?

En dépit d'une opposition unanime des forces vives du pays, cette loi marque un tournant décisif dans l'histoire du syndicalisme marocain. En imposant ce texte controversé sans réel consensus, le gouvernement dirigé par Aziz Akhannouch illustre non seulement un mépris pour les revendications des travailleurs, mais aussi un affaiblissement manifeste du rôle des syndicats en tant qu'acteurs du dialogue social.

Cette loi, perçue par de nombreux observateurs comme un instrument de restriction plutôt que de régulation, s'inscrit dans une dynamique plus large de fragilisation du mouvement syndical au Maroc. Loin de garantir un équilibre entre les droits des travailleurs et les impératifs économiques, elle impose des contraintes sévères qui entravent l'exercice même du droit de grève, pourtant inscrit dans la Constitution de 2011. De facto, elle limite la capacité de mobilisation des syndicats et réduit leur marge de manœuvre face aux employeurs et à l'État.

Loin d'être une simple réforme juridique, cette décision symbolise un affaiblissement progressif des syndicats, qui peinent de plus en plus à jouer leur rôle de contre-pouvoir face aux politiques gouvernementales. La baisse de leur influence, déjà perceptible depuis plusieurs années, s'est accentuée avec l'adoption de cette loi, qui constitue une nouvelle étape dans la marginalisation du militantisme syndical.

Par effet domino, cette mise sous tutelle du droit de grève risque d'accélérer l'érosion du peu de confiance qu'il reste entre les travailleurs et leurs représentants syndicaux. Privés d'un véritable levier de pression, les syndicats deviennent progressivement des entités dépourvues d'impact réel sur les décisions politiques et économiques du pays. En ce sens, l'adoption de cette loi contestée pourrait être perçue comme le « dernier clou dans le cercueil » du syndicalisme marocain, déjà fragilisé par des décennies de divisions internes, de compromissions politiques et d'absence de renouvellement stratégique.



Derrière cette réforme, c'est toute la question de la démocratie sociale qui se pose. Peut-on encore parler de dialogue social lorsque l'une des principales armes de négociation des travailleurs se trouve largement neutralisée ? Peut-on envisager un progrès économique et social durable dans un pays où la voix des travailleurs est de plus en plus étouffée ? Autant de questions qui restent en suspens et qui alimentent les inquiétudes quant à l'avenir du syndicalisme au Maroc sous l'ère Akhannouch.

La question que l'on se pose ici ; est ce que le Maroc, qui s'engage dans une voie de modernisation et de développement économique, est-il prêt à sacrifier la liberté syndicale sur l'autel de la stabilité ? Peut-on réellement parler de démocratie et de progrès social sans un véritable dialogue social et une reconnaissance effective des droits des travailleurs...

Entre autres il y a lieu de citer ici les autres maux ayant contribué au déclin du syndicalisme qui s'ajoutent à cette réforme maudite du droit de grève

Primo il y a d'abord les pratiques bureaucratiques et malhonnêtes de certains dirigeants syndicaux, ces glissements moraux peuvent avoir un impact significatif sur le mouvement syndical et la défense des droits des travailleurs comme par ex : l'absence de la transparence financière dont on accuse certains dirigeants de gérer les fonds syndicaux de manière opaque, ne rendant pas compte des dépenses et des revenus. Cela peut mener à des détournements de fonds ou à des abus de pouvoir et cela existe bel et bien dans pratiquement tous les syndicats même ceux qui émanent des partis de la gauche.

Deuxièmement, il convient d'aborder la question du favoritisme et du népotisme. En effet, dans certains cas, des dirigeants syndicaux accordent des privilèges à des membres de leur famille ou à des proches pour l'obtention de postes au sein du syndicat. Cette pratique engendre non seulement un sentiment d'injustice et de frustration parmi les autres membres, mais aussi un climat de méfiance généralisé. Par conséquent, les éléments les plus compétents, en particulier ceux attachés à des valeurs d'éthique et de mérite, se sentent marginalisés et finissent par quitter l'organisation, affaiblissant ainsi la structure syndicale.

Troisièmement, il est essentiel de mettre en lumière un fléau d'ordre éthique, à savoir l'instrumentalisation politique des syndicats. En effet, certains dirigeants peu scrupuleux peuvent exploiter ces organisations à des fins partisans, en les alignant sur des courants politiques ou des mouvements qui ne reflètent pas nécessairement les véritables intérêts des travailleurs. Une telle dérive compromet l'indépendance syndicale, affaiblit la légitimité des revendications et risque de détourner le syndicat de sa mission première : la défense des droits et des conditions de travail de ses membres. Et au bout du compte on observe également une autre forme de bassesse et de petitesse au sein de certaines organisations de travailleurs, à savoir la répression des voix dissidentes. En effet, les dirigeants, dans une volonté de préserver leur autorité, peuvent chercher à étouffer les critiques internes en marginalisant ou en excluant ceux qui osent contester leurs décisions. Par conséquent, cette attitude compromet la démocratie interne des syndicats et limite la diversité des opinions.

Ces pratiques nuisent non seulement à la crédibilité des syndicats, mais elles affaiblissent également la lutte pour les droits des travailleurs.

Loi sur les syndicats au Maroc : Pourquoi tant de retard ?

À ce jour, le Maroc ne dispose toujours pas d'un cadre juridique spécifique pour réguler le fonctionnement des syndicats. Si le Code du travail de 2003 encadre partiellement leur activité, une loi dédiée reste en suspens depuis plusieurs années. En 2021, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) avait pourtant émis des recommandations pour améliorer le projet de loi 24-19, saisi par le chef du gouvernement. Mais faute de consensus, le texte n'a jamais abouti. Ce blocage exacerbe la crise de gouvernance au sein des organisations syndicales, privées d'un arsenal juridique essentiel pour renforcer leur efficacité et crédibilité à tous les niveaux.

Le retard dans l'adoption de cette loi s'explique par plusieurs facteurs. Les discussions entre le gouvernement et les centrales syndicales ont été marquées par des divergences sur des points clés, notamment concernant la démocratie interne des syndicats et le contrôle de leurs finances. De plus, certaines centrales syndicales sont divisées sur l'utilité de cette législation, ce qui complique davantage le processus législatif. Par ailleurs, le processus législatif au Maroc connaît souvent des retards, avec plusieurs textes de loi en attente d'adoption depuis des années.

Perspectives d'Avenir

Nécessité de Renouveau : Pour revitaliser le militantisme, il est crucial que les syndicats adoptent des stratégies innovantes et inclusives, en intégrant les préoccupations des jeunes et en renforçant la transparence.

Un dialogue ouvert et constructif entre le gouvernement, les syndicats et les travailleurs constitue un élément fondamental pour rétablir la confiance et instaurer un climat favorable à la défense des droits des travailleurs. Ce dialogue sincère permet de garantir une meilleure compréhension des revendications des différentes parties et de parvenir à des solutions équilibrées et acceptables pour tous.

Pour l'État, il est essentiel de privilégier des négociations avec des interlocuteurs institutionnels reconnus, légitimes et crédibles, tels que les syndicats, qui représentent officiellement les intérêts des travailleurs. Cette approche permet d'assurer une gestion organisée et structurée des revendications sociales, tout en évitant l'émergence de mouvements spontanés ou non encadrés qui pourraient engendrer des tensions et une instabilité sociale difficile à maîtriser.

En somme, la crise du militantisme au Maroc est le résultat d'une combinaison de facteurs historiques, politiques et sociaux.

Rédigé par Bouchikhi Marouane



Une fois n'est pas coutume, proposition d'un Conseil National du Sport par le PJD...

Une fois n'est pas coutume, le billet de ce dimanche 6 avril 2025 traite du sport. Je n'aime pas trop en parler. C'est paradoxal mais c'est ainsi. Plus d'un sont persuadés qu'il est très difficile de faire bouger les choses, tant la médiocrité est enracinée, les bonnes volontés chahutées, les compétences indésirables, le dévouement n'ayant pas droit de cité et l'honnêteté perçue comme douteuse.

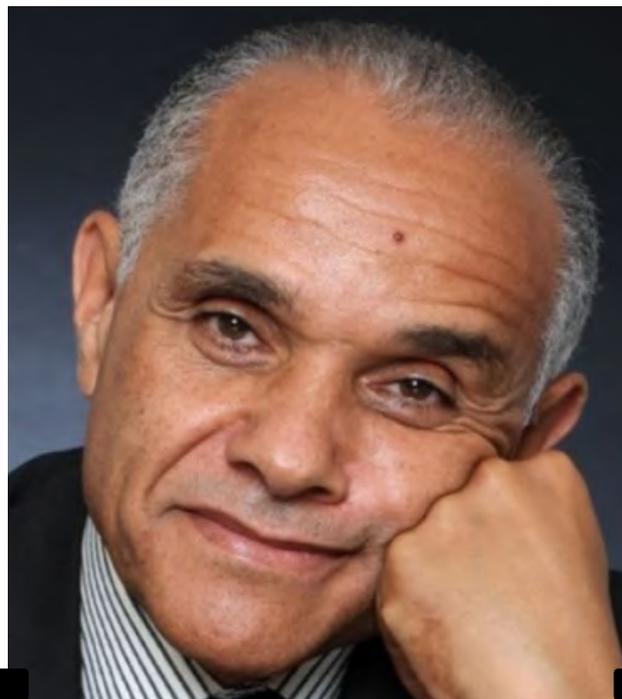
L'occasion ici m'est donnée par deux partis politiques, car une fois n'est pas coutume, en l'espace d'une semaine, les deux partis – le PJD et le FFD – se sont intéressés au sport. J'ai trouvé cela très intéressant, car habituellement les partis ne traitent du sujet qu'à la suite de résultats jugés inacceptables. Alors, succombant à l'émotion, ils en profitent pour interpeller le gouvernement et, pendant quelque temps, montent au créneau, malmenant le ministre responsable et incriminant les fédérations. Ce fut le cas tout dernièrement suite aux résultats décevants aux JO de Paris. Ensuite, silence radio.

Lors de la préparation des programmes de campagnes électorales, certains, plutôt rares, vont mentionner le sport dans de simples narratifs généralement vides de sens ; histoire de dire que c'est important, sans préciser ni pourquoi ni comment ils comptent l'aborder une fois au parlement ou au gouvernement. Cela se traduit très vite par un manque de vision dans les déclarations d'investiture des premiers ministres, puis maintenant des chefs de gouvernement. On se contente de quelques phrases puisées çà ou là pour dire que le sport n'est pas oublié.

De mémoire, je puis citer tout de même quelques exceptions qui confirment la règle. L'ittihad Addoustouri, dans son programme à sa création, avait réservé un bon chapitre au sport. J'avais amplement contribué à cela. L'USFP, à l'aune des dernières élections, m'avait aussi convié à une réflexion ayant servi de base au programme du parti. Je me rappelle aussi avoir participé à un travail similaire, il y a longtemps, avec l'Istiqlal sous l'impulsion de Si Belmahi, vaillant président de la FRM de cyclisme.

Cette fois-ci, c'est le PJD qui monte au créneau en déposant, selon la presse, un projet de loi portant sur la création d'un Conseil National des sports en lieu et place du département responsable aujourd'hui, à savoir la minuscule direction des sports en queue de responsabilité du Ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et du sport.

L'architecture du Gouvernement de Si Akhanouch et sa version revisitée continue d'étonner, réduisant le sport à une simple direction sans relief parmi les prérogatives d'un ministère enlisé dans des réformes à n'en plus finir, sans pour autant que l'on perçoive le bout du tunnel. Depuis l'indépendance, l'éducation nationale est en perpétuelle réforme. La dernière en date remonte tout fraîchement à la semaine dernière. Gageons que ce n'est pas la dernière.



Le PJD donc est venu audacieusement avec ce projet, qui en fait n'est pas nouveau. Les premières assises du sport au début des années soixante l'avaient déjà évoqué. Depuis, le sport a connu au moins 14 ou 15 soubresauts, passant de département indépendant au rattachement à la jeunesse, à l'éducation nationale, en passant par un secrétariat rattaché au premier ministre. Il fut même rattaché au travail, du temps de feu Arsalane El Jadidi.

Vaille que vaille, le sport fera son petit bonhomme de chemin avec plus ou moins de réussites, mais surtout des échecs répétitifs. La seule fois où il a connu un peu de stabilité fut du temps de feu Abdellatif Semlali, qui détient toujours le record de longévité comme responsable du sport. Son mandat comme secrétaire d'État puis comme ministre dura onze bonnes années.

On parlait alors de décollage sportif. Ce fut une période relativement heureuse qui vit une restructuration du champ sportif avec notamment le parrainage, le second tour en Coupe du monde, la création de l'école nationale d'athlétisme, les premières médailles olympiques et un regain de jouvence dans plus d'une discipline sportive.

Le PJD, qui a dirigé le gouvernement, ne s'est-il pas rendu compte du malaise que vit le sport pendant ses dix années de gloire ? Tant mieux qu'il le fasse maintenant.

Passer à une administration de mission et une gestion qui échappe au temps politique est une nécessité. C'est une revendication évidente portée par de nombreux spécialistes depuis très longtemps, sans que le monde politique ne lui donne suite. Le temps sportif est plus long que le temps politique. Préparer des sportifs de haut niveau demande 7 à 8 années de travail continu et linéaire. La performance sportive nécessite du temps et de la stabilité. Le nombre de ministres en charge du sport, qui se sont succédés en un laps de temps réduit, montre combien nous avons besoin ici de durabilité et que c'est là l'une des tares, mais pas la seule.

Par ignorance de cet historique, certains disent déjà que le projet s'inspire de ce qui s'est passé en France avec la création d'une agence pour s'occuper du sport. C'est donc archi faux. La revendication au Maroc est bien plus ancienne. Voilà une quarantaine d'années qu'il en est question. Déjà du temps du gouvernement Driss Jettou, cela était sur la table mais n'a pas abouti pour moult raisons, notamment à cause d'une certaine résistance qui ne veut pas, à aujourd'hui, que ce secteur extrêmement porteur sorte de la sphère politique.

Le sport national ne peut que remercier le PJD pour cette audace, même si elle n'a pas beaucoup de chance d'aboutir, vu comment se passent les choses au parlement actuel. Le PJD étant largement minoritaire et sans réel appui de ses coéquipiers dans l'opposition. Il aura quand même réussi à poser le débat dans le bon sens. Les partisans de Si Benkirane font référence à juste titre à la lettre royale de 2008. Ils citent cependant la loi 30.09 sans dire pour autant que celle-ci a été catastrophique pour le sport national. Cela pourrait faire l'objet d'un prochain billet.

Le second parti ayant soulevé la question du sport l'a fait tout fraîchement hier. Il s'agit du Front des Forces Démocratiques. Le parti, sous la houlette de Si Mustapha Benali, a remis au goût du jour la discussion des politiques publiques en sport, avec un panel extrêmement large et varié de spécialistes et de dirigeants et en présence de représentants de partis politiques de la même mouvance. Les débats ont été d'une très bonne facture avec un consensus très large autour de solutions qui paraissent évidentes et l'étonnement de ne pas les voir prises en compte. Ce genre de débats est autant nécessaire qu'urgent. Le Maroc, qui fait du sport et du football tout particulièrement un accélérateur de développement, ne peut plus attendre, sinon au prix de voir ses efforts colossaux gaspillés et donc dangereux pour son futur proche et lointain.

Rédigé par Aziz Daouda



OASIS MAROCAINES : DE LA FRAGILITÉ À LA RÉSILIENCE, POUR UNE STRATÉGIE NATIONALE D'AVENIR

Les oasis marocaines, écosystèmes ancestraux et réservoirs de vie au cœur des zones arides, traversent une crise sans précédent. Face à l'avancée du désert, au changement climatique et aux mutations socio-économiques, elles doivent faire l'objet d'une stratégie ambitieuse, transversale et territorialisée.

Cet article propose une lecture systémique des défis et opportunités, en s'appuyant sur les réussites marocaines, les enseignements internationaux et les innovations à mobiliser pour bâtir la résilience oasienne du XXI^e siècle.

1. Les oasis marocaines : une richesse patrimoniale menacée

Systèmes agro-écologiques millénaires, les oasis marocaines couvrent près de 15 % du territoire national et abritent environ 1,5 million d'habitants. Elles concentrent une biodiversité remarquable, des savoir-faire agricoles uniques, et une culture matérielle et immatérielle dense.

Leur modèle de production traditionnel, basé sur une stratification végétale (palmier dattier, arbres fruitiers, cultures maraîchères) et une gestion collective de l'eau (khetaras, séguias), constitue un exemple de durabilité adapté aux zones arides.

Mais cette richesse est aujourd'hui gravement menacée. Selon le Rapport 2022 de l'ANDZOA, plus de 60 % des palmeraies traditionnelles sont dégradées. Les dynamiques d'ensablement, la salinisation des sols, le recul de la nappe phréatique et les incendies récurrents fragilisent davantage ces territoires. À cela s'ajoute l'exode des jeunes, la perte des savoirs locaux, et la pression sur les terres agricoles.

2. Une approche systémique pour penser la résilience

Les oasis sont des systèmes socio-écologiques complexes : leur dégradation est à la fois la cause et la conséquence de multiples facteurs interconnectés. Une lecture sectorielle ne suffit plus. Il est urgent d'adopter une approche holistique, intégrant les dimensions écologiques, sociales, économiques, culturelles et institutionnelles.

Cela implique de travailler simultanément sur :

- La restauration des fonctions écologiques (eau, sol, biodiversité),
- La diversification des activités économiques (valorisation des produits oasiens, écotourisme, artisanat),
- La gouvernance participative (communautés locales, femmes, jeunes),
- L'intégration des oasis dans les politiques de développement territorial et climatique.



Cette approche systémique est défendue par plusieurs organismes internationaux, dont la FAO et le FEM, et s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment les ODD 6 (eau), 13 (climat), 15 (terres) et 11 (villes et communautés durables).

3. Des initiatives marocaines inspirantes, mais insuffisamment capitalisées

Le Maroc ne manque pas d'expériences locales inspirantes. Le Programme de Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganeraie (PDZOA), piloté par l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganeraie (ANDZOA), a permis de financer près de 1 000 projets entre 2012 et 2020, touchant l'accès à l'eau, la réhabilitation des palmeraies, ou la diversification des revenus.

Dans la vallée du Drâa ou à Figuig, des coopératives locales ont su valoriser la datte, les plantes aromatiques ou le patrimoine architectural dans des circuits courts ou des niches à haute valeur ajoutée. À Tafilalet, des projets de replantation de palmiers résistants au bayoud ont été menés avec succès, en lien avec les communautés.

Mais ces initiatives restent souvent isolées, sous-financées, et peu capitalisées. Le manque de suivi, d'accompagnement technique et de dispositifs de mise à l'échelle limite leur impact systémique. Il manque un cadre de convergence, un mécanisme de mutualisation et une volonté politique forte pour faire des oasis un axe stratégique de la planification nationale.

4. Bonnes pratiques internationales : s'en inspirer pour innover

Dans d'autres pays oasiens, des modèles de gouvernance et d'innovation territoriale émergent :

- En Tunisie, le "Projet PAMPAT", soutenu par l'ONUDI et le Secrétariat d'État à l'économie de la Confédération suisse (SECO), a permis de structurer des chaînes de valeur autour de la datte Deglet Nour, avec des labels de qualité, des centres de transformation et des marchés d'export.
- En Iran, la réhabilitation des qanats (systèmes d'irrigation ancestraux) est liée à des mécanismes communautaires de gestion et de partage des bénéfices, reconnus par l'UNESCO.
- Au Burkina Faso, des dispositifs de paiements pour services écosystémiques sont expérimentés pour encourager la reforestation et la conservation de zones sensibles, avec des retours financiers directs pour les paysans.

Ces exemples montrent l'intérêt de combiner modernisation écologique, innovation sociale, ancrage territorial, et insertion dans des marchés durables.

5. Les innovations à capitaliser : pour un modèle oasien renouvelé

Le Maroc peut capitaliser sur plusieurs leviers d'innovation pour repenser l'avenir de ses oasis :

- Une ingénierie hydraulique intelligente incluant restauration des khattaras, goutte-à-goutte intelligent, bassins de rétention naturels.
- Une Agroécologie et permaculture oasienne avec une diversification des cultures, le retour aux variétés anciennes, l'agroforesterie.
- La digitalisation grâce à des plateformes facilitant l'accès au marché, la traçabilité des produits, des alertes climatiques communautaires.
- Économie circulaire locale privilégiant la valorisation des déchets agricoles, le recours à énergie solaire communautaire, l'habitat bioclimatique.
- Écotourisme éthique et culturel via des circuits immersifs, des hébergements solidaires, les musées du palmier et festivals du terroir.

6. Pour une stratégie nationale oasienne : propositions clés

Reconnaissance officielle des oasis comme territoires stratégiques dans les plans nationaux (Programme National des Ressources en Eau et du Climat, Stratégie Nationale de Développement Durable, Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire).

Lancement d'un fonds spécial pour la résilience oasienne, adossé à des financements climatiques internationaux (Fonds vert pour le climat, Fonds pour l'Environnement Mondial).

Création d'observatoires territoriaux oasiens pour le suivi écologique, social et foncier.

Structuration des filières locales (dattes, plantes aromatiques et médicinales, artisanat, tourisme), avec appui technique et accès aux marchés.

Intégration des jeunes et des femmes comme acteurs-clés de l'innovation territoriale.

Renforcement de la coopération Sud-Sud autour des zones arides et oasis : Maroc, Afrique sahélienne, Moyen-Orient.

Les oasis marocaines sont bien plus que des paysages d'exception : ce sont des territoires de vie, de mémoire et d'avenir. Leur sauvegarde exige un changement de paradigme : sortir de l'urgence pour bâtir la résilience, passer de l'expérimental à l' systémique, du local au national.

Le Maroc dispose de toutes les cartes pour faire des oasis un modèle de développement durable intégré, au service de ses populations, de ses territoires et de sa diplomatie environnementale. Il est temps d'agir avec ambition, cohérence et volonté politique forte.

Rédigé par Mohammed Benahmed



SOUTIEN AUX PRIX DE LA VIANDE : DE QUELS CHIFFRES PARLE-T-ON ?

Alors que les débats sur la politique de soutien aux prix de la viande se multiplient, une lecture attentive des données budgétaires révèle l'ampleur réelle des sacrifices consentis par l'État pour amortir le choc inflationniste. Au cœur du dispositif : une série d'exonérations fiscales et de subventions ciblées à l'importation de bovins et d'ovins, dont la facture cumulée s'élève à 13,3 milliards de dirhams. Oui, treize milliards de dirhams pour maintenir le marché à flot, sans que l'efficacité de ces mesures ne fasse encore l'objet d'un consensus.

Première composante de cette dépense : les exonérations appliquées à l'importation de bovins. Depuis le 21 octobre 2022, le Maroc a suspendu le droit d'importation sur 120 000 têtes de bétail, mesure prolongée jusqu'au 31 décembre 2024. Coût estimé pour les caisses publiques : 7,3 milliards de dirhams. À cela s'ajoute la prise en charge par l'État de la TVA sur ces importations entre février 2023 et octobre 2024, soit un coût additionnel de 744 millions de dirhams. En tout, 133 importateurs ont bénéficié de ces allègements, concentrant ainsi des avantages significatifs sur une minorité d'acteurs.

Du côté des ovins, les chiffres interpellent tout autant. Entre février 2023 et octobre 2024, l'exonération du droit d'importation a coûté 3,86 milliards de dirhams, tandis que la suppression de la TVA sur cette même période représente 1,16 milliard de dirhams. Puis, sur la courte période allant du 19 octobre au 31 décembre 2024, une nouvelle vague d'exemptions a été accordée, ajoutant 15,7 millions de dirhams pour les droits d'importation et 1,6 million pour la TVA. Cette fois-ci, 144 importateurs ont été les bénéficiaires directs de ces mesures.

Mais c'est à l'occasion de l'Aïd al-Adha 2024 que l'intervention de l'État prend un tournant encore plus symbolique. Pour faire face à la flambée des prix, un soutien forfaitaire de 500 dirhams par tête a été octroyé sur l'importation de 474 312 moutons, mobilisant à elle seule 237 millions de dirhams. Si la mesure a été saluée par certains consommateurs, elle soulève néanmoins des interrogations sur sa soutenabilité à moyen terme.

Ces chiffres, extraits d'un document officiel du ministère des Finances, posent une question fondamentale : cette politique de soutien est-elle équitable, efficiente et durable ? Peut-on justifier une telle mobilisation de ressources publiques sans véritable mécanisme d'évaluation de son impact sur les prix à la consommation ou sur la structuration du marché ? Et surtout, dans un contexte où d'autres secteurs clés — éducation, santé, infrastructures rurales — réclament des financements urgents, ce choix budgétaire reflète-t-il une hiérarchie claire des priorités nationales ?



Enfin, le profil des bénéficiaires interpelle. Un nombre restreint d'importateurs concentre des avantages massifs, dans un cadre où la transparence et la régulation restent floues. Loin d'un appui généralisé au pouvoir d'achat, cette politique risque de cristalliser un sentiment d'injustice économique si elle n'est pas accompagnée de contrôles rigoureux et d'une stratégie claire de rééquilibrage du marché.

La question n'est donc pas seulement comptable. Elle est éminemment politique et sociale : à quoi devons-nous renoncer collectivement pour garantir un accès abordable à la viande ? Et jusqu'où l'État peut-il aller sans compromettre d'autres engagements essentiels ?

Quand les chiffres parlent (vraiment)

Oui, on peut faire dire aux chiffres ce qu'on veut. Les statisticiens savent comment les présenter pour servir un discours, et les hommes politiques savent en tirer profit. Ce n'est pas nouveau : entre moyennes trompeuses, pourcentages sans base claire, ou comparaisons choisies, la manipulation douce des données est une arme de communication redoutable.

Mais parfois, la vérité résiste. Elle se glisse, brute et sans fard, dans les documents officiels. Des rapports techniques, des notes confidentielles, des tableaux budgétaires que peu lisent, mais qui disent tout. Ce sont ces chiffres-là qui comptent. Ceux qu'on ne voit pas dans les discours, mais qui témoignent, silencieusement, de la réalité des choix politiques.

Il faut saluer ici le courage de certains responsables – y compris au sein de la majorité – qui osent sonner l'alarme. Ils lisent les bonnes colonnes, posent les vraies questions, et refusent de se contenter de la façade. Car alerter, c'est déjà commencer à corriger.

D'autres, malheureusement, préfèrent encore jouer sur les mots, contourner les chiffres, évoquer des « tendances », ou des « effets conjoncturels » pour justifier l'injustifiable.

Mais la seule vérité qui vaille – la seule que personne ne peut maquiller – c'est celle que ressent le consommateur marocain, chaque jour, chez son boucher. Les prix des viandes rouges sont trop, beaucoup trop élevés. Et ce, malgré les milliards mobilisés. À un moment donné, ce ne sont plus les chiffres qui parlent, ce sont les porte-monnaie qui crient.

Rédigé par Adnane Benchakroun



Le besoin dans l'achat public, ou l'art de discerner l'essentiel

S'il est une vérité universelle que nul esprit sensé saurait contester, c'est que tout acte humain repose sur un besoin. Et dans le vaste univers des marchés publics, où les administrations s'évertuent à jongler entre les impératifs budgétaires et les attentes citoyennes, ce besoin constitue la pierre angulaire de l'édifice. Car enfin, que serait un achat public sans une définition claire de ce que l'on recherche ? Une chimère, un mirage, ou, pire encore, une dépense inutile qui alourdirait les comptes de l'État et entacherait la confiance du peuple.

Le besoin, dans sa noblesse et son humilité, désigne ce que l'administration espère acquérir pour satisfaire ses objectifs. Il est l'expression de ses attentes, la traduction de ses ambitions, et, parfois, le reflet de ses contradictions. Mais définir un besoin, dans le cadre des marchés publics, est un exercice périlleux, tant il exige clarté, précision et prudence. Car une définition approximative ouvre la voie aux erreurs, aux litiges et aux inefficacités. Et ce n'est point là ce que l'on attend d'un État éclairé.

Une définition bien pensée du besoin garantit que les prestations acquises répondront fidèlement aux objectifs fixés. Elle évite les dérives financières, favorise la transparence et stimule la concurrence, cet aiguillon salutaire de tout marché. Mais mal maîtrisée, elle devient source de maux : gaspillage, insatisfaction, voire méfiance envers les institutions publiques.

Ainsi, la problématique qui s'impose est la suivante : comment définir le besoin dans l'achat public de manière à concilier efficacité, rigueur juridique et ambitions stratégiques ?

Pour répondre à cette interrogation, nous examinerons d'abord les fondements et les enjeux de la définition du besoin dans l'achat public. Puis, nous explorerons les outils et les pratiques permettant d'affiner cette définition, tout en nous efforçant de ne point sombrer dans une prose trop technique, afin de conserver la vivacité du style et l'élégance de la pensée.

I. Le besoin dans l'achat public : fondements et enjeux d'une quête essentielle

A. Une nécessité juridique et stratégique

Dans le grand théâtre des marchés publics, la définition du besoin est le premier acte, celui qui conditionne tous les autres. La loi exige que le besoin soit clairement identifié. Et pourquoi donc ? Pour éviter les errements, bien sûr, mais aussi pour garantir la transparence et l'équité, ces valeurs cardinales qui doivent guider toute action publique.

Imaginez une administration qui, par négligence ou excès de précipitation, exprime un besoin flou. Que se passe-t-il alors ? Les fournisseurs, déconcertés, proposent des solutions inadaptées. Les prestations livrées ne répondent pas aux attentes. Les budgets s'envolent, les délais s'allongent, et l'on finit par accuser le système tout entier, alors que le mal venait de cette définition initiale, malheureuse et mal pensée.



Mais le besoin n'est pas seulement une obligation juridique ; il est aussi un outil stratégique. Bien défini, il permet d'optimiser les ressources publiques, de promouvoir l'innovation et de répondre aux objectifs des politiques publiques. Par exemple, une administration qui exprime clairement son besoin en matière de transition énergétique peut encourager les fournisseurs à proposer des solutions durables et innovantes. Ainsi, le besoin devient un levier pour transformer les marchés publics en moteurs de progrès.

B. Les principes fondamentaux pour une définition éclairée

Toute définition du besoin doit respecter trois principes fondamentaux, qui sont autant de balises pour éviter les écueils :

D'abord, le besoin doit être précis. Il ne suffit pas de dire que l'on souhaite acheter des ordinateurs ; il faut préciser la puissance, les fonctionnalités, la durée de garantie, et bien d'autres critères encore. Cette précision est essentielle pour éviter les malentendus et garantir que les offres reçues répondent réellement aux attentes.

Ensuite, le besoin doit être proportionné. Il serait absurde, voire injuste, d'exiger des critères si élevés qu'ils excluraient les petites entreprises, souvent plus innovantes et plus agiles que leurs grandes concurrentes. La proportionnalité est donc une vertu à cultiver, car elle favorise la concurrence et l'équité.

Enfin, le besoin doit être adaptable. Les marchés évoluent, les technologies progressent, et les attentes des citoyens changent. Une administration qui s'accroche à des critères dépassés risque de se priver des meilleures solutions. Il faut donc savoir ajuster le besoin en fonction des évolutions du contexte, sans pour autant perdre de vue les objectifs initiaux.

II. Des outils et des pratiques pour affiner la définition du besoin

A. L'art de préparer le besoin : outils et méthodes

Pour définir un besoin, il ne suffit pas d'avoir une idée générale de ce que l'on souhaite. Il faut s'appuyer sur des outils et des méthodes rigoureuses, qui permettent de structurer la réflexion et d'éviter les oublis.

Le sourcing, par exemple, est une pratique précieuse. Il consiste à explorer le marché avant de lancer la procédure d'achat, afin de mieux comprendre les solutions disponibles et d'identifier les innovations. C'est une forme de dialogue entre l'administration et les fournisseurs, qui permet d'affiner la définition du besoin et de garantir que celui-ci est réaliste et réalisable.

Les fiches techniques et les guides méthodologiques sont également utiles. Ils offrent un cadre pour structurer la définition du besoin, en intégrant des critères de qualité, de durabilité et d'efficacité. Par exemple, le ministère de l'Économie propose des fiches pour aider les acheteurs publics à exprimer leurs besoins de manière claire et exhaustive.

Enfin, les consultations préalables permettent de recueillir les avis des opérateurs économiques avant de finaliser la définition du besoin. Ces consultations favorisent une meilleure compréhension mutuelle et permettent d'anticiper les contraintes techniques ou juridiques.

B. Les bonnes pratiques pour une définition optimale

Au-delà des outils, certaines pratiques méritent d'être adoptées pour garantir une définition optimale du besoin.

La première est la collaboration. Il ne suffit pas qu'un seul service définisse le besoin ; il faut impliquer toutes les parties prenantes, des bénéficiaires aux experts techniques, en passant par les décideurs. Cette approche collaborative permet de prendre en compte tous les aspects du projet et d'éviter les oublis.

La seconde est la flexibilité. Une définition trop rigide risque de se heurter à des imprévus ou à des évolutions du marché. Il faut donc savoir ajuster le besoin en cours de procédure, tout en respectant les règles de transparence et de concurrence.

Enfin, la troisième est le retour d'expérience. Les marchés précédents offrent de précieuses leçons, qu'il serait dommage de négliger. En analysant les erreurs et les réussites du passé, les administrations peuvent améliorer leurs pratiques et éviter de reproduire les mêmes erreurs.

Ainsi, la définition du besoin dans l'achat public est bien plus qu'une étape technique ou administrative. Elle est un art, une science, et parfois même une philosophie. Elle exige rigueur, clarté et discernement, mais aussi ouverture d'esprit et capacité d'adaptation. Car enfin, définir un besoin, c'est anticiper l'avenir, prévoir l'imprévisible et préparer le terrain pour des marchés publics efficaces, équitables et responsables.

In fine, les défis sont nombreux, mais les outils modernes et les pratiques collaboratives offrent des solutions prometteuses. À condition, bien sûr, que l'on sache les utiliser avec intelligence et mesure. Car, comme le disait Voltaire, « Le doute est un état désagréable, mais la certitude est ridicule. » Dans les marchés publics, il faut savoir douter, réfléchir et ajuster, pour mieux définir le besoin et garantir la réussite des projets..

Rédigé par Hajar DEHANE & Mamoune ACHARKI



LE MARÉCAGE DU MARIAGE PRÉCOCE : RÉFORME DE LA MOUDAWANA OUI, MAIS ENCORE !

Notre pays persiste et signe : le mariage précoce est bien encore là en plusieurs dizaines de milliers. N'en déplaie aux statistiques qui le réduisent à 30.000 par an, un nombre important relève de l'informel; la Fatiha dissimulant l'officiellement interdit, le socialement toléré.

Ceci dit, le "sacrifice" de filles à peine pubères, ne se limite pas au seul mariage précoce. Plusieurs dizaines de milliers d'autres, prennent le chemin des villes pour servir dans les maisons.

Face à cela, suffirait-il de réformer la Moudawana et d'approuver des lois plus dissuasives?

Si un tel dispositif reste nécessaire pour éviter que de très jeunes innocentes soient jetées dans les ... bras d'adultes sans scrupule et de familles "froides", des solutions doivent être inventées et activées pour mettre fin aux véritables causes de ce drame social.

Trois pistes complémentaires, devraient être empruntées dans ce sens :

1- Une Économie Solidaire génératrice de revenu digne et durable :

L'ES devrait basculer d'une vocation vivrière, vers celle de moteur de croissance économique. Les potentialités considérables que renferme notre monde rural dans ce domaine, sont de nature à faire reculer structurellement la vulnérabilité des familles.

Elles devraient être portées par des coopératives à multiplier, des Centres de Collecte et de Valorisation (CCV) à implanter dans les principales zones de production, et des Sociétés privées de Mutualisation et de Commercialisation (SMC) dont les coopératives et les CCV seraient actionnaires.

2- Un Enseignement ascenseur social :

L'Enseignement devrait basculer d'une perception citadine déphasée, vers celle d'un Enseignement rural, véritable ascenseur social.

Un Enseignement porté par des Centres du Savoir et de l'Epanouissement (CSE) où l'enfant reçoit des leçons en trois jours par semaine tout en y étant hébergé, nourri, suivi médicalement, puis transporté chez lui à la fin du 3ème jour.

Un Enseignement porté également par une discrimination positive au profit des meilleurs lycéens et bacheliers issus du monde rural, pour accéder hors quota aux facultés nationales sélectives et à des bourses d'études dans de grandes institutions étrangères.



3- Une Santé innovante et efficace :

La Santé devrait basculer de la logique de l'hôpital citadin, vers celle du Centre Médical dans le Chef-lieu et le Camp Ambulant de Proximité (CAP) dans les zones rurales reculées.

Ces deux structures de Santé devraient être dotées de corps médicaux qui se relaient au mois pour qu'ils puissent supporter l'éloignement.

De même qu'elles devraient bénéficier de l'appui des médecins du privé, qui y assureraient une présence bénévole, d'une journée par médecin et par mois, au titre du Service à Rendre à la Nation.

Ce n'est qu'au prix de telles pistes, que le monde rural se portera économiquement mieux pour cesser de sacrifier ses petites filles.

Rédigé par Najib Mikou

POLYGAMIE : ENTRE SAGESSE DIVINE ET MALAISE SOCIAL – UNE INCOMPRÉHENSION CONTEMPORAINE

Dans un monde où l'apparence prime souvent sur la vérité, une question mérite d'être posée avec honnêteté : pourquoi tant de rejet autour d'une pratique que le Coran autorise, que la nature semble admettre, et que la société, paradoxalement, tolère en silence ? La polygamie, loin d'être une curiosité archaïque, soulève aujourd'hui des enjeux profonds, liés à l'amour, à la justice, à la complexité des relations humaines.

Une vérité biologique que l'on préfère ignorer

Loin des dogmes, certaines disciplines comme la biologie comportementale et l'anthropologie nous rappellent que l'être humain n'est pas, par essence, monogame. Le biologiste David P. Barash souligne cette ambivalence naturelle : l'homme oscille entre fidélité affective et curiosité sexuelle. La testostérone, moteur du désir masculin, pousse parfois à la quête de renouveau, créant un tiraillement intérieur que la société peine à reconnaître.

Dans ce contexte, la polygamie, lorsqu'elle est encadrée, apparaît moins comme une dérive que comme un régulateur potentiel. Le Coran ne l'a pas instituée dans un élan de permissivité, mais dans une logique de responsabilité : quatre épouses, oui, mais sous condition d'équité absolue. Si cette voie avait été contraire à la dignité humaine, elle n'aurait jamais été envisagée dans le cadre sacré de la révélation.

Mariage au Maroc : entre façade sociale et blessures silencieuses

Dans notre société, le mariage est souvent contracté sans réelle connaissance mutuelle, sous l'influence des convenances ou des pressions familiales. Rapidement, les couples se heurtent à l'épreuve du quotidien : incompatibilités, absence d'intimité, solitude à deux. Et quand le désir s'éteint ou se déplace, l'homme cherche parfois ailleurs. La femme, elle, reste figée, non par choix, mais par peur : celle du regard des autres, du rejet, de l'abandon.

Le contrat de mariage devient alors une vitrine, et la cellule familiale un décor fissuré. Ce ne sont pas les interdits qui réparent l'usure, mais une réflexion courageuse sur les besoins réels des individus.

La sexualité, entre non-dits et hypocrisie collective

Le désir est omniprésent dans la culture populaire, mais curieusement absent des débats sérieux. La société marocaine vit une forme de schizophrénie morale : ce qu'elle blâme le jour, elle le tolère dans l'ombre. On prétend défendre les femmes, mais on oublie de leur offrir le droit de choisir. On érige la fidélité en idéal, tout en fermant les yeux sur les infidélités numériques, émotionnelles, ou charnelles.



La polygamie, encadrée et assumée, pourrait offrir un cadre à ce qui existe déjà de manière informelle, au lieu de laisser ces réalités prospérer dans la clandestinité.

Le refus de partager : question de cœur ou de pouvoir ?

Nombreuses sont les femmes qui refusent la polygamie, non parce qu'elles aiment trop leur mari, mais parce qu'elles redoutent de perdre ce qu'elles ont acquis : sécurité, maison, statut. Là où l'homme est fortuné, la première épouse reste silencieuse. Là où la femme est indépendante, certaines acceptent la coépouse sans drame.

Le rejet de la polygamie est donc moins une affaire de sentiment qu'un enjeu de pouvoir. Il est injuste de présenter son interdiction comme un acte de protection féminine universelle : cela revient à nier la diversité des parcours, des volontés et des voix féminines.

Une piste pragmatique : encadrer pour mieux protéger

Aujourd'hui, la loi marocaine restreint drastiquement la polygamie, au nom de la stabilité familiale. Mais dans les faits, cette restriction a favorisé la prolifération des relations extraconjugales, des enfants nés hors mariage, des drames silencieux.

Pourquoi ne pas envisager une alternative plus lucide ? Une polygamie discrète mais légale, dans laquelle l'homme pourrait, sous conditions strictes, prendre une seconde épouse sans l'aval préalable de la première, tant que les droits de celle-ci sont pleinement respectés. Cela permettrait d'offrir un cadre protecteur à toutes les parties, d'éviter les souffrances inutiles et de faire reculer les zones grises.

Il est temps de sortir du déni. Les réalités humaines, même dérangementantes, méritent d'être prises en compte avec humanité. La polygamie, telle que pensée dans la tradition musulmane, n'est ni un caprice ni une régression. C'est une réponse possible, parmi d'autres, à des tensions sociales, conjugales et individuelles profondes.

Vers une réconciliation entre foi, loi et réalité

Réformer ne signifie pas choquer, mais soigner. L'État, en repensant le Code de la famille, pourrait faire œuvre de justice, non en imposant, mais en proposant. Parce que le silence sur ces questions ne protège pas : il abîme. Et que la reconnaissance des réalités humaines, elle, ouvre la voie à une société plus sereine, plus juste, plus vraie.

Rédigé par Par Zakaria Berala



GOUVERNER, C'EST PRÉVOIR (OU FAIRE SEMBLANT)

Encore un an et demi avant la fin du mandat Akhannouch, mais à l'entendre, on dirait qu'il est déjà en 2030, lunettes de soleil sur le nez et Coupe du monde à l'horizon. Tandis que les citoyens comptent les dirhams et les mois restants avant les prochaines élections, lui compte les chantiers... et les années post-électorales. Car, surprise, la grande priorité semble être moins 2026 que la décennie suivante.

Dans les médias publics, quelques clips fleurissent, histoire de rappeler au peuple que le gouvernement bosse dur. Les partis d'opposition crient à la manœuvre pré-électorale ? Bah, routine. Pourtant, derrière les belles promesses d'emplois par millions et de chantiers titanesques, les chiffres restent frileux, comme un thermomètre en panne de confiance : trois années, 75.000 emplois. Soit un peu plus qu'un village de taille moyenne. L'objectif ? Un million. Reste à savoir s'il s'agit de postes réels... ou de projections PowerPoint.

Mais attention, le gouvernement voit plus loin. Ou plutôt, il saute à pieds joints par-dessus le scrutin de 2026, pour se projeter directement dans un Maroc rêvé à l'horizon 2030, avec stades, tunnels et emplois pour tous. Et tant pis si, entre-temps, les partenaires du RNI, un brin gênés aux entournures, prennent leur distance. Ce n'est pas une rupture, c'est un « détachement stratégique ». En gros, chacun commence à sortir ses propres pancartes sans quitter tout à fait le cortège.

Dans le fond, ce flou savamment entretenu n'est peut-être qu'un pari : moins les électeurs comprendront, plus ils hésiteront. Et qui hésite... finit souvent par voter pour celui qui parle le plus fort. Ou le plus loin.

Un peu d'air dans les chiffres :

Depuis vingt ans, tous les gouvernements marocains ont promis monts et emplois. Et pourtant, le taux de chômage dépasse aujourd'hui les 13 %, contre 9,1 % en 2005. L'économie a progressé, mais la machine à absorber les jeunes diplômés semble grippée. À titre de comparaison, la Tunisie affiche un taux équivalent malgré des turbulences politiques bien plus marquées.



La vraie urgence ? Penser l'emploi autrement : reconversion, économie sociale, numérique local. Pas seulement des méga-chantiers ou des chiffres ronds. L'avenir du travail ne se construit pas uniquement à coup de promesses quinquennales, mais avec des mesures concrètes, ciblées et surtout... suivies.

Rédigé par Adnane Benchakroun

AU-DELÀ DE ZAKAT AL-FITR , LA ZAKAT TOUT COURT !

Par la volonté d'Allah , faisons l'apologie de la Zakat !

Après un mois de jeûne , les croyants et les fidèles ponctuent comme le veut la tradition religieuse le carême par la Zakat al fitr . Un devoir religieux qui fait partie des cinq piliers de l'islam et dont les croyants doivent s'acquitter pour chaque membre de leur famille.

Cachez moi ces misérables mendiants que je ne saurais voir !

Ce ramadan, des mendiants il y en avait dans toutes les rues . A la sortie des magasins , des souks et des supermarchés des dizaines , voire plus , de mains se tendent dans l'espoir de récolter une poignée de dirhams de chez des jeûneurs voulant faire une bonne action en ces jours bénis.

Sans vouloir exagérer, nous avons assisté à une misère envahissante, une précarité rampante et une pauvreté désarmante qui ont donné naissance à une prolifération des mendiants.

Comme dirait l'autre, grâce à Dieu pour faire œuvre de charité en ce mois sacré, il y avait dans nos villes des centaines de milliers de personnes qui ne savent plus quoi faire pour manger à leur faim !

Il y a assurément un fossé vertigineux qui s'est creusé entre ceux qui n'ont plus aucun gagne-pain et la classe très moyenne, surendettée , et accessoirement avec l'ensemble de la société.

Une aumône symbolique en faveur des défavorisés

Mais, lorsque vous voulez offrir une partie de votre repas de rupture du jeûne à un mendiant de passage , il ne s'agit là que de l'aumône qui contribue surtout à vous donner bonne conscience ! Une aumône symbolique en faveur des défavorisés !

En effet, l'essence de la philosophie du jeûne de ramadan est de partager les privations que doivent endurer les plus pauvres et plus généralement de ressentir de la compassion vis-à-vis des souffrances de populations condamnées à la famine , comme c'est malheureusement le cas dans la bande de Gaza , au Soudan et ailleurs.

Solidarité et compassion !

C'est ainsi que la conscience du jeûneur doit en principe être très éveillée et sensible par rapport aux privations subies par les plus pauvres.



Certains n'arrivent plus à s'offrir un demi kilo de sardines, la protéine des pauvres et inutile de revenir sur l'épisode du vendeur de sardines à 5 dh et le feuilleton qui s'en est suivi !

D'autres n'achètent plus de viande, de poulet ni même des œufs face à un chef de gouvernement qui ne veut rien voir et ne veut absolument rien entendre !

Et qui s'accroche à l'alibi de la sécheresse et au prétexte de l'inflation alors qu'à l'échelle internationale, la spirale inflationniste née dans le sillage de la crise du Covid et exacerbée par , par la suite , avec la guerre d'Ukraine a disparue depuis trois ans déjà !

Le gouvernement ne peut pas condamner une frange de la population à la faim alors que des centaines de milliards ont été consacrés à l'importation de viandes rouges et que de gros budgets sont investis pour la CAN et la Coupe du monde 2030 !

Des autoroutes et des trains à grande vitesse, d'accord absolument, mais avec le taux de chômage effrayant pourquoi condamner les marocains non-productifs et non-actifs à la misère à perpétuité !? Des autoroutes et des trains à grande vitesse, d'accord absolument, mais avec le taux de chômage effrayant pourquoi condamner les marocains non-productifs et non-actifs à la misère à perpétuité !?

Oui , si la conjoncture climatique et économique n'est pas favorable c'est qu'il y avait un besoin impérieux et une urgence absolue et vitale à prendre des mesures adéquates.

Par la volonté d'Allah !

De véritables aides sociales directes et concrètes , un vrai registre social et non pas un registre capitaliste, une baisse conséquente des prix du carburant, un moratoire sur le prix des viandes rouges et surtout, un retour de la compensation en faveur des plus défavorisés.

En un mot : un véritable état social qui n'abandonne pas les défavorisés sur le chemin de l'exclusion et de la précarité !

Et où le ruissellement du haut vers le bas de la pyramide sociale fonctionne comme devrait fonctionner un état normalement constitué avec des institutions bien représentatives . Où des mécanismes de solidarité fonctionnent en permanence indépendamment de la conjoncture politique, économique ou climatique !

Si de telles décisions ne sont pas prises , les dégâts seront totalement dramatiques pour les laissés pour compte car l'aumône qu'ils peuvent recevoir n'est qu'une goutte d'eau dans un océan de misère !

Une goutte d'eau dans un océan de misère !

C'est pour cela, pour des considérations de cohésion, de solidarité et de paix sociale, que Dieu Tout puissant a institué la Zakat , qui fait partie des cinq piliers de l'islam et dont les croyants doivent s'acquitter une fois par an pour ceux qui ont un capital, une rente , un commerce, une épargne ou de l'argent qui dort ou qui est investi dans l'agriculture ou un bien locatif .

Sans jugement aucun, et encore moins sans jugement de valeur, qui prend encore la peine de s'acquitter de la Zakat !?

Certains n'arrivent à payer leurs impôts ou leurs dettes que bien difficilement et d'autres sont pris dans le tourbillon infernal du coût de la vie !

Et je ne vous parle même pas de ceux qui ne paient même pas leurs impôts et profitent sans vergogne et sans foi ni loi de l'absence de textes contre l'enrichissement illicite, de la corruption qui bénéficie de l'impunité, voire des trafics en tous genres qui rapportent des centaines de millions de dh.

Il n'est pas dit que les marocains ne s'acquittent pas de la Zakat, même s'il n'y aucun moyen de vérifier, mais il y a des signes qui ne trompent pas et pour cela, nul besoin de chiffres ou de statistiques.

DES nouveaux riches et encore beaucoup plus de nouveaux pauvres !

La Zakat est absolument une révolution divine pour une répartition , équitable et juste , des richesses sinon on se retrouve fatalement avec des nouveaux riches et des milliers de nouveaux pauvres. Mais, encore une fois sans jugement aucun, il n'est pas interdit d'être riche et il est autorisé d'être fortuné et honnête !

Le Maroc n'est pas une dictature islamique, et le Commandeur des Croyants n'a pas à imposer la Zakat tout comme l'état n' en fait pas son affaire même s'il arrive que le gouvernement s'autorise quelques fois des prélèvements sur les salaires des fonctionnaires comme ce fût le cas lors du Covid, du séisme du Haouz ou en d'autres circonstances !

Pour la Zakat, le croyant doit lui-même prendre l'initiative sans contrainte, si ce n'est celle de l'obligation religieuse et l'amour de Dieu et la certitude de devoir rendre des COMPTES le jour du jugement dernier !!

Les sentiers du Seigneur sont certainement impénétrables, mais il est flagrant que la société marocaine présente de plus en plus de symptômes qui révèlent la facture de la fracture sociale résultant de la mauvaise gouvernance !

Et surtout, du coût social de certaines prises de décision ou encore pire de décisions que certains décideurs ne prennent désespérément pas !

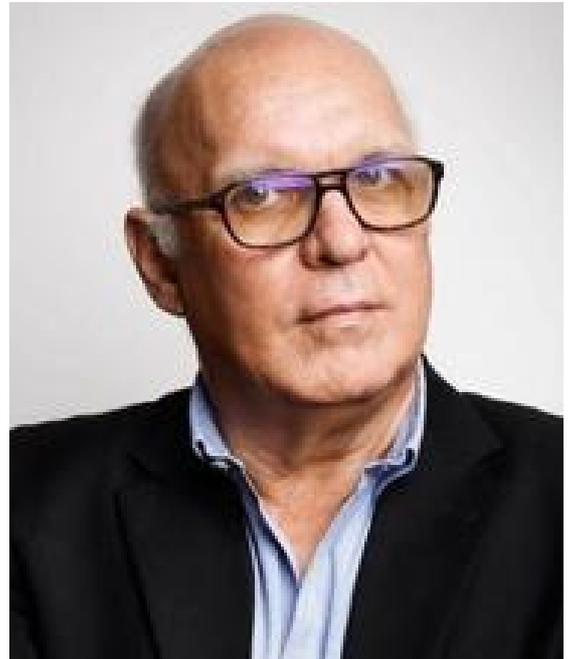
Bien évidemment, je suis bête : pourquoi parler de Zakat et de religion avec ceux qui ne veulent pas comprendre que les deniers publics c'est de l'argent illicite et que le détournement de fonds est un crime, comme un autre , interdit et puni par Allah. !?

D'autant plus lorsqu'il s'agit d'argent qui aurait dû en principe être affecté en direction des défavorisés !
Dieu reconnaît toujours les siens. Amen

BARDELLA EN ISRAËL, LE DÉSHONNEUR RÉCIPROQUE D'UN RAPPROCHEMENT CONTRE NATURE

L'extrême droite européenne en général, et française en particulier, a opéré un rapprochement spectaculaire avec le gouvernement d'extrême droite au pouvoir en Israël. Ce qui semblait impensable il y a encore quelques années est aujourd'hui une réalité. Une situation qui fait du Rassemblement National le plus fidèle allié du gouvernement israélien. Cette alliance, à priori contre-nature, ne l'est pas du tout si l'on se réfère aux contenus de leurs histoires et actualités croisées. En effet, l'idéologie de ces deux mouvements d'extrême droite est basée sur le racisme et l'exclusion.

Et si l'extrême droite française se dit débarrassée (ce qui reste à prouver) d'une facette de son racisme historique, l'antisémitisme, son avatar israélien semble être contaminé par une espèce de « syndrome de Stockholm » hérité du nazisme allemand. Aucun juif ou israélien digne de ce nom ne peut accepter les horreurs commises par Tsahal au service des pseudo-nazis au pouvoir en Israël, qui se revendiquent israéliens. Ils sont nombreux en Israël et ailleurs, bien que pour l'instant minoritaires, à s'indigner des massacres en cours. Comble du ridicule : ils sont accusés d'antisémitisme par les autres alors qu'ils sont juifs et, pour certains d'entre eux pratiquants. Leur nombre va grandir si l'on se réfère à l'histoire juive qui a donné tant d'hommes de bien à l'humanité.



Les deux extrêmes droites se retrouvent en réalité dans une haine commune du monde musulman, caricaturé et sous-estimé. Personne ne peut imaginer que ce rapprochement est sincère : il relève de l'opportunisme politique de Netanyahu, qui ne recule devant rien pour éviter la case prison, et de celui de Marine Le Pen, qui cherche à effacer la partie sombre de son histoire personnelle liée au passé antisémite de son défunt père.

Pour que ce rapprochement prenne corps, il a fallu un contexte : les attaques du 7 octobre, des attaques d'une grande sauvagerie que le droit qualifie de « terroristes », car elles ont concerné des civils et se sont traduites par des prises d'otages. Ces attaques ont servi la cause du Hamas, plus populaire que jamais dans la bande de Gaza et dans le monde arabo-musulman, mais certainement pas la cause palestinienne.

Gaza est plus que jamais sous embargo, dépendante de l'aide internationale, meurtrie et sans horizon viable. Ce n'est pas l'avis du Hamas, qui considère à juste titre que le 7 octobre a obligé Israël à montrer un visage beaucoup moins séduisant : celui d'un État colon occupant illégalement des terres que l'ONU attribue à la Palestine ; celui d'un État violent, inscrit dans la vengeance et le non-droit. Paradoxalement, cette violence de l'armée israélienne, très largement soutenue par les États-Unis, s'est avérée inefficace.

Aujourd'hui, à part quelques illuminés religieux des deux côtés, personne ne croit en la solution militaire. Israël bombarde Gaza depuis un an et demi sans résultat tangible ; bien au contraire. Les otages n'ont pu être libérés que par la négociation et le Hamas s'est renforcé politiquement en interne : c'est la seule entité en mesure de faire régner la sécurité à Gaza. À l'international, même les États-Unis prennent langue avec ses dirigeants.

La politique israélienne détruit la cohésion interne du pays avec une mobilisation sans précédent de la population contre ses dirigeants. Beaucoup d'Israéliens quittent Israël ; les chiffres sont effarants. Le pays est devenu un pari un peu partout dans le monde et l'antisémitisme croît chaque jour davantage. Les voix de la sagesse en Israël sont muselées : Haaretz, l'Université de Jérusalem et bien d'autres organes militants de la paix sont privés de financement et menacés dans leur existence. Cet ostracisme concerne aussi les médias français proches des idées de l'extrême droite française. Le journaliste israélien Charles Enderlin, un humaniste authentique, jadis correspondant d'Antenne 2 (ex-France 2) en Israël, ne passe plus à la télévision française. Les images des massacres en cours à Gaza non plus.

Il est vrai que l'arrivée de Trump a relégué l'Europe en division inférieure. L'Europe se retrouve dans une posture inédite depuis le Moyen Âge : une époque où la civilisation musulmane était dominante et portée par les lumières de ses philosophes et hommes de sciences. L'alliance de circonstance qui vient de rapprocher les mouvements racistes israéliens et européens ne peut pas occulter l'histoire récente de la Shoah.

Que l'extrême droite française notamment se mette du côté des extrémistes israéliens pour tenter de déporter le peuple palestinien relève presque d'une logique génétique ; mais c'est une honte absolue pour les juifs — un peuple qui a subi les outrages de la déportation.

La question du Moyen-Orient n'est pas simple ; elle est même très compliquée. Elle mérite plus d'explications. Deux concepts s'opposent lorsqu'il s'agit de traiter un sujet délicat : celui de la vérité — en principe multiple — et celui de la réalité supposée unique. Chacun a sa vérité et toutes méritent d'être entendues.

Celle du Hamas repose sur plusieurs logiques :

- L'échec des accords d'Oslo torpillés par l'extrême droite actuellement au pouvoir. Rabin, un des parrains des accords et grand général israélien, voyait dans ces accords une ambition tardive pour la paix ; Netanyahu s'y est opposé farouchement.
- La frustration liée au fait d'être privé des résultats des élections palestiniennes remportées par le Hamas face à Mahmoud Abbas.

Cette logique n'excuse en rien les attaques terroristes mais peut les expliquer. Le musée de l'holocauste de Miami explique — sans les justifier — les horreurs nazies par l'humiliation subie après le traité de Versailles (1919). De même on peut expliquer celles du 7 octobre par le blocus sur Gaza ou les humiliations infligées aux Palestiniens aux checkpoints.

Cette cause palestinienne est souvent instrumentalisée par certains régimes arabes comme repoussoir face aux revendications internes. Elle revient pourtant au centre d'une géopolitique mondiale plus compliquée qu'avant 1993 et plus urgente que jamais.

Contrairement au récit que cherchent à imposer Bardella ou Netanyahu, Juifs et Musulmans ont cohabité longtemps : expulsés ensemble d'Espagne (1492-1610), aucun juif n'a été déporté d'Afrique du Nord durant la Seconde Guerre mondiale ; les pogroms appartiennent à une histoire européenne plutôt qu'arabo-musulmane.

L'Homo sapiens — « homme sage » — pourrait-il enfin se souvenir qu'il porte ce nom avant qu'il ne soit trop tard ?

Rédigé par Bargach Larbi



EN DÉCLENCHANT LA GUERRE ÉCONOMIQUE, TRUMP POUSSE LE MONDE VERS L'INCONNUE !

Il faut reconnaître au Président Américain Trump au moins ce mérite : tenir ses promesses électorales. Il a promis d'appliquer des tarifs douaniers pour défendre l'économie américaine conformément à son slogan de campagne MAGA (Make America First Again). N'épargnant aucun pays, même les plus pauvres de la planète, il a annoncé en direct sur les écrans, dans un décor bien orchestré et une théâtralité qui lui est propre, les taux qu'il compte appliquer pour chaque pays.

Deux groupes de pays sont distingués : les pays avec lesquels les USA enregistrent un excédent commercial auxquels il applique un taux minimum de 10% ; les pays avec lesquels ils dégagent un déficit, les taux appliqués sont estimés au « prorata du niveau de ce déficit. Avec toutefois des ajustements et des cumuls qui ramènent les taux appliqués à des niveaux inimaginables dépassant les 60%.

La méthode utilisée pour procéder à ces estimations n'a rien de scientifique. Elle procède d'un simplisme qui saute à l'œil et confond droits de douane et impôt. De même, en faisant inclure dans les tarifs appliqués les « manipulations monétaires », personne ne pourrait savoir comment il a été procédé pour évaluer la part de ces « manipulations ». Au final, nous sommes en mesure d'affirmer sans risque d'être contredit, que les taux annoncés sont choisis « à la tête du client » en les enveloppant dans un emballage statistique artificiellement élaboré.



Une méthodologie simpliste.

Prenons quelques exemples pour voir l'aberration de cette « méthode » qui est totalement étrange à la littérature économique telle qu'elle est enseignée dans les universités. Le calcul suivi est le suivant : on divise le déficit commercial américain envers un pays par ses importations venant de ce pays, et on multiplie le tout par 100 pour obtenir le taux appliqué par ce pays (ou groupe de pays) à l'Amérique. Pour l'Union européenne (UE), les Etats-Unis ont enregistré un déficit commercial de 235 milliards d'euros en 2024, et ont importé 605 milliards d'euros de marchandises. Soit 235/605, ce qui donne un ratio de 0,39, donc 39 %. Sur cette base, l'administration américaine, grâce à la « générosité » de Trump, a décidé de diviser le résultat par deux pour fixer les droits de douane qu'elle va imposer. Cela donne 20 % pour l'UE, 34 % pour la Chine, 26 % pour l'Inde, 46 % pour le Vietnam... La palme revient étrangement au Lesotho, à 50 %.

Il faut préciser que ces taux franchement arbitraires viennent s'ajouter à ce qui était déjà en place. Pour l'UE, le droit de douane, de 1,2 % en moyenne, va passer à 21,2 %. Pour la Chine, qui était à 10 % en moyenne pondérée avant l'arrivée de M. Trump à la Maison Blanche, et qui avait déjà subi une hausse de 20 % ces deux derniers mois, le taux final moyen tournera autour des 64 %, en fonction des objets.

Au total, 56 pays, ainsi que l'UE, seront touchés par ces droits de douane spécifiques. Le reste du monde sera imposé à 10 %. Deux pays sont exemptés : le Canada et le Mexique, pour lesquels une taxation de 25 % avait déjà été annoncée dès février (mais uniquement pour les marchandises qui ne sont pas dans l'accord de libre-échange nord-américain). Par ailleurs, les mesures déjà décidées de taxation douanière de 25 % sur l'acier, l'aluminium et les automobiles restent en place.

Un nouveau monde se profile à l'horizon.

Ce faisant, l'administration Trump a plongé le monde dans l'inconnue. On n'est plus dans l'incertitude comme avant. C'est un monde nouveau qui se profile à l'horizon, celui de la fin d'une mondialisation que d'aucuns qualifiaient de « mondialisation heureuse ». Pour ceux qui en ont profité s'entend et en premier lieu les Etats-Unis. En décrétant la fin du libre-échange avec des droits de douane exorbitants, les grands perdants seraient vraisemblablement ceux-là même qui ont allumé la mèche. On le voit déjà avec les manifestations populaires qui ont eu lieu ce dimanche 6 avril dans les principales villes américaines, l'effondrement des principales bourses mondiales. Apple a perdu en 24 heures 300 milliards \$, soit 12,5 milliards \$ par heure.

Et ce n'est que le début.

Les effets délétères des politique protectionnistes menées à l'aveuglette ne sont plus à démontrer. Une politique protectionniste menée par un pays en voie de développement pourrait se comprendre. Mais venant de la première puissance mondiale, représentant un quart de la richesse du globe et 30% de la consommation mondiale, c'est franchement une mesure suicidaire qui ne se justifie sur aucun plan si ce n'est un moyen de pression pour négocier et obtenir plus d'avantages et de concessions.

Le consommateur américain paiera le prix.

Les premiers à en pâtir sont les consommateurs américains. Les tarifs douaniers augmentent le coût des produits importés, ce qui peut entraîner une hausse des prix. Cela peut déclencher une inflation, car les entreprises répercutent souvent ces coûts sur leurs clients. De même, et contrairement aux prophéties de Trump, le risque est grand de voir le chômage augmenter dans la mesure où certaines industries qui demandent fortement des importations vont réduire leur activité. En outre, les tarifs peuvent perturber les chaînes d'approvisionnement complexes, entraînant des coûts supplémentaires pour les entreprises et des retards dans la production.

Bien sûr, les pays concernés par ces mesures annoncées unilatéralement, ne vont pas se laisser faire sans riposter. La Chine a d'ores et déjà annoncé des mesures de rétorsion en imposant des droits de douane de 34% sur les importations en provenance de l'Amérique. L'Union européenne est en train de s'organiser pour riposter très prochainement tout en privilégiant la voie du dialogue. Des coalitions entre pays s'organisent à travers le monde pour contrer les mesures de Trump, comme c'est le cas de la réunion tripartite entre la Chine, le Japon et la Corée du Sud. Tout indique au final, que la voie est grandement ouverte vers une guerre commerciale dont les conséquences seraient incommensurables non seulement pour l'économie mondiale, mais également pour la paix mondiale qui est déjà malmenée.

Quid du Maroc ?

Notre pays, quoiqu'en pensent certains esprits bornés, est doublement concerné par ces turbulences qui traversent la planète. D'abord, d'une façon directe à travers l'impact des barrières douanières de Trump même si elles sont à leur niveau minimum de 10%. Ensuite d'une façon indirecte par les effets qu'il subira indirectement de par l'ouverture de son économie sur le reste du monde.

L'instauration du taux de 10% ne se justifie nullement dans le cas du Maroc pour au moins deux raisons. En premier lieu, les deux pays sont liés depuis 2006 par un accord de libre-échange qui demeure, jusqu'à preuve du contraire, en vigueur. En deuxième lieu, ce sont les USA qui ont le plus profité de cet accord du moins sur le plan économique. Ainsi, sur un total des échanges bilatéraux de 73 milliards DH, le Maroc n'exporte vers le pays de l'Oncle Sam que 12,7 milliards et il importe 60,3 milliards DH, soit un taux de couverture de 21%. Si on devait suivre la logique de Trump, les droits de douane auraient été appliqués en sens inverse ! Précisons toutefois que les importations en provenance des USA représentent 8,4% de nos achats à l'étranger alors que les exportations vers ce même pays ne représentent que 3% de nos ventes à l'étranger. Un droit de douanes de 10% aurait peu d'impact sur l'économie marocaine même si le Président de l'ASMEX (Association Marocaine des exportateurs) parle d'une « douche froide ».

Mais là où le Maroc sera sévèrement affecté, c'est à travers les répercussions des effets subis par ses principaux partenaires et en premier lieu la zone euro. On estime, en effet, que la croissance de la zone euro pourrait être amputée de 0,6 à 1,2 point. Ce qui entraîne une situation de récession et par conséquent une baisse de la demande adressée à notre pays. On pourrait rétorquer, à juste titre, que le Maroc, serait à son tour avantagé sur le marché international, par rapport à des pays concurrents soumis à des tarifs douaniers supérieurs, pour améliorer sa compétitivité.

Une mondialisation à visage humain.

En tout état de cause, le gouvernement marocain est appelé à être sur le qui-vive et à redoubler de vigilance au lieu de se contenter de déclarations tranquillissantes en insistant sur la profondeur et l'ancienneté de l'amitié entre le Maroc et les USA. C'est vrai que les relations entre les deux pays transcendent l'économie pour englober le politique et le géostratégique. On ne pourra que s'en féliciter. Mais rien n'empêche de réfléchir à l'avenir de notre pays dans ce nouveau monde qui est en train de se dessiner. Il faut absolument que le Maroc y soit partie prenante. Le débat est ouvert sur la nécessité d'un nouveau multilatéralisme avec de nouvelles alliances, sur la poursuite de la mondialisation sans Trump, mais une mondialisation à visage humain, avec des règles plus équitables et sans puissance hégémonique ...

NOUVELLE DONNE DOUANIÈRE AMÉRICAINE : UNE OPPORTUNITÉ POUR LE MAROC COMME HUB INDUSTRIEL VERS LES ÉTATS-UNIS

L'entrée en vigueur, ce samedi, d'un nouveau plancher universel de 10 % de droits de douane sur les importations américaines, annoncée plus tôt cette semaine par le président Donald Trump, rebat les cartes du commerce mondial. Cette mesure s'ajoute aux droits existants, mais surtout, elle sera suivie dès le 9 avril d'un durcissement tarifaire ciblé sur les principaux exportateurs vers les États-Unis : la Chine (+54 %) et l'Union européenne (+20 %).

Dans ce contexte géo-économique en recomposition, le Maroc, parmi les pays les moins taxés à seulement 10 %, se trouve face à une opportunité stratégique majeure pour consolider sa position comme plateforme industrielle et logistique entre l'Europe, l'Afrique, et les Amériques.

Alors que les pays exportateurs majeurs voient leurs produits frappés par des surtaxes punitives, les entreprises cherchent des solutions de contournement. Le Maroc, en vertu de son accord de libre-échange avec les États-Unis, offre un cadre fiscal et douanier stable, permettant d'accéder au marché américain dans des conditions préférentielles. De ce fait, le Royaume devient naturellement un terrain d'accueil stratégique pour les investissements chinois ou européens souhaitant maintenir leur compétitivité sur le marché américain.

Déjà positionné comme un acteur industriel de référence en Afrique, notamment dans l'automobile, le Maroc dispose d'un écosystème automobile mature, d'une montée en puissance des projets liés aux batteries électriques, d'un réseau logistique performant avec Tanger Med comme tête de pont vers l'Atlantique, et d'une politique énergétique tournée vers les énergies renouvelables. Tous ces atouts renforcent la crédibilité du Maroc pour accueillir des unités de production tournées vers l'exportation.

Ce contexte offre une fenêtre d'opportunité que les autorités marocaines peuvent exploiter à travers une offensive de diplomatie économique ciblée vers les entreprises européennes et asiatiques, la mise en avant du régime douanier avantageux, de la stabilité politique et des incitations fiscales, ainsi que la promotion du Maroc comme base industrielle de "relocalisation stratégique" vers les USA. Des joint-ventures marocaines avec des partenaires internationaux pourraient ainsi voir le jour dans des secteurs de pointe : batteries, composants électroniques, systèmes de gestion d'énergie, etc.

Loin d'être une menace, la nouvelle donne douanière américaine constitue une opportunité pour le Maroc, à condition de s'en saisir avec agilité. En capitalisant sur sa position géographique, ses accords commerciaux et son écosystème industriel, le Royaume peut non seulement attirer de nouveaux investissements mais aussi monter en gamme dans les chaînes de valeur mondiales. Ce serait un pas de plus vers une stratégie d'intégration économique intelligente, alignée sur les mutations du commerce international.



Pour transformer cette opportunité en levier de développement, plusieurs axes d'action sont à privilégier :

Premièrement, il est impératif d'accélérer la diplomatie économique ciblée. Cela passe par l'identification des groupes industriels européens et chinois fortement exportateurs vers les États-Unis, l'organisation de rencontres stratégiques au Maroc, et l'activation des réseaux diplomatiques et des agences de promotion de l'investissement pour promouvoir les avantages compétitifs du Royaume.

Deuxièmement, il convient de renforcer l'offre d'accueil industrielle en accélérant l'aménagement de zones dédiées aux filières de l'électromobilité, en facilitant l'accès au foncier et à l'énergie verte, et en développant des incitations spécifiques pour les industries tournées vers l'exportation américaine.

Troisièmement, la mise en place d'un guichet spécial pourrait constituer un outil opérationnel efficace. Ce guichet regrouperait les services administratifs, douaniers et fiscaux pour accompagner les investisseurs étrangers, tout en favorisant les partenariats avec les industriels marocains.

Enfin, il est essentiel d'anticiper les besoins en compétences à travers des programmes de formation adaptés, en partenariat avec les acteurs industriels et les établissements d'enseignement, afin de garantir une main-d'œuvre qualifiée dans les filières stratégiques.

L'OPINION DES JEUNES



**Rejoignez notre chaîne WhatsApp
pour ne rien rater de l'actualité !**



SCAN ME

@lodjmaroc      

Projection normative et autonomie réglementaire : le décret Trump comme révélateur des tensions transatlantiques

La récente initiative de l'administration Trump, exigeant des entreprises françaises l'abandon de leurs politiques de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) comme condition d'accès aux marchés publics américains, constitue un événement révélateur des tensions contemporaines dans la gouvernance économique mondiale. Cette démarche sans précédent, formalisée par un courrier officiel de l'ambassade américaine à Paris, transcende la simple question des politiques d'entreprise pour révéler des dynamiques fondamentales de pouvoir, de souveraineté et de compétition normative à l'échelle internationale. L'analyse de cette situation offre une fenêtre privilégiée sur l'évolution des relations transatlantiques et, plus largement, sur les mécanismes par lesquels différentes conceptions de l'organisation sociale et économique s'affrontent dans l'espace mondialisé contemporain.

La mécanique de l'extraterritorialité juridique américaine

L'extension internationale du décret présidentiel 14173 s'inscrit dans une tradition établie de projection normative américaine. Depuis plusieurs décennies, les États-Unis ont développé un arsenal juridique permettant l'application de leurs normes au-delà de leurs frontières. Cette pratique, qui s'est manifestée dans des domaines aussi divers que la lutte contre la corruption (FCPA), les sanctions économiques (Iran, Cuba), ou la réglementation financière (FATCA), repose sur un levier fondamental : l'attractivité et la centralité du marché américain dans l'économie mondiale.

Le mécanisme déployé dans le cas présent suit un schéma désormais familier. L'accès au marché américain, particulièrement lucratif dans des secteurs stratégiques comme l'aéronautique, la défense ou les technologies avancées, est conditionné à l'adoption de normes définies unilatéralement par Washington. Cette conditionnalité transforme le simple accès commercial en un puissant outil de diffusion normative. La particularité de cette nouvelle itération réside dans son application à un domaine jusqu'alors considéré comme relevant de l'autonomie organisationnelle des entreprises : leurs politiques internes en matière de gestion de la diversité.

Le courrier de l'ambassade américaine à Paris illustre parfaitement cette logique en stipulant que le décret "s'applique obligatoirement à tous les fournisseurs et prestataires du Gouvernement américain, quelle que soit leur nationalité et le pays dans lequel ils opèrent."



Cette formulation, la demande de conformité dans un délai de cinq jours, ne laisse aucune ambiguïté quant à l'intention d'extraterritorialité et à la hiérarchisation implicite des ordres juridiques qu'elle suppose.

Conceptions divergentes de l'équité et de l'organisation sociale

Au cœur de cette confrontation réglementaire se trouve une divergence profonde concernant les conceptions de l'équité et les modalités appropriées d'organisation sociale. Ces différences ne sont pas simplement techniques ou circonstancielles, mais reflètent des traditions intellectuelles, juridiques et politiques distinctes qui ont façonné différemment les sociétés de part et d'autre de l'Atlantique.

Le modèle européen, particulièrement dans sa variante française, reconnaît l'existence d'inégalités structurelles et considère légitime l'intervention institutionnelle pour les corriger. Cette approche s'est traduite par l'élaboration progressive d'un cadre juridique et de pratiques organisationnelles qui valorisent explicitement la diversité et l'inclusion comme des objectifs sociétaux désirables. Les politiques de DEI des entreprises françaises s'inscrivent dans cette tradition et répondent également à des attentes normatives de leurs parties prenantes locales.

À l'opposé, la vision promue par l'administration Trump privilégie une conception formelle de l'égalité, centrée sur l'absence de discrimination explicite plutôt que sur la correction active des déséquilibres hérités.

Cette approche, qualifiée de "méritocratique" dans le libellé même du décret ("restoring merit-based opportunities"), considère toute prise en compte de caractéristiques personnelles telles que le genre, la race, l'orientation sexuelle ou toute autre identité dans les processus de recrutement ou de promotion comme potentiellement discriminatoire.

Il serait réducteur de présenter cette divergence comme un simple clivage Amérique-Europe. Des conceptions similaires à l'approche européenne existent aux États-Unis, tout comme des perspectives proches de la vision trumpienne trouvent des partisans en Europe. Néanmoins, l'initiative présente représente une tentative d'imposer une conception particulière à l'ensemble des acteurs économiques internationaux interagissant avec l'appareil étatique américain, transformant ainsi une question de diversité interne des opinions en un conflit de souveraineté normative.

Autonomie stratégique et réponses institutionnelles européennes

Face à cette projection normative, la capacité des institutions européennes à protéger l'autonomie de leurs entreprises constitue un test crucial pour l'autonomie stratégique européenne. Historiquement, l'Union européenne a développé différents mécanismes pour contrer l'extraterritorialité juridique américaine, avec des résultats variables.

Le règlement de blocage adopté en réponse aux sanctions américaines contre l'Iran représente une tentative de créer un bouclier juridique pour les entreprises européennes. Cependant, son efficacité s'est avérée limitée face à la prépondérance du système financier américain et à la crainte des entreprises de perdre l'accès au marché américain. D'autres initiatives, comme les recours devant l'Organisation Mondiale du Commerce ou les négociations diplomatiques bilatérales, ont également produit des résultats mitigés.

Dans le cas présent, plusieurs options s'offrent aux institutions européennes. Elles pourraient adopter une position ferme, considérant cette exigence comme une ingérence inacceptable dans leurs affaires intérieures et mobilisant l'ensemble des instruments juridiques et diplomatiques à leur disposition pour la contester. Alternativement, elles pourraient privilégier une approche plus accommodante, cherchant à négocier des aménagements qui préserveraient l'essentiel tout en évitant un conflit ouvert.

La Commission européenne, en particulier, se trouve confrontée à un dilemme stratégique. Défendre vigoureusement l'autonomie normative européenne risquerait d'exacerber les tensions commerciales transatlantiques dans un contexte économique déjà fragile. À l'inverse, une posture trop conciliante pourrait être interprétée comme une reconnaissance implicite de la primauté normative américaine, créant un précédent potentiellement dommageable pour d'autres domaines réglementaires.

Stratégies d'adaptation organisationnelle dans un environnement normatif fragmenté

Les entreprises françaises, placées au centre de cette tension normative, développent des stratégies d'adaptation complexes qui transcendent la simple dichotomie entre conformité et résistance. Confrontées à des exigences contradictoires émanant de différentes juridictions et parties prenantes, elles élaborent des réponses nuancées qui tiennent compte de la multiplicité de leurs engagements.

L'une des approches privilégiées consiste en un découplage organisationnel stratégique. Les grandes entreprises multinationales peuvent envisager de créer des structures juridiques distinctes pour leurs activités américaines, avec des politiques différenciées selon les juridictions. Cette compartimentation permettrait théoriquement de satisfaire aux exigences américaines sans compromettre fondamentalement leurs engagements en matière de diversité dans d'autres régions. Toutefois, cette approche soulève des questions d'authenticité et de cohérence culturelle au sein de l'organisation.

Une autre stratégie repose sur la reformulation sémantique des initiatives existantes. Le défi consiste à redéfinir les programmes de diversité en termes qui échappent formellement à la prohibition américaine tout en préservant leurs objectifs fondamentaux. Cette démarche nécessite une analyse juridique minutieuse de la formulation exacte du décret et une créativité conceptuelle pour recadrer les initiatives existantes.

Enfin, certaines entreprises pourraient opter pour une stratégie de résistance coordonnée, en s'appuyant sur le soutien de leurs gouvernements et en calculant que les autorités américaines hésiteront à exclure simultanément plusieurs acteurs majeurs de leurs marchés publics. Cette approche comporte des risques évidents mais pourrait s'avérer efficace si elle bénéficie d'un soutien institutionnel solide.

Implications sectorielles différenciées et vulnérabilités stratégiques

L'impact de cette initiative américaine varie considérablement selon les secteurs d'activité, créant une géographie différenciée de la vulnérabilité économique. Les secteurs les plus exposés sont ceux qui dépendent structurellement des marchés publics américains et pour lesquels les alternatives commerciales sont limitées.

L'aéronautique et la défense constituent probablement le secteur le plus vulnérable. Des entreprises comme Airbus, Thales ou Safran entretiennent des relations commerciales substantielles avec le Pentagone et les agences de sécurité américaines. Pour ces acteurs, l'exclusion des marchés publics américains aurait des conséquences économiques immédiates et significatives, affectant potentiellement leur viabilité à long terme. Cette dépendance crée une asymétrie de pouvoir qui limite sévèrement leur marge de manœuvre face aux exigences américaines.

Le secteur technologique présente une vulnérabilité intermédiaire. Si l'accès aux marchés publics américains représente une opportunité commerciale importante, la plupart des entreprises technologiques françaises disposent d'une clientèle plus diversifiée. Cependant, ce secteur se trouve particulièrement exposé à des contradictions symboliques, ayant souvent fait de la diversité et de l'inclusion des éléments centraux de leur identité corporative.

Le secteur financier, bien que moins directement concerné par les marchés publics, pourrait néanmoins subir des pressions indirectes via les réseaux d'interdépendance qui caractérisent l'économie contemporaine. Les expériences antérieures, notamment avec FATCA ou les sanctions contre l'Iran, ont démontré la capacité américaine à exercer une influence considérable sur les institutions financières internationales.

Trajectoires possibles et scénarios d'évolution

L'analyse prospective de cette situation suggère plusieurs trajectoires potentielles d'évolution, chacune comportant des implications distinctes pour l'avenir des relations économiques transatlantiques et pour la gouvernance économique mondiale.

Un premier scénario envisageable serait celui d'une bifurcation normative progressive. Dans cette configuration, les espaces réglementaires américain et européen suivraient des trajectoires divergentes, entraînant une fragmentation croissante du système économique international. Les entreprises se verraient contraintes d'opérer dans des environnements normatifs de plus en plus incompatibles, nécessitant des adaptations organisationnelles coûteuses et complexes. Cette évolution pourrait préfigurer une reconfiguration plus fondamentale de l'économie mondiale autour de blocs normatifs distincts.

Un deuxième scénario, peut-être plus probable, serait celui d'une adaptation pragmatique généralisée. Les entreprises développeraient des arrangements hybrides leur permettant de satisfaire formellement aux exigences américaines tout en préservant l'essentiel de leurs engagements en matière de diversité. Cette adaptation s'accompagnerait d'une évolution sémantique, les initiatives de diversité étant reformulées dans un langage compatible avec les nouvelles contraintes normatives. Ce scénario, s'il évite une confrontation ouverte, risquerait néanmoins de normaliser l'extraterritorialité juridique américaine et d'affaiblir progressivement l'autonomie normative européenne.

Un troisième scénario, plus conflictuel, verrait l'émergence d'une confrontation institutionnalisée. Face à ce qu'elles percevraient comme une ingérence inacceptable, les institutions européennes mobiliseraient l'ensemble des instruments juridiques et diplomatiques à leur disposition pour contester la légitimité de l'initiative américaine. Cette confrontation pourrait s'étendre au-delà de la question spécifique des politiques de diversité pour englober l'ensemble des pratiques d'extraterritorialité juridique américaine, aboutissant potentiellement à une reconfiguration plus équilibrée des relations transatlantiques.



Conclusion : au-delà des politiques de diversité, un test pour l'ordre international

La confrontation entre l'administration Trump et les entreprises françaises autour des politiques de diversité transcende largement son objet immédiat. Elle révèle des dynamiques fondamentales concernant la gouvernance mondiale, la compétition normative et les limites de la souveraineté économique dans un monde interdépendant.

Ce conflit met en lumière les tensions inhérentes à un système international où la mondialisation économique s'est développée plus rapidement que les mécanismes de gouvernance correspondants. L'extraterritorialité juridique américaine apparaît comme une tentative de combler ce déficit de gouvernance en projetant unilatéralement des normes nationales dans l'espace international. Cette approche, si elle peut paraître efficace à court terme, soulève des questions fondamentales de légitimité et de durabilité.

Pour les décideurs européens, cette crise représente à la fois un défi et une opportunité. Un défi, car elle expose les vulnérabilités structurelles de l'autonomie normative européenne face à la puissance américaine. Une opportunité, car elle pourrait catalyser le développement d'une réponse plus cohérente et ambitieuse à l'extraterritorialité juridique, renforçant ainsi la souveraineté économique européenne.

La résolution de ce conflit établira des précédents significatifs concernant les mécanismes acceptables d'interaction entre différents ordres juridiques dans un monde globalisé. Elle contribuera également à définir les contours du nouvel équilibre de pouvoir qui se dessine entre les grandes puissances économiques et leurs conceptions respectives de l'organisation sociale et économique.

Au-delà des considérations immédiates sur les politiques de diversité, c'est donc l'architecture même de la gouvernance économique mondiale qui se trouve interrogée par cette confrontation normative transatlantique

Rédigé par Hicham EL AADNANI



ET SI TRUMP VOULAIT SIPHONNER L'ÉPARGNE EUROPÉENNE POUR PAYER LA DETTE AMÉRICAINE ?

Et si les provocations de Donald Trump à l'égard de l'Europe n'étaient pas seulement électoralistes ? Et si elles répondaient, à leur manière brutale, à une stratégie économique plus large des États-Unis visant à attirer l'épargne étrangère – notamment européenne – avant de la faire fondre sous l'effet d'un dollar affaibli ? Derrière cette hypothèse se cache un mécanisme géoéconomique aussi ancien qu'efficace : utiliser la puissance monétaire et militaire pour financer son déficit aux dépens des autres.

Les États-Unis vivent depuis des décennies au-dessus de leurs moyens. Leur dette publique dépasse désormais les trente-cinq mille milliards de dollars, soit bien plus que leur PIB. Or cette dette doit être financée. Comment ? En émettant des obligations du Trésor, ces fameux « Treasuries » que le monde entier continue d'acheter, persuadé que l'Amérique est le placement le plus sûr de la planète.

Mais cette croyance est elle-même un actif stratégique pour Washington. Elle permet aux États-Unis de trouver des acheteurs pour leur dette à des taux relativement bas, malgré les risques budgétaires et politiques internes. Et qui achète ? Des investisseurs privés, des banques centrales, des compagnies d'assurance... principalement en Europe, en Asie et dans les pays du Golfe.

La logique de Trump – qui dépasse sa seule personne – consiste à jouer avec l'instabilité du monde pour renforcer l'attractivité du dollar. En menaçant de quitter l'OTAN, en suggérant que les États-Unis pourraient ne plus défendre les pays européens, en soufflant le chaud et le froid sur les conflits en Ukraine ou au Moyen-Orient, il instille l'idée que l'Europe est vulnérable.

Et que fait l'épargne lorsqu'elle a peur ? Elle se réfugie là où elle pense être en sécurité. C'est-à-dire aux États-Unis. Résultat : les investisseurs européens retirent leurs capitaux de la zone euro pour les placer en dollars, notamment dans les obligations américaines.

Derrière la brutalité politique, un raffinement économique : plus le monde a peur, plus l'Amérique peut vivre à crédit.

La deuxième phase de cette stratégie est plus subtile, mais tout aussi redoutable : laisser le dollar se déprécier progressivement.

À première vue, cela semble contre-productif. Pourquoi attirer l'épargne étrangère si c'est pour faire baisser la valeur de la monnaie dans laquelle cette épargne est libellée ? Mais l'idée est justement là : drainer les capitaux mondiaux vers des actifs libellés en dollars, puis, une fois captifs, laisser glisser la monnaie pour rembourser moins cher.

C'est ce qu'on appelle une restructuration douce de la dette : plutôt que faire défaut, on laisse l'inflation ou la dépréciation monétaire faire le travail.



Les États-Unis, par leur taille, leur domination technologique, leur puissance militaire et le rôle central du dollar dans le commerce mondial, peuvent se permettre ce que d'autres ne pourraient pas. Aucun pays du Sud n'aurait pu se comporter ainsi sans subir une fuite massive des capitaux. Mais l'Amérique est toujours perçue comme "too big to fail".

Et cela fonctionne à merveille :

- L'épargne européenne est drainée vers les actifs en dollars.
- Les Treasuries sont achetés massivement, ce qui finance les déficits américains.

Puis, la baisse du dollar allège le poids de la dette, rend les exportations américaines plus compétitives, et affaiblit les partenaires commerciaux.

Et pendant ce temps, les épargnants européens voient la valeur réelle de leurs investissements fondre, sans recours possible.

Si ce scénario se confirme, l'Europe se retrouve piégée sur deux fronts :

Sur le plan financier, elle transfère son épargne vers une puissance qui l'utilise pour consolider son hégémonie budgétaire et géopolitique.

Sur le plan monétaire, un dollar plus faible implique un euro plus fort, ce qui pénalise les exportations européennes et aggrave la désindustrialisation du continent.

Ajoutons à cela la dépendance énergétique, la fragilité militaire et les divisions internes, et l'on comprend pourquoi certains parlent d'une Europe vassalisée, contribuant à la puissance américaine contre ses propres intérêts économiques.

Ce que l'on croyait être un chaos trumpien est peut-être une doctrine économique implicite : créer l'instabilité géopolitique pour attirer l'épargne mondiale, puis utiliser le levier monétaire pour diluer le coût de la dette. Cela ressemble à une stratégie de transfert de richesse à grande échelle, des épargnants étrangers vers le Trésor américain.

Et ce piège, l'Europe s'y jette les yeux ouverts, faute de vision stratégique unifiée.

Une crise comme stratégie délibérée, pas comme accident

Contrairement à la plupart des crises – financières, sanitaires, politiques – que les États tentent généralement d'éviter, d'endiguer ou de subir à contrecœur, la doctrine Trumpiste repose sur un postulat inverse : la crise est utile, voire nécessaire, pour réorganiser l'ordre mondial à l'avantage des États-Unis.

Ce n'est pas la crise comme échec, mais la crise comme outil. Ce n'est plus la logique du pompier mondial, mais celle de l'incendiaire lucide : créer un désordre maîtrisé qui pousse les autres à la panique, pendant que vous, vous récoltez les bénéfices de leur désorientation.



MAIS QUE SE PASSE-T-IL ENTRE L'ALGÉRIE ET LE MALI ?

Une rupture aux allures de bras de fer géopolitique

Le ciel se ferme entre l'Algérie et le Mali, et avec lui, s'obscurcit un peu plus l'état de leurs relations bilatérales. Le lundi 7 avril 2025, Bamako a réagi avec vigueur à la décision d'Alger de fermer son espace aérien à tous les vols en provenance ou à destination du Mali. En guise de réciprocité, les autorités maliennes ont décidé de fermer leur propre espace aérien à tous les aéronefs algériens, civils et militaires, en dénonçant le « parrainage du terrorisme international » par le régime algérien.

Cet échange de sanctions aériennes n'est pas un simple désaccord diplomatique. Il constitue une escalade brutale dans une crise larvée entre deux pays autrefois liés par une coopération stratégique et sécuritaire. La semaine précédente, l'armée algérienne a abattu un drone malien, affirmant que celui-ci avait violé son espace aérien. Bamako, elle, soutient que le drone évoluait en territoire malien. La réponse a été immédiate : rappel de l'ambassadeur malien à Alger, suivi par ceux du Niger et du Burkina Faso, alliés de la junta malienne.

Alger n'a pas tardé à riposter : rappel de ses ambassadeurs au Mali et au Niger, et gel de la prise de fonction de son nouvel ambassadeur à Ouagadougou. Cette série de gestes diplomatiques souligne une dégradation continue des relations entre les deux capitales sahéliennes. En décembre 2023, un premier épisode de tension s'était soldé par un rappel réciproque d'ambassadeurs, mais cette fois, la fracture semble plus profonde.

Le fond du différend remonte à des accusations récurrentes de la part de Bamako envers Alger. Le pouvoir malien, dirigé par une junta militaire depuis 2021, reproche à l'Algérie sa proximité avec des groupes armés, notamment dans la région du nord du Mali, frontalière avec l'Algérie, où l'armée malienne, épaulée par ses partenaires russes, subit des revers face à la rébellion touarègue. En janvier 2024, Bamako avait unilatéralement dénoncé l'accord de paix d'Alger signé en 2015, accord jusque-là considéré comme un pilier de la stabilisation du pays.

La méfiance mutuelle, nourrie par des intérêts sécuritaires divergents, menace aujourd'hui toute tentative de médiation régionale. Le rôle traditionnel de l'Algérie comme parrain diplomatique dans le conflit malien est désormais ouvertement contesté. Le Mali, lui, s'enfonce dans une logique d'isolement régional volontaire, misant sur un axe avec Niamey et Ouagadougou, dans un rejet commun de l'ordre international dominé par les anciennes puissances coloniales.

Cette rupture aérienne est le symbole d'une défiance stratégique, où chaque incident – comme le drone abattu – peut devenir un point de rupture. Dans un Sahel ravagé par l'insécurité, la pauvreté et l'instabilité politique, le dialogue interétatique se fait rare, et les canaux de communication se ferment, au propre comme au figuré.



Une diplomatie algérienne en perte de vitesse ?

Depuis plusieurs années, l'Algérie accumule les tensions diplomatiques avec ses voisins et partenaires stratégiques. La logique de confrontation semble avoir remplacé celle du dialogue :

Maroc : rupture unilatérale des relations diplomatiques en août 2021, fermeture de l'ambassade et suspension du gazoduc Maghreb-Europe.

Mali : dénonciation par Bamako de l'accord de paix d'Alger et accusations directes de « parrainage du terrorisme ».

Niger et Burkina Faso : alignement sur la position malienne et rappels d'ambassadeurs.

Tunisie : refroidissement discret des relations, alors que Tunis se rapproche des puissances du Golfe.

Libye : marginalisation d'Alger dans les processus de paix au profit d'autres acteurs comme Le Caire ou Moscou.

France : relation tendue malgré une tentative de rapprochement en 2022 ; désaccords persistants sur les questions mémorielles, migratoires et sahéliennes.

Espagne : crise ouverte depuis 2022 après le soutien de Madrid au plan marocain d'autonomie au Sahara, gel des relations économiques et diplomatiques.

Cette série de brouilles alimente l'image d'une diplomatie algérienne sur la défensive, fondée sur une posture souverainiste et souvent réactive, mais désarmée face aux recompositions régionales. Dans un Sahel fracturé, Alger semble de plus en plus en décalage avec les dynamiques d'intégration et de coopération attendues.

PENSER GHAZA AVANT TAZA ? OU PENSER TAZA AVANT GHAZA ? L'INTELLECTUEL FACE SES CONTRADICTIONS BIEN MAROCAINES

Dimanche matin, Rabat a été le théâtre d'une grande marche nationale initiée par le "Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation". Des milliers de citoyens venus de diverses villes marocaines se sont rassemblés dès l'aube à Bab El Had avant de marcher vers le Parlement. L'objectif était de soutenir le peuple palestinien, de protester contre la reprise de l'agression israélienne sur Gaza et de dénoncer les politiques de meurtre, de déplacement et de famine visant les Gazaouis. Plusieurs partis politiques, syndicats et organisations de défense des droits humains ont participé.

Peut-être faut-il penser à la fois Ghaza et Taza, sans céder à la simplification

À Rabat, les foules défilent. Elles scandent des slogans de solidarité inconditionnelle avec Ghaza, elles dénoncent la normalisation avec l'État d'Israël. Dans les rues, dans les voix, dans les regards : la cause palestinienne reste un cri de justice, un repère moral indéfectible. Pour beaucoup, penser Ghaza avant Taza est une évidence affective, religieuse, historique.



Et pourtant... L'État marocain laisse faire. Il ne réprime pas cette expression populaire, il la tolère, parfois même l'encadre. Pourquoi ? Parce qu'il sait. Il sait que cette cause est fondatrice dans l'imaginaire collectif. Il sait que la censurer, ce serait risquer une fracture inutile. Il sait que l'émotion palestinienne est une soupape, une mémoire, une morale.

Mais dans les coulisses diplomatiques, l'État pense autrement. Il pense un peu et aussi « Taza avant Ghaza », selon cette vieille expression bien connue. C'est-à-dire : il pense d'abord aux intérêts nationaux, à l'unité territoriale, à la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara. Il a ses raisons, ses cartes, ses partenaires. L'Espagne, l'Allemagne, la France – et surtout les États-Unis – ont reconnu ou soutenu, de fait ou de droit, la position marocaine après la normalisation. Le lien est évident, même s'il est rarement avoué.

Alors que faire, nous, intellectuels ? Nous qui croyons à la solidarité entre les peuples mais aussi à la souveraineté des États ? Comment ne pas se sentir écartelé entre un idéal de justice globale et une réalpolitik assumée ?

Peut-être faut-il accepter cette tension comme une composante de notre époque. Peut-être faut-il penser à la fois Ghaza et Taza, sans céder à la simplification. Refuser l'indifférence envers la Palestine, tout en comprenant les logiques d'État. Questionner sans diaboliser. Alerter sans saboter.

Ce n'est pas confortable, mais c'est ce que requiert l'intelligence politique : vivre avec les contradictions, les analyser, les exposer, pour mieux les transformer, un jour, en convergence.

Rédigé par Adnane Benchakroun



LA CHINE RIPOSTE AUX DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS, PANIQUE SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

La Chine a riposté aux droits de douane américains et fait chuter les marchés financiers

Vers un désastre économique similaire à celui de 1930 ?

Alors que les partenaires commerciaux des États-Unis cherchent la parade face aux droits de douane massifs, les dessous de l'équation qui ébranle l'ordre mondial peuvent-ils mener vers un désastre économique similaire à celui de 1930 ?

Après l'annonce de Pékin d'imposer des droits de douane supplémentaires de 34 % sur les produits américains en réponse aux mesures de Donald Trump, les Bourses mondiales ont chuté vendredi.

De son côté, le président américain a minimisé cette décision, y voyant le signe d'une "panique" du côté chinois.

Le président américain avait affirmé, vendredi 4 avril, que la riposte de la Chine à ses droits de douane punitifs traduisait la "panique" de Pékin et s'était montré encore indifférent à la déroute sur les marchés financiers.

"La Chine a mal joué le coup, ils ont paniqué - la seule chose qu'ils ne peuvent pas se permettre de faire", a écrit le président américain en lettres majuscules sur sa plateforme Truth Social, avant de se rendre à son club de golf en Floride.

L'exécutif américain avait prévenu les partenaires commerciaux des États-Unis de ne pas riposter à ses droits de douane, au risque de subir des surtaxes additionnelles sur leurs produits.

Mais Pékin a annoncé, vendredi, imposer à son tour des droits de douane supplémentaires de 34 % sur les produits américains dès le 10 avril, "en plus du taux des droits de douane actuellement applicables".

La réplique de la Chine s'est traduite vendredi par une aggravation des pertes sur les marchés financiers, déjà plombés la veille par les annonces américaines : +10 % pour quasiment tous les produits à partir de samedi, puis dès la semaine prochaine +34 % pour la Chine et +20 % pour l'Union européenne...

À Wall Street, vers 14 h 30 GMT, le Dow Jones reculait de 3,95 %, l'indice Nasdaq de 4,84 % et l'indice de référence S&P 500 perdait 4,70 %. Les séances en Asie et en Europe se sont finies en débâcle : -4,26 % à Paris, -4,95 % à Londres, -2,75 % à Tokyo.

Les places chinoises étaient fermées en raison d'un jour férié. Les cours du pétrole dégringolaient encore d'environ 7 %, et le cuivre suivait le même mouvement. Donald Trump a une nouvelle fois évacué vendredi ces secousses, qui traduisent l'inquiétude de l'économie mondiale face à la magnitude de son offensive commerciale.



"Sachez que je ne changerai jamais de politique. C'est un bon moment pour devenir riche, plus riche que jamais !", a écrit le président américain, toujours en lettres majuscules sur Truth Social.

Il a aussi appelé la Réserve fédérale à baisser les taux d'intérêt, estimant qu'il y avait déjà eu des progrès significatifs sur l'inflation depuis son retour au pouvoir en janvier.

Quelques minutes plus tard, le président de l'institution monétaire a pourtant brossé un tableau plutôt sombre des nouvelles perspectives pour l'économie américaine, avec les droits de douane : potentiellement moins de croissance, plus d'inflation et plus de chômage.

Sur les marchés financiers, les entreprises fuies ces derniers jours par les investisseurs sont celles dont le modèle de production est en péril en raison de leur dépendance aux importations en provenance d'Asie, comme l'industrie textile.

Les nouveaux droits de douane sont en effet particulièrement punitifs pour la Chine (qui, déjà précédemment visée, verra au total les taxes sur ses produits atteindre 54 %), le Cambodge (+49 %), le Vietnam (+46 %) ou encore le Bangladesh (+37 %).

La récente salve de tarifs douaniers américains arrive après d'autres, plus ciblées : +25 % sur l'acier et l'aluminium mais aussi, depuis jeudi, +25 % sur les voitures importées aux États-Unis.

Et si le krach mondial était une manœuvre délibérée ?

La panique boursière qui a suivi le « Jour de la libération » proclamé par Donald Trump – cette journée du 2 avril 2025 où il a brutalement imposé des droits de douane massifs – a-t-elle été un accident de politique économique ou, au contraire, une opération tactique mûrement réfléchie ? Certains analystes commencent à évoquer une stratégie plus sournoise : pousser les Américains à fuir la Bourse pour placer leur argent dans les bons du Trésor, allégeant ainsi la pression sur le financement de la dette fédérale. Une hypothèse qui mérite d'être creusée.

Une dette colossale, un besoin de refinancement urgent
Au cœur du raisonnement : la dette publique américaine. En 2025, celle-ci atteint un sommet historique, flirtant avec les 37 000 milliards de dollars. Le Congrès a beau s'agiter autour des plafonds d'endettement, la réalité est implacable : pour financer son déficit et ses plans de relance massifs, l'État fédéral a besoin d'acheteurs pour ses titres de dette, notamment les fameux « T-bonds ».

Or, ces derniers peinent à séduire dans un environnement de taux réels négatifs, de déficit budgétaire chronique et de désintérêt croissant des grandes puissances étrangères (comme la Chine ou le Japon) qui diversifient leurs réserves.

Un krach comme incitation indirecte à l'investissement public ?

C'est ici qu'intervient la thèse audacieuse : en provoquant un choc boursier massif – via une annonce spectaculaire et volontairement désorganisatrice comme les tarifs douaniers généralisés –, Trump aurait sciemment créé un climat d'aversion au risque sur les marchés. Objectif caché : déclencher une fuite des capitaux de la sphère boursière vers les valeurs refuges, au premier rang desquelles... les bons du Trésor américain. Car malgré leur faible rendement, ceux-ci bénéficient d'une image de sécurité absolue, surtout en période d'instabilité.

Cette stratégie, selon certains experts, serait même discutée au sein de cercles proches du Trésor américain. L'idée ? Transformer la peur en opportunité. Rassurer ensuite les marchés avec des messages contrôlés, tout en dirigeant discrètement l'épargne nationale vers le financement public, indispensable au maintien de l'appareil d'État américain.

Les grands patrons de la Tech en embuscade

Autre élément troublant : la relative modération des géants de la tech. Apple, Amazon, Google, Meta... tous ont vu leur capitalisation chuter drastiquement après le krach, mais leurs dirigeants n'ont pas condamné frontalement Trump.



Pire : selon des sources internes, certains d'entre eux auraient discuté avec les conseillers du président pour obtenir des exonérations tarifaires ciblées, en échange d'un soutien tacite à la nouvelle orientation économique.

Ces mastodontes disposent d'importantes réserves de cash logées à l'étranger ou dans des actifs liquides. En coulisses, ils pourraient donc eux aussi profiter d'un environnement où les rendements des bons du Trésor augmentent légèrement grâce à l'afflux de capitaux, tout en récupérant des conditions préférentielles pour leurs approvisionnements.

Une vision « trumpienne » de la souveraineté financière Trump ne l'a jamais caché : il rêve d'un retour au nationalisme économique, à la souveraineté budgétaire et à une forme d'indépendance financière des États-Unis vis-à-vis de l'Asie. Son obsession : réduire la dépendance au financement étranger. En forçant les Américains à recentrer leur épargne sur les bons du Trésor, il affaiblit Wall Street... mais renforce Washington. C'est une logique de puissance, brutale mais cohérente dans sa vision.

Une manœuvre à haut risque

S'il est avéré que cette manœuvre a été intentionnelle, elle pourrait s'apparenter à un coup de poker géopolitique : sacrifier à court terme la stabilité des marchés pour réorienter l'économie vers une forme de discipline budgétaire forcée. Mais le pari est risqué : la confiance des investisseurs internationaux pourrait s'éroder durablement, la consommation intérieure pourrait ralentir, et les effets sur l'emploi seraient ravageurs en cas de récession prolongée.

Trump a-t-il fait craquer l'ordre financier mondial pour sauver les finances publiques américaines ? Ce n'est plus de la science-fiction. C'est peut-être, déjà, le nouveau visage de l'économie politique en 2025.

ET SI LA CHINE RENDAIT L'IA GRATUITE... RIEN QUE POUR RUINER LE BUSINESS AMÉRICAIN ?

Depuis plusieurs années, les États-Unis se battent pour conserver leur avance dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), érigeant des barrières technologiques et imposant des restrictions à la Chine. Les sanctions incluent notamment l'interdiction d'accès aux puces Nvidia les plus puissantes, essentielles pour le développement des modèles d'IA avancés.

Un piège pour la Silicon Valley :

La stratégie chinoise : rendre l'IA gratuite pour bousculer la domination américaine. Pourtant, face à cette pression, la Chine ne s'est pas contentée de riposter par des moyens conventionnels. Elle a adopté une approche surprenante et audacieuse : rendre ses modèles d'IA... gratuits. Une décision qui pourrait transformer radicalement le paysage de la technologie mondiale.

Depuis janvier, des géants chinois tels qu'Alibaba, Baidu et Tencent ont mis à disposition des modèles d'IA open source, accessibles à tous. Ces modèles, parmi lesquels DeepSeek R1, QwQ-32B et Yi-34B, sont non seulement puissants, mais également modifiables et adaptables par n'importe quel utilisateur. Contrairement aux entreprises américaines comme OpenAI ou Google, qui commercialisent leurs modèles sous forme d'abonnements coûteux, la Chine distribue ses **technologies sans frais, bouleversant ainsi les règles du jeu.**



Pourquoi la Chine adopterait-elle une telle stratégie, elle qui est habituellement peu encline à la transparence numérique ? La réponse réside dans la géopolitique. En ouvrant ses modèles au monde entier, la Chine ne cherche pas seulement à contourner les sanctions américaines, elle vise à rendre le modèle économique de ses concurrents... obsolète. Si les modèles gratuits chinois atteignent une qualité comparable à celle de GPT-4, Claude 3 ou Gemini, pourquoi les entreprises et développeurs continueraient-ils à payer pour des solutions américaines ? Cette approche pourrait transformer le marché de l'IA en une « course à zéro », où les entreprises américaines peineraient à maintenir leur rentabilité.

Le Financial Times a décrit cette stratégie comme une « arme de dissuasion massive numérique ». En rendant l'IA gratuite, la Chine offre un accès universel à une technologie de pointe tout en poussant les acteurs américains à réévaluer leur modèle économique basé sur des abonnements coûteux. Cette démarche pourrait entraîner un effondrement des revenus des entreprises américaines spécialisées dans l'IA, et repositionner la Chine comme un leader mondial dans ce domaine.

La subtilité de cette stratégie réside également dans son effet domino. Chaque développeur qui améliore un modèle chinois, chaque entreprise qui l'intègre dans ses processus, et chaque chercheur qui le teste contribue, sans le savoir, à enrichir l'écosystème technologique chinois. En partageant ses modèles, la Chine récolte des milliers d'heures de travail collaboratif à l'échelle mondiale, sans avoir à investir directement dans ces efforts. Ce piège élégant permet à la Chine de tirer parti de la communauté internationale pour perfectionner ses technologies.

De plus, cette démarche offre à la Chine une image positive sur la scène mondiale. En se positionnant comme un acteur ouvert et généreux, elle renforce son influence tout en attirant les développeurs et les entreprises qui souhaitent bénéficier de ses technologies sans frais. Cette stratégie, bien qu'économique, est aussi un geste politique visant à redéfinir les dynamiques de pouvoir dans le domaine technologique.

La gratuité des modèles d'IA chinois pourrait avoir des conséquences profondes sur le secteur technologique mondial. Si cette tendance se poursuit, les entreprises américaines devront innover pour rester compétitives face à une offre gratuite de qualité équivalente. Cette situation pourrait également accélérer le développement de l'open source dans l'IA, encourageant une collaboration mondiale sans précédent.

Cependant, cette stratégie soulève des questions éthiques et économiques. La domination chinoise dans l'open source pourrait entraîner une dépendance accrue des entreprises internationales vis-à-vis des technologies chinoises, tout en limitant leur capacité à générer des revenus. En outre, la gratuité pourrait masquer des intentions stratégiques visant à renforcer l'influence chinoise dans des secteurs clés.

En conclusion, la décision de la Chine de rendre l'IA gratuite est bien plus qu'un simple acte de générosité. C'est une stratégie calculée, brillante et disruptive qui redéfinit les règles du jeu technologique. Si les modèles gratuits chinois continuent de rivaliser avec les solutions payantes américaines, le monde pourrait assister à une transformation radicale de l'industrie de l'intelligence artificielle, avec des implications géopolitiques majeures.

WEB RADIO DES MAROCAINS DU MONDE

ويب راديو مغاربة العالم

+750.000 AUDITEURS PAR MOIS | ÉMISSIONS, PODCASTS & MUSIC

DISPONIBLE SUR
Google Play



SCAN ME!

R212
LODJ

مغرب الحضارة: حتى لا نكون من المفلسين

لا يملك كل مغربي أصيل وغيور إلا أن يفرح ويحمد الله ويتفاخر وهو يرى الجموع الغفيرة، على مد البصر غالبا ، تقبل على الله في رمضان والعيد في المساجد والساحات العمومية والملعب والطرقات .. في الدول الإسلامية وفي كل دول العالم.



شيوخا وكبارا وشبابا وأطفالا، رجالا ونساء، قادة ومسؤولين و مثقفين وموظفين وإداريين ومهنيين وعاطلين، في المدن والقرى والجبال والصحاري، في الأحياء الشعبية كما الفقيرة والراقية .. يقبلون على العبادة من صيام وصلوة وقيام وتهجد وزكاة وصدقة .. في تنافس قل نظيره وبمظاهر وتجليات تسر الناظرين وتجذب اهتمام حتى غير المسلمين.

فيقف العالم منبها بقوة المسلمين و تراصهم و اعتدالهم في العبادات وتعظيم الشعائر، التي تبقى من ركائز الدين ومظاهر التدين، والزيادة في العطاء والصدقات وأعمال الخير والتضامن. ويرافق ذلك دخول الكثيرين في الإسلام فرادى وعائلات وجماعات وقبائل وتبنى وتفتتح مئات المساجد كل سنة في كل أنحاء العالم وينفق عليها في الدول الإسلامية وغير الإسلامية مئات المليير من التبرعات.

وفي ليلة القدر ويوم العيد تكون دروة الأمر وقمة البروز وعظمة التجلي في التدين وتقديس العبادات فينبعث كل ماهو كامن في النفوس من الإيمان ويعم نوره كل بقاع الأرض لا يتخلف عن ذلك إلا القليل من له مانع شرعي أو عذر قاهر أو موقف عقدي من الإسلام ورافض للدين.

ويبرز في ذلك تميز المملكة المغربية التي تتمسك بإمارة المؤمنين وتحتل الصدارة عالميا في حفظ القرآن الكريم وبناء المساجد والإقبال على العمرة وتنظيم ليالي رمضان والأعياد وتكوين الأئمة والمرشدين بالمغرب وإفريقيا، واستقبال الدول الإسلامية وغيرها لعلمائها ووعاظها وقرائها وأئمتها .

لكن بقدر هذا الفرح والسعادة بثبات الإيمان في النفوس وتمسك المسلمين بدينهم وانتشاره في العالم حتى في الدول التي تحارب المسلمين وتآمر عليهم!!! بقدر ما تتأسف على ضعف التدين في المعاملات وانتشار سلوكيات منحرفة في العمل والإدارة والمرافق العمومية كالغش والرشوة والزور والظلم والكسل وخيانة الأمانة وتضييع مصالح البلاد والعباد، وسوء المعاملة في المجتمع ونشر الإشاعة وإثارة الفتنة وعدم احترام القانون ونقض العهود والكسب الحرام وهضم حقوق الناس والورثة واليتامى والعمال والشركاء وأكل أموالهم بالباطل وضعف الجودة وقلة النظافة والإساءة إلى الجيران والأقرباء وتخريب الأسر.. وأحيانا تجد بعض المناطق في المهجر التي يقطنها بعض المسلمين، أقول البعض حتى لا أعمم ، ينتشر فيها الجرام والاندحاف والمخدرات وانهباء التماسك الأسري ويقل فيها الالتزام بالنظام والنظافة وحسن الجوار والطمأنينة..

فسوء الأخلاق والسلوك والمعاملات في المجالات الاجتماعية والمهنية والإدارية والسياسية وغيرها، يعصف بكل حصاد الخير للتدين في العبادات ويضعف كل مسار التقدم والرفاه ويهدد الأمن والطمأنينة في المجتمع ويفتح أبواب الخيانة والاختراق ويشوه سمعة المسلمين وينفر من الإسلام لدى غير المسلمين بل حتى لدى الشباب المسلم نفسه.

هناك من لا يجد حرجا أن يكون موحدا ومتعبدا و متمسكا بقوة بالعبادات فرائضها ونوافلها لكنه يكون فاسدا مفسدا في مؤسسات الدولة وفي مسالك المجتمع.

لذلك يقوم العلماء والوعاظ والمؤطرين والمثقفين والإعلاميين والمؤثرين بالاستزادة من الجهد الذي يقومون به، وهم مشكورون على ذلك، لترسيخ التدين في العبادات والمعاملات معا. فيعم تسديد التبليغ، بعد ترسيخ العقيدة والعبادات، تنمية الأخلاق وتقويم السلوك وتبويد المعاملات. هكذا يكون المسلم عنصر خير والتزام و منفعة يحقق بهم أمن نظام الدولة والمجتمع في دولتنا وكذا دول المهجر. وهكذا تقطف أوطاننا وأمتنا والبشرية الخير من رحمة الإسلام وثمار التدين وتتحقق فعلا خيرية المسلمين.

لقد علمنا رسول الله عليه الصلوة والسلام معنى التدين في شموليته وحذرنا من الإفلاس الكبير. فقد سأل الصحابة رضوان الله عليهم: أتدرون ما المفلس؟ قالوا: المفلس فينا من لا درهم له ولا متاع. فقال: إن المفلس من أمتي، يأتي يوم القيامة بصلاة وصيام وزكاة، ويأتي قد شتم هذا، وقذف هذا، وأكل مال هذا، وسفك دم هذا، وضرب هذا. فيعطي هذا من حسناته وهذا من حسناته. فإن فنيت حسناته قبل أن يقضي ما عليه، أخذ من خطاياهم فطرحت عليه ثم طرح في النار.

هذا هو المفلس الحقيقي إلا من تاب إلى الله و عمل صالحا ورد الحقوق إلى أهلها. اللهم احفظنا من الإفلاس واهدنا الصراط المستقيم.

بقلم: عزيز رباح

مطاردة الساحرات بين أنقرة وباريس

لاحظوا معي هذا التناص الغريب في الأحداث السياسية بين تركيا وفرنسا، فقد رُجَّ في كلا البلدين بمرشحي المعارضة المحتمل فوزهما خلال الانتخابات الرئاسية المقبلة في أتون ملاحقات قضائية: ماري لوبين، وأكرم أوغلو. ملاحقات لن تعصف بحريتهما وتفرض الأضرار من حولهما فقط، وإنما ستطيح بأمالهما في خوض غمار المنافسة والصعود إلى كرسي الحكم. فهل هو صدفة هذا التزامن؟ أم أن هناك نموذجًا إدراكيًا يمكن تطبيقه فنستطيع أن نفسر به لماذا تتفق كل من باريس وأنقرة الآن، والآن بالتحديد، على مطاردة الساحرات، وبنفس الأسلوب والبُحْراخ تقريبًا، غير أبهتين بانعكاس ذلك على صورتها في الداخل والخارج؟



لفهم وسبر أغوار ما يجري في الردهات المظلمة للسياسيين، يجب في هذه اللحظة المفصلية من التاريخ، أن نضع هذه الوقائع في إطار ما يعتل على الرُحْ الدولي منذ مجيء ترامب إلى السلطة. فننتبه بالخصوص إلى هذا التيار الجارف الذي يدفع في كل مكان بالعالم باتجاه تبني الدول لأنظمة صلبة وقوية تنأى بها عن تلك الرخاوة المفرطة الحبلى بالمصائب والكوارث، التي يرى الممسكون بتلابيب الحكم أن الديمقراطية ستسبب بها لهم ولشعوبهم.

هناك الآن ما يشبه الفوضى العالمية (الخلقة)، وهناك كذلك هذا الغبار الناجم عن دخان حرب أوكرانيا وروسيا الذي يمنع على التخزين أن يروكه ويحسبوكه وأنت ترتب دسائسك السياسية، ثم ثالثًا هذا المخاض العسير للنظام الدولي الجديد الذي يفتحننا على كل الاحتمالات حتى تلك التي توجب بالقوة والتحكم، فلا حجة صارت تعلو على حجة القوة، ولا جهة ستنتص لصرخات من يدهسهم قطار الأحداث الجارية.

ترامب أعلن منذ دخوله البيت الأبيض بالتلميح تارة، وبالتصريحات العمالة للأوجه تارة أخرى، كأي داهية يختبر الرأي العام الأمريكي والدولي، أن من الممكن أن تكون له ولاية ثالثة فهو في زعمه رئيس لم تتح له ولايتان متتابتان، وقد يفرض تأويله الخاص على المحكمة الفيدرالية التي نصب أغلب أعضائها. وعلى خطى ترامب هذا، ليس هناك أيضًا ما قد يمنع أردوغان من فعل نفس الشيء إذا غير الدستور، فهو يملك الجيش الانتخابي لللازم لتبرير ذلك وأول خطوة في هذا المضمار كانت أن ينتهز "فساد" خصمه اللحد رئيس بلدية إسطنبول، ويقوم بتحييده. ماكرون، وبادورم، يلحظ الآن بدور أوروبي بعد استنفاد حصته من الولايات الرئاسية، وها هي الأقدار تسير في ركابه، وتتبع له أن ينحى غريمته مارين لوبين من السباق... فبهذا الحكم الذي كان له وقع الزلزال بفرنسا، يكون قد ضرب عصفورين بجر واحد: سيمنع اليمين المتطرف من حكم فرنسا، وسيكبح أيضًا جماع مناهضته للعولمة، ولمشروع استكمال البناء الأوروبي حتى المرحلة القصوى. وبذلك يكون قد قدمها قربانًا يتمسح به للأوروبيين في سبيل حلمه الوحدوي الذي صار أيضًا حلمه الشخصي. بنتيجة لوبين، يصفو له المجال أيضًا لفرع طبول الحرب على هواه ضد روسيا، وهذا قد يمكنه مثل صفيه زيلينسكي أن يمدد ولايته إلى ما شاء له الله، وإلى ما طالت الحرب بعد 2027.

صحيح أن لوبين وأكرم أوغلو لهما منطلقات إيديولوجية وبروفيلات مختلفة، لكنهما يتفقان في قوة الزخم الشعبي، ويتظاهيان في الجاذبية الانتخابية الكاسحة، ويواجهان معًا في بلديهما نخبًا سياسية يقدران أنها عمرت طويلًا.

وصحيح في المقابل أن سياق ماكرون وأردوغان مختلفان جدًا، وأهم اختلاف بينهما، هو أن ماكرون يريد أن يمنع عدوى ترامب من الوصول إلى باريس، بينما يسعى أردوغان كي يتأسس بترامب هذا. لكن النتيجة واحدة. فكلهما يود الاستفادة من الوضع الجديد الذي خلقته الترامبية عالميًا، إذ ما الذي يمنعهما من أن يتشبهتا بترامب، وبوتين، وإمبراطور الصين شي جين بينغ؟ فهؤلء الحكام الثلاثة الأوائل في العالم يبرهنون كل يوم أن الأنظمة الممركزة هي التي تتحرك بكل لياقة وحيوية وفاعلية في مواجهة الأزمات الدولية، ولذلك هما يستحضران في حروبهما الداخلية أن لا أحد سيرثي لحال لوبين أو لحال أكرم أوغلو، فالكل غارق في الشعبوية، والكل ينشد السلطوية، وإن تلفعت بجلد الديمقراطية.

قد يكون أوغلو ولوبين مذبذبين، فلا دخان بدون نار. هذا ما سيؤكدك القضا أو ينفيمه ولكن المؤكد حاليًا، أن ذنبيهما، على الأقل من الناحية السياسية، هو أنهما سيئًا الحظ، وأنهما يدبران طموحاتهما في توقيت غير ملائم لهما... أي زمن أصبح الضرب فيه تحت الخزام من أخلاق الديمقراطية الفضلى... وقت أصبحت فيه كل الأسلحة مشروعة. فلا صليل يسمع الآن إلا صليل القوة سواء في أوكرانيا، و غزة، و في الداخل التركي و حتى في داخل فرنسا.

بقلم: الدكتور خالد فتحي

فبسبب أهمية هذه الخدمات، يتم استثنائها من حق الإضراب في العديد من التشريعات، وذلك لضمان عدم توقفها في الحالات التي قد تؤدي إلى تهديد حياة الأفراد أو النظام العام.

وعلى سبيل المثال فإن الإضرابات في القطاعات الحساسة بألمانيا مثل الخدمات العامة (الشرطة، الجيش، الرعاية الصحية) ليست شائعة، وإذا حدثت، فهي عادة ما تكون مقيدة وتخضع لضوابط قانونية صارمة، كما أن الإضرابات في قطاع النقل العام تكون تحت إشراف القضاء ويتم التفاوض حول الحد الأدنى من الخدمات خلال الإضراب لضمان عدم تضرر المواطنين بشكل كبير.

4. المستثنون من ممارسة حق الإضراب؟

إن استثناء بعض الفئات من ممارسة حق الإضراب أمر له ما يفسره وما يبرره، فهو تدبير يضمن استقرار المجتمع وسير العمل في قطاعات حيوية وضرورية، هذه الاستثناءات تهدف إلى تحقيق توازن بين حقوق العمال في ممارسة الإضراب وبين المصلحة العامة التي قد تتعرض للخطر إذا تم السماح بالتحرك الجماعي في بعض الوظائف.

وقد استثنى القانون التنظيمي الجديد رقم 97.15 المتعلق بتحديد شروط وكيفيات ممارسة حق الإضراب، عدة فئات من ممارسة حق الإضراب منها:

- موظفو إدارة الدفاع الوطني؛
 - موظفو وزارة الخارجية والداخلية؛
 - العسكريون وأفراد القوات المسلحة وقوات الأمن؛
 - ضباط الشرطة القضائية؛
 - الموظفون المكلفون بحمل السلاح؛
 - العاملون في السلك الدبلوماسي والقنصلي؛
 - أي شخص يحظر عليه القانون الانتماء النقابي.
- كما منع القانون الجديد للعاملين المكلفين بضمان الحد الأدنى من الخدمة أو استمرارية الأنشطة الأساسية من الإضراب خلال فترة تطبيق الإضراب.
5. التنصيص على عقوبات مشددة:

حظر القانون التنظيمي الجديد اتخاذ أي إجراء تمييزي ضد الأجراء بسبب ممارستهم حق الإضراب بما يؤثر على مبدأ المساواة أو حقوقهم المهنية. ولا يعتبر الإضراب القانوني مبرراً لتوقيع عقوبات أو فصل العمال، وتشمل العقوبات:

- غرامات من 1.200 إلى 100.000 درهم حسب نوع المخالفة؛
- تضاعف الغرامة بعدد العمال المعنيين، بحد أقصى 200.000 درهم؛
- لا يسجن في حالة عدم السداد؛
- تتضاعف العقوبة في حالة العود خلال 4 سنوات.

6. دخول تدريجي لحيز التنفيذ:

يدخل القانون حيز التنفيذ بعد 6 أشهر من نشره بالجريدة الرسمية، لتمكين الأطراف المعنية من الاستئناس والاستعداد لتطبيق القواعد الجديدة، التي تهدف بشكل أساسي إلى تقليل التوترات الاجتماعية، وضمان استمرارية الخدمات الأساسية، وتعزيز الحوار الاجتماعي.

د/ يوسف عبد القاوي.

مهام، عضو مجلس هيئة المحامين بالدار البيضاء



حق الإضراب: أبرز مستجدات القانون التنظيمي الجديد

الإضراب أداة ووسيلة ضغط مشروعة لتحقيق مطالب اجتماعية، وقد جاء النص الجديد لتنظيم ممارسته محاولاً التوفيق بين إكراهيين متناقضين، من جهة ضمان حرية العمل النقابي، ومن جهة أخرى ضمان استمرارية الخدمات العامة الأساسية.

هناك كتابٌ يكتبون ليخبروا، وهناك من يكتبون ليخلدوا، وهناك من يكتبون ليكشفوا، وهناك قلة يكتبون لينسجوا من اللغة كوناً موازياً للحياة.. عبد العزيز كوكاس واحدٌ من هؤلاء، كاتبٌ لا تُتَزلز تجرته في وصفٍ أحادي، إذ يتحرك بين الصحافة والإبداع والنقد، مزوداً ببصيرة الشاعر وحس الناقد وحس الإعلامي.



وتكمن أهمية إخراج قانون جديد لتنظيم ممارسة حق الإضراب بالأساس في تكريس حق العمال في التعبير عن مطالبهم بطريقة سلمية، ومنحهم شرعية قانونية في ممارسة هذا الحق، مما يوفر لهم الحماية من أي قمع أو ردود فعل غير قانونية، وفي تكريس حاجة المجتمع إلى استمرار الأنشطة الحيوية، بحيث يتوجب على الإضراب أن يمارس دون أن يؤثر سلباً على الخدمات الحيوية من صحة، وأمن، ونقل... فتنظيم ممارسة هذا الحق يهدف إلى إيجاد إطار قانوني يحفظ الحقوق ويحد من التأثيرات السلبية على المجتمع.

إن إخراج قانون تنظيمي يحدد شروط وكيفية ممارسة حق الإضراب يمكن أن يشجع على الحوار الاجتماعي بين العمال وأرباب العمل، كما أنه كفيل بتجنيبنا :
للاقتصاد الوطني الآثار السلبية.

ولا شك أيضاً أن تنظيم حق الإضراب سيحقق توازناً بين حماية الحقوق الأساسية للعمال والمصلحة العامة للمجتمع، فمن خلال هذا التنظيم، يمكن ضمان استمرار الخدمات الحيوية، تحقيق العدالة، وتعزيز الاستقرار الاجتماعي، مما يعزز البيئة القانونية المتوازنة والمستدامة للجميع.

1. إطار قانوني جديد ومرحلة جديدة للحوار الاجتماعي:

بعد سنوات من المفاوضات والمناقشات، تمت المصادقة أخيراً على القانون التنظيمي رقم 97.15 المتعلق بتحديد شروط وكيفية ممارسة حق الإضراب، بعد أن راقبت المحكمة الدستورية مدى مطابقتها لمقتضياتها للدستور بتاريخ 13 مارس 2025، وقد قدمته الحكومة كتحديري ضروري لملء الفراغ القانوني المستمر منذ اعتماد دستور 2011 وحتى ما سبقه من الدساتير.

ويؤكد القانون الجديد أن أي تنازل عن هذا الحق يعد باطلاً وكأن لم يكن، كما يحظر أي شكل من أشكال القمع أو التمييز ضد المضرين، في إطار إضراب قانوني. ويضع النص الجديد إطاراً وقواعد واضحة لممارسة حق الإضراب، بعدما سعى إلى تحقيق توفيق وتوازن بين الحريات النقابية والاستمرارية الاقتصادية، وبينما أشادت الحكومة بالإصلاح "الهيكلية" و"المنتظر"، لا تزال بعض النقابات تنتقد بعض القيود التي يرون أنها تحد من نطاق الحركة الاجتماعية. وللإشارة فإن بعض التشريعات "ألمانيا نموذجاً" فإنها تشترط لممارسة حق الإضراب أن يكون بعد الفشل في المفاوضات الجماعية أو خلال عملية التفاوض بين النقابات وأرباب العمل.

2. شروط صارمة لممارسة مقننة:

وفقاً لمقتضيات القانون الجديد، لا يحق الدعوة للإضراب سوى للنقابات التمثيلية، أو في بعض الحالات لجان الإضراب المنتخبة، وقد تم تحديد آجال واضحة: - 45 يوماً للمطالب الاجتماعية. - 30 يوماً للنزاعات القضائية. - فوراً في حالة خطر جسيم يهدد صحة أو سلامة العمال.

وأوجب القانون الجديد إخطار السلطات داخل أجل 5 إلى 7 أيام من بدء الإضراب، مع تفاصيل دقيقة حول الأسباب والأماكن والمواعيد، كما أوجب أن يتضمن الإشعار بالإضراب بيانات إلزامية من قبيل - هوية الجهة الداعية للإضراب - السبب - الأماكن المعنية - التاريخ والوقت

ومن خلال المقترحات الجديدة فإنه يقع على عاتق النقابة عبء تنظيم المضرين وضمان، بالتوافق مع المشغل، استمرارية الخدمات الأساسية (الصحة، السلامة، حفظ الممتلكات)، وفي حالة الخلاف، يفصل قاضي المستعجلات في الأمر قبل بدء الإضراب

وتختص السلطة الحكومية المكلفة بالشغل، بالتنسيق مع السلطات المعنية، باتخاذ جميع الإجراءات اللازمة لتسهيل التوصل إلى اتفاق بشأن المطالب، وحل النزاعات، وتقييم وجود خطر محقق، ومدى امتثال المشغل للتشريعات المرتبطة بالشغل

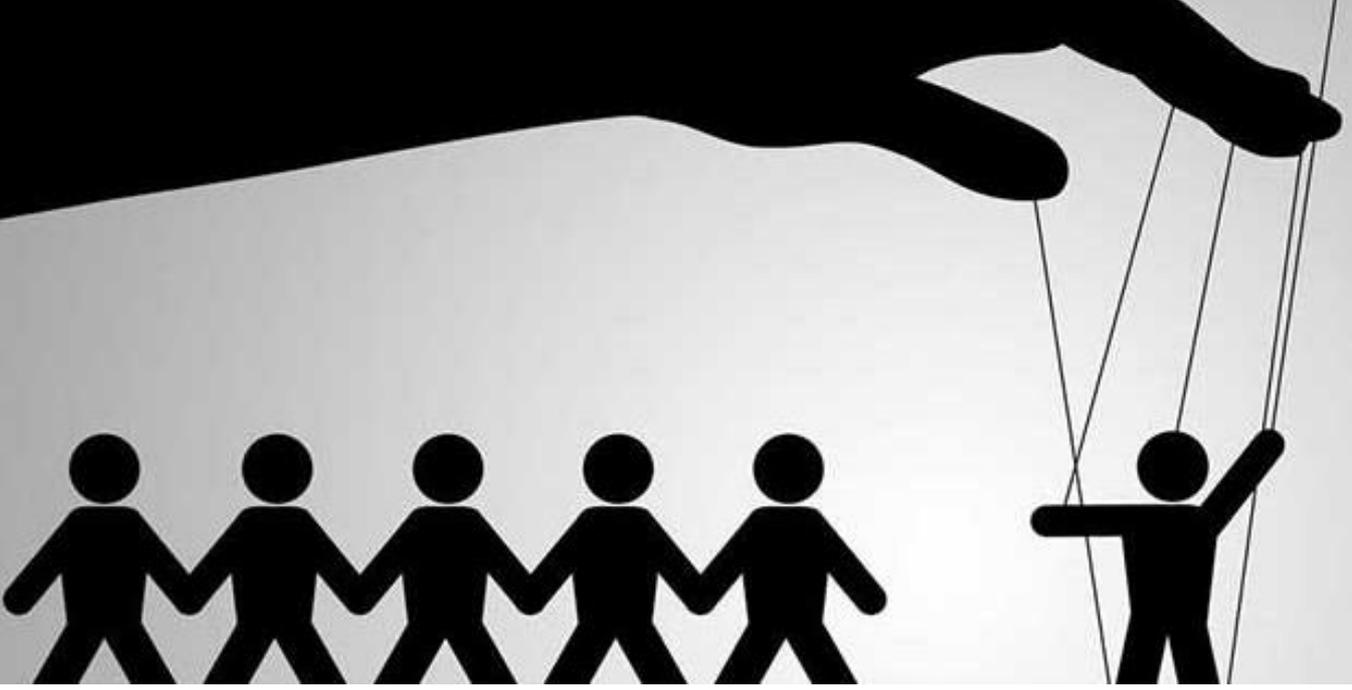
في حالات الكوارث الطبيعية أو الأزمات الوطنية التي تهدد النظام العام وحقوق المواطنين، يمكن لرئيس الحكومة، استثنائياً، منع أو تعليق الإضراب لمدة محددة بقرار مسبب

3. حماية وضمان استمرارية الخدمات الحيوية:

لعل من أبرز مستجدات القانون التنظيمي الجديد تعريف "الخدمات الحيوية" والمقصود بها الخدمات الأساسية التي لا غنى عنها لضمان استمرارية الحياة اليومية للمجتمع، والتي تتعلق مباشرة بالاحتياجات الأساسية للإنسان، مثل الصحة، الأمن، والتموين، فهي خدمات تعتبر أساسية لسلامة الأفراد والمجتمع ككل، وأي انقطاع أو تعطيل لهذه الخدمات قد يؤدي إلى تداعيات خطيرة على النظام العام أو على رفاهية المواطنين، ولهذا السبب غالباً ما تكون بعض الفئات العاملة في هذه الخدمات مستثناة من الإضراب حفاظاً على سير العمل بها دون تعطيل في الظروف العادية أو أثناء الأزمات وتشمل

المؤسسات الصحية - المحاكم بمختلف درجاتها والمهن القضائية والقانونية المرتبطة بها؛ - خدمات بنك المغرب - وحدة معالجة المعلومات المالية - مصلحة النشر - بالجريدة الرسمية - خدمات الأرصاد الجوية - خدمات النقل البري والبحري والجوي؛ - مؤسسات الإعلام العمومي؛ - قطاع الاتصالات؛ - شركات تصنيع وتوزيع الأدوية. - الأكسجين الطبي؛ - مراقبة الصحة عند الحدود والمطارات والموانئ؛ - الخدمات البيطرية؛ - خدمات الماء والكهرباء والطاقة؛ - خدمات التطهير وجمع النفايات

لسنا أغبياء وهم ليسوا عباقرة... إنهم فقط يدعمون الفاشل حتى ينجح



في كل مرة نُصدم بفارق التقدّم بيننا وبين الغرب، تتردّد عليّ ألسنة الشباب عبارة تحمل مرارة الواقع: "الغرب ليسوا عباقرة، ونحن لسنا أغبياء، هم فقط يدعمون الفاشل حتى ينجح" قد تبدو هذه الجملة بسيطة، ولكنها تختصر قرونًا من الفجوة الحضارية، ومن الاختلاف العميق في طريقة التعامل مع الفشل، وفي تصوّرنا عن النجاح، العبقرية والدعم المجتمعي.

عبقرية مصنوعة... وليست موروثية

الغرب لا يصنع عباقرة من فراغ، بل يصنع ظروفًا تحتضن الإنسان العادي ليُجرب، ليفشل، ليعيد الكرة، وليمنح فرصة ثانية وثالثة. ستيف جوبز طُرد من شركته إيلون ماسك أفلس أكثر من مرة، عشرات العلماء رفضت أوراقهم البحثية لسنوات. ولكن المجتمع لم يضحك عليهم، بل استثمر فيهم، أما نحن، فننظر إلى الفشل كخطيئة، كوصمة، كحكم بالإعدام على صاحب الفكرة. كم من طالب تمّ تحطيمه لأنه لم ينجح من أول محاولة؟ كم من مشروع وُتد لأنه لم يُقابل بالتصفيق في بدايته؟ إننا لا نمنح الهشاشة فرصة لتقوى، بل نكسرهما سريعًا.

ذاكرتنا الحضارية أقوى من واقعنا

نحن ورثة حضارة أنجبت ابن سينا والخوارزمي وابن رشد وابن خلدون. العالم بأسره تتعلّم من جامعاتنا القديمة. ولكننا اليوم نُشكك في قدراتنا، ونستهزئ بمن يخرج عن المألوف. وكأننا فقدنا الإيمان بقدرتنا على الإبداع. الحقيقة أن العبقرية العربية لم تمت، ولكنها لم تعد تجد من يحميها في لحظات ضعفها الأولى.

الدعم هو الفارق

في الغرب، الفشل لا يعني النهاية، بل بداية جديدة. هناك حاضنات مشاريع، دعم نفسي، قروض صغيرة، برامج إعادة تأهيل، ثقافة مجتمعية تحتفي بمن يجرؤ على المحاولة. الخطأ هناك قابل للتصحيح، أما في مجتمعاتنا، فغالبًا ما يكون الخطأ نهاية السيرة. إن الفرق الجوهرى ليس في الأدمغة، بل في البيئة المحيطة بتلك الأدمغة. الغرب يحتضن، ونحن نتنقد. الغرب يشجّع، ونحن نُحبط. الغرب يرى في الفشل تجربة ونحن نراه فضيحة.

حان وقت المراجعة

لن نتقدّم ما لم نع أن أولى خطوات النهوض تبدأ من إصلاح علاقتنا مع الفشل. نحتاج إلى تعليم يُشجّع على المحاولة، إلى أسر تحتضن المحاولات، إلى إدارات تُكافئ المبادرة حتى إن تعثرت. علينا أن نعيد تعريف النجاح: ليس من يصل أولًا، بل من لا يتوقّف عن المحاولة.

لنزرع الفشل ليثمر

لسنا أقلّ من غيرنا. ولكننا بحاجة إلى بيئة تقول للفاشل: "جربت؟ أحسنت... الآن أعد الكرة!" في عالم يعجّ بالتغيّرات، لا تنتصر العبقرية وحدها، بل ينتصر من يملك مجتمعة يحميه حين يتعثّر. الغرب ليس عبقرًا لأنه مختلف جينيًا. هو عبقرى لأنه يعرف أن كل شجرة بدأت ببذرة خائفة. أما نحن، فربما أنّ الألوان لتتعلّم كيف نسقي بخورتنا، بل أن ندفعها وهي حية.

والنتيجة تخرج النقابة ضعيفة ليس لها حمولة فكرية أو تأطيرية سواء كقوة ديمقراطية أو حماسية لهي نقابة المنظمة. ولا في نقابة المؤسسة، خاصة عندما تجمع "موالين" مريدين "عن طريق الولاء وليس عن طريق المرجعية أو قوة القطاعية. أو الانتخابات المحلية أو الإقليمية أو في خليا المعامل والمصانع أو حسب العدد أي الكوفا في الوحدات الإنتاجية للمعامل. أو عن طريق انتخاب العضو عن طريق ما راكمه من أصوات. في إطار عملية الانتخابات التراكمية محليا وإقليميا وجهويا في الانتخابات التمهيدية. ومن هنا ينظم المؤتمر في نقابة المؤسسة عن طريق الكيف وليس الكم ويتحول إلى مؤتمر النقاش وتبادل الخبرات والتجارب والنماذج ويخرج بتصورات وإرضيات ثقافية وفكرية قوية وتزود النقابة بمشروع للمجتمع قابل للقياس والتطبيق. وهناك أن مواقف النقابة تصرف باستمرار عن طريق الدراسات إلى الحكومة ولا يمكنها أن تكون "صدامية" لأن النقابة المؤسسة أو النقابية الفاعلة عملها يومي وليس مناسباتي. تزيد باستمرار الاقتراحات وتتحوّل إلى قوات اقتراحية وتصير جزء من الحلول للمعضلات الاجتماعية أو الاقتصادية.

أن العمل النقابي في مشهدنا السياسي عملا تاريخيا من الممارسة النقابية مايفوق بسبعين سنة ولكن النتيجة الآن كما لو كان في انطلاقاته الأولى مع وجود متغيرات جوهرية.

منها، في السابق كانت الحريات ضيقة وكانت ظروف العمل متعثرة. ولكن كان هناك رجالات شيدوا صرعا كبيرا للنقابة يتمثل في الحماس والطموح المشع. وكونوا رجالا أوفياء يبعون ويتفنونون في العمل النقابي حسب الإمكانيات المتواضعة آنذاك وكانوا وطنيين أوفياء مخلصين للطبقة العاملة واحترام أهداف النقابة. أما اليوم الحريات واسعة وهذا من فضل هذا الوطن العزيز والشعب الوفي للدفاع عن المقدرات والحفاظ عن المكتسبات.

نجد هناك عدم الحماس لأن العملية اليوم خرجت عن المألوف في نقابة المنظمة خاصة الاعتماد على أشخاص لا يحملون أي هم أو متشبعين بالعمل النقابي- نتيجة ضعف التأطير -في صورته الأولى نقابية وفي صورتهم الثانية "موظفين" "موالين للزعيم" لا يستطيعون الحركة وهي كبوة النقابة اليوم. حتى كثرت التنسيقيات والآن بدأت تتحكم في بوصلة النقابة أي التنسيقية كلما كثرت التنسيقيات عرت من العمل النقابي. وهذا جاء نتيجة عدم الوضوح بين العمل النقابي والسياسي. واستغلال مواقع النقابة الوصول إلى مناصب ليس من مهمة النقابة.

ولهذا السؤال الإشكالي نحن اليوم في العشرية الثالثة من الألفية الثانية من القرن 21، مدينة، حضارة، مجتمعات التواصل والرقمنة، والنقابة مازالت مطلية تعتمد على "الربع" في شتى أشكاله. وهذا نتيجة لنسيج النقابة وهذا ناتج كذلك لاختيار مسؤولي النقابة التي يؤيدونها على هذا الحال ويدافعون عن نقابة المنظمة بوسائل تقليدية (أريك).

إذن نقابة المؤسسة تبنى على مرجعية وعلى استراتيجية واضحة وعلى ديمقراطية وبنائها يساهم فيه أشخاص مناضلون أوفياء شجعان لهم رصيدهم النضالي ويمارسون إيديولوجية ويعملون على تقويتها ويعرفون دور النقابة إذ كانوا ما زالوا فاعلين في المشهد النقابي انها حركية ودينامية المجموعات كما لا توجد جبهة فكرية تدافع على المشروع النقابي بواسطة القلم والفكر هذا هو الخاص الكبير للنقابة. اليوم لا توجد بها منظرين.

ان الاعتماد يبدو على أشخاص "منفصلين" على العمل النقابي أو الخدماتي سواء في القطاع العام أو الخاص أو لا علاقة لهم إيديولوجية النقابة أو بمسارها أو ليس لهم مؤهلات للعمل النقابي، يمكن أن يكونوا في قطاعات أخرى و نقابات تدافع عن التجارة. لهم مصالح فقط -الغرف- ومن هنا تقوم النقابة "بعملية الوهم" تصنع لهم قطاع من الأوهام. لضمهم إلى الجسم النقابي لتكثير الولاء للزعيم وليس الولاء للنقابة وهذا يسرب الضعف والهوان للعمل النقابي. وإذا أردنا تقوية للعمل النقابي و العمل على تعبئة العمال أو معرفة قوى النقابة يجب تنظيم لقاءات تواصلية أو ندوات مفتوحة. يشارك فيها الجميع دون إقصاء أو انتقاء. طوال السنة

أن العمل النقابي فن وتعبير و موهبة وكاريزما لا تعطي لأي شخص إذا أردنا تسجيل مفاخر التاريخ. إذن هذه هي رسالة نقابة المؤسسة وخطابها السياسي النقابي. تتمنى للعمل النقابي أن يكون قويا وأن يشرف عليه النقابيين لأنه من المكونات الاجتماعية التي لابد منها للوطن والمواطن والبلد والطبقة العاملة في المشهد السياسي العام وفي العملية الاجتماعية والاقتصادية.

إذن من نقابة المنظمة إلى نقابة المؤسسة...؟؟؟

ونتهي هذا المقال بهذا النشيد .

نحن عمال البلاد ...

نحن أركان هذا الوطن

كم بنينا من قصور

نطحت ركن السحاب... ونحشنا من

صخور... ورفعنا من قباب ..

-ياعمال العالم اتحدوا ليبقى ويظل الوطن قويا ابيا نفتخر بالانتماء إليه.

بقلم : المصطفى بلعوني



الانخراط يتم بطريقة تقليدية. وليس عن طريق الاقتناع بالنقابة أو تبعا لإيديولوجية النقابة أو برنامجها. وإنما يتم عبر العلاقات فقط ولهذا فإن الانخراط أو العضوية في نقابة المؤسسة تتم عبر وسيلة علمية اختيارية وهي الانضمام إلى النقابة عن طريق الاقتناع واختيار. أو عن طريق تكوين حاة نقابيين متشبهين بالعمل النقابي همهم الدفاع عن مصالح النقابة لتقويتها وبالتالي الدفاع عن الحقوق المادية والمعنوية للعمال أو التشغيلية.

النقابة نوع مركزي وطني ونوع إقليمي جهوي. المركزي الوطني يكون التمركز للقرار التنظيمي مركزيا ومن تم يتوسع عبر الوطن. فإن المكتب المركزي يقرر في كل شيء.

أما المحلي أو الإقليمي أو الجهوي. فإن القرار يكون مندرجا عبر شبكة التنظيم. وتكون الاستقلالية للقرارات في إطار هذه الشبكة التنظيمية. أما ما هو وطني فيتم عبر مكاتب وطنية.

أن نقابة المؤسسة تكون لها أحواض نقابية تنظيمية تبنى عن طريق دراسات الجدوى من تأسيس النقابات القطاعية. إلى المشاركة في الانتخابات المأجورين.

ويكون الانخراط أو العضوية من المنبع عندما يلتحق الشغل أو الموظف بوظيفته فإنه يختار من هي النقابة التي سوف ينتمي إليها. وتمثله وتفاوض باسمه.

أن النقابة القطاعية الفتوية تقدم دراسات وابدأ إلى المركز العام تخص تطور القطاع سواء خاصا أو عاما وتزويد ها بدراسة تهم. المطالب تم ترقية القطاع. أن النقابة لايمكنها أن تكون مطلية طول حياتها فلا بد أن تتحول إلى نقابة مساهمة تشاركية استثمارية شبيهة بمقولة اجتماعية أهمها تحسين وضعية العمال اجتماعيا وثقافيا وتأييدها للعمال.

أن النقابة يجب أن تحول أموال المنخرطين إلى صندوق سيادي تحت إشراف الدولة وهذا التراكم يتحول إلى استثمارات للنقابة تزيد من تحسين ظروف العمال في حياتهم اليومية مثل السكن والنقل والتمدرس وللبناء والتخميم وإقامة السكنيات في المنتجعات. لفائدة العمال.

أن النقابة يجب أن يكون لها رأسمال مادي (صندوق) بالإضافة إلى الرمزي وتبنى على المحاسبة والتبعية واعتماد المصادقة على مصاريفها السنوية من طرف المجلس الأعلى للحسابات إذا كانت تتلقى دعما من مالية لخزينة الدولة. أو من حيسوبي معتمد.

أن نقابة المؤسسة تكون لها استراتيجية وطنية وخطة إجرائية في الزمن لتدبير الشؤون العمال والشغيلة والمسؤولين تربطهم ولاية النقابة محددة لكي يكون التناوب للزيادة في جرة النقابة كحافز للعمل وليس سلم العصا لمن يكون "زبونا" أو الأخر أوفيقية. وتصبح مثل الأسرة والعشيرة للحفاظ على الإرث أي نقابة المنظمة.

أن نقابة المؤسسة تكون لها جرائد ورقية توصل رسالتها إلى العمال والرأي العام الوطني. أو تكون لها مواقع إلكترونية ومنصات رقمية. للتفاعل مع الشغيلة.

أن نقابة المؤسسة يكون لها المقر العام أي المقر العام الذي يسمى للاجتماعي. أو يسمى في الأدبيات العسكرية غرفة العمليات يوجد فيه أطر متمرسة قادرة على وضع خطط ومخططات لتطوير النقابة وتقويتها عن طريق استراتيجية التكوين. الزيادة في منسوب التعبئة العمال والموظفين. عن طريق خطاب حدائي ايديولوجي قابل للقياس وموحد. ويكون لها تفردا عن سائر النقابات الأخرى.

أما الكائن اليوم هو نقابة تقليدية تعتمد على الانخراط عن طريق. استطاعة المنحوب النقابي. دون خطة أو استراتيجية تسويقية تواصلية محكمة وطنيا أو إقليميا أو محليا يترك ذلك للتلقائية وقناعة المنحوب وشخصيته.

أن "المقر العام" لا يخطط للنقابة في نقابة المنظمة ومواقفها أو أن الأجهزة التنفيذية هي التي تقرر في المواقف و حتى من يتولى رئاسة القطاع. بل أن العلاقة داخل المقر العام تتم عن طريق الولاء. ولهذا تتحول نقابة المنظمة إلى مثل "زاوية اجتماعية" تحدد فيها العلائق كعلاقة "الشيخ" والمريد "والزوار". لمقار الزاوية أو الضريح لأخذ البركة و التبرك بالولي الصالح. ويتكون نسيج اجتماعي يبني على اللتكالية والاعتماد "السخره" و "الشيخ" هو الأمر والناهي وتنتظر النقابة مواقفه سواء الداخلية أو الخارجية. وفي هذه الحالة لا تستطيع النقابة أن تبنى موقفا قويا لفائدة العمال أو لفائدة النسيج المقاولاتي. وذلك نظرا للعلاقات الغير الواضحة والمتشابهة مع أطراف الإنتاج. تم أن الأشخاص في الصف الأول لاينتخبون ديمقراطيا بل يعينون عن طريق اللائحه التي تتحكم فيها درجة الولاء للزعيم أو القائد. أو "الشيخ"

إذا كانت النقابة المنظمة تجد برامجها في تيار سياسي وحزبي وهذا يعقد من عملها في اتخاذ مواقف لصالح العمال. وتراعي منهجية التيار السياسي وليس مصالح العمال. وهنا تضع ودائع النقابة من رصيدها اذاكانت مواقف لا تخدم التيار السياسي. ويصبح الحزب الذي ينتمي إليه القادة "هو المتحكم في مواقف النقابة. كما أن لا تقدم دراسات أو أبحاث في المحافل الدولية لتدافع على القضايا الأساس. للعمال ولم يكن لها خطاب صامد. أو حضورا قويا في إطار الدبلوماسية الموازية. أو خطابا متفردا مبني على مرجعية فكرية أو ثقافية. وإشعاع النقابة وقوتها تظهر في المحافل الدولية وخاصة منتدى منظمة العمل الدولية السنوي. وتساهم النقابة بالمشاركة الأدبية أي البروتوكولية فقط.

ولهذا يجب أن تكون مسافة الطريق طويلة بين العمل السياسي الحزبي والنقابي في نقابة المؤسسة لكي تحافظ النقابة على اصولها النقابية و مرجعيتها ومواقفها لصالح الشغيلة. وهذا يدخل في مسلسل الابتعاد عن دمقرطة العمل النقابي لأن هذه العلائق تبين أن النقابة المنظمة مطلية تعتمد على مهرجانة مؤسساتها وهيكلها وأجهزته ومؤتمراتها وتتحول هذه المؤتمرات إلى "فلكلور". دون ديمقراطية وفي هذه الحالة يتم تجييش مايسمى بالمؤتمر. ويكون الانتخابات عن طريق الزغاريد والتصفيق الممل، والفوضى المنظمة

الخطاب التاريخي للنقابة بين الممارسة والتقاليد النقابية؟

أن الاتجاهات للعمل النقابي تكمن في ثلاثة اتجاهات مذهبية وفكرية .

الاتجاه الأول يتعلق بالنقابة المستقلة على أي عمل حزبي أو سياسي وتعتبر نفسها نقابة "الخبز" تدافع عن العمال والعاملين تحت لوانها .

الاتجاه الثاني النقابة التي لها برنامجا سياسيا واقتصاديا في منظومة حزبية وتستمد مشروعها السياسي منه وتعتبر نفسها الذراع النقابي له .

الاتجاه الثالث ، النقابة شبه مستقلة ولكنها مدعومة من طرف عدة أحزاب لها توجه واحد .ولها مرجعية واحدة ثقافية وفكرية وسياسية .



أن النقابة ظهرت أثناء الاحتجاجات التي قامت بها الحركة الجارتية بانجلترا لأن هنالك مناخ صناعي و حركة عمالية قوية ظهرت ما بين 1838 و 1859 بعموم إنجلترا بسبب التقدم الصناعي ..و رفعت مطالب اجتماعية كبرى منها تحديد ساعات العمل تم الضمان الاجتماعي وسن قانون للشغل يحدد العلاقة التعاقدية بين العمال وأرباب العمل .

وكان هذا ادانا قويا بعصر جديد ينخرط فيه الجميع وتقوم القوى الاجتماعية بمختلف أطيافها بالضغط من أجل تحسين ظروف العمل داخل المقاولات واحترام كرامة الإنسان أي العامل .وانتشرت هذه الأفكار في بقية أوروبا الغربية تم الشرحية بعد الحرب العالمية الأولى والثانية .وظهر مفكرون ينظرون للعمل وينتهون للخلق مثل المفكر ماكس فيبر الذي كتب كتابا عنونه بأخلق البروتستانت ، وكانت قوة المطالب للحركة العمالية في الولايات المتحدة الأمريكية في ولاية شيكاغو يوم فاتح ماي 1886 م التي وقعت فيها أحداث دموية وأصبح عيدا عالميا تحتفل به الطبقة العمالية في العالم عندما خرج أكثر من 300 ألف عامل بالولايات المتحدة الأمريكية يتظاهرون وكانت أحداث عصبية حيث أطلق النار على العمال وتحولت المطالب المشروعة التي اعترفت بها الدول واسست الأمم المتحدة بعد مؤتمر سان فرانسيسكو 1945م منظمة العمل الدولية .التي ترأقب القوانين وتصرفات الحكومات وأصبح الاحتفال باليوم العالمي للعمال أي فاتح ماي الذي أصبح عطلة رسمية في العالم .وسنت قوانين لفائدة العمال . .

وأصبح عيدا رمزيا يتفنن فيه العمال لطرح قضاياهم المشروعة .وأصبحت الدولة التي لها اتجاه اجتماعي اشتراكي او شيوعي تحتفل به رسميا حزب والنقابة هو الدولة والمجتمع .(دولة وطبقة عاملة وشعب) هذا اليوم أصبح مفضليا في تاريخ الحركة النقابية في العالم . ووضع العالم نقطة للرجعة فيها تتعلق بالاعتناء بالعمال وتحديد ساعات العمل والانتخراط في التعاقدية والضمان الاجتماعي وبناء المستودعات والمطاعم في المعامل والمقاولات الكبرى الصناعية .وانقلب الفكر .وأصبح العمال شركاء في الرأسمال .للمقاولة وتقلص الجشع والظلم الاجتماعي والاستغلال وأصبح العامل يخضع للفحوصات الطبية بالمجان باستمرار وخاصة في المناجم لاستخراج المعادن ..انها ثورة اجتماعية أصابت العالم وخاصة في نهاية القرن التاسع عشر وبداية القرن العشرين حيث تأسست أحزاب ذات اتجاه اشتراكي شيوعي اجتماعي .حولت الصراع إلى صراع طبقي تلعب فيه الطبقة العاملة دورا محوريا خاصة بالدولة الاشتراكية أو المعسكر الاشتراكي بعد الحرب العالمية الثانية .كنقابة التضامن ببولندا ،الذي وصل رئيسها أعلى رأس لهرم الدولة..هذا على المستوى العالمي .

أما في المغرب فاقتربت النقابة مع الحزب ومع الحركة الوطنية للنضال والكفاح من أجل الاستقلال .وأصبحت الحركة الوطنية منشغلة بتأسيس الحركة النقابية المغربية لتأطير العمال وهكذا تأسست منظمة الاتحاد المغربي للشغل سنة 1955 من طرف اللجنة السياسية لحزب الاستقلال والتي تضم الطيب بن بوعزة والمحبوب بن الصديق وإدريس المدكوروي ومحمد بن عبد الرزاق .سنة 1957 م أثناء مغرب الاستقلال اختلفت الحركة الوطنية والمقاومة وجيش التحرير .في تصوراتهم لمغرب الاستقلال . حول مجموعة من القضايا السياسية و الرهانات الاجتماعية والاقتصادية واختلفوا مذهبيا .وايديولوجيا .كحركة تحرير وطنية استقلالية سياسية لكن انفصال حزب الاستقلال وانشقاق الإخوة الاستقلاليين، كان هذا ادانا بتأثر النقابة أو المركزية النقابية الذين اختلفوا فيما بينهم ففي فاتح مايو 1959م الذي تبيين بالملموس تأثير الحزب وانشقاقه على النقابة خاصة الشعارات التي رفعت آنذاك هنالك من مؤيد لعلل الفاسي وهنالك المناهض له ومدعم التيار المنشق .ففي المؤتمر الخامس لحزب الاستقلال سنة 1960 م رفضت منظمة الاتحاد المغربي للشغل أن تساند المؤتمر وتحضر قيادته النقابية إلى المؤتمر .مما دفع أنصار لعلل الفاسي . الاستقلاليين ليعزلوا الانسحاب الجماعي من النقابة .وتأسيس نقابة بديلة تابعة لحزب الاستقلال أي الاتحاد العام للشغالين بالمغرب في 20 مارس 1960 م

وفي السياق ذاته سوف لا اتحدث على ظروف النشأة .والصعوبات التي اعترضت في هذا التشكيل أو التأسيس . من الناحية القانونية أو من ناحية " اللوبيات " الضغط والمتخلفة مع الإكراه الاقتصادي .أو مع الكمبرادورية المال ومع قوى الرأسمال .والجاء .والتي تناول أن تحارب التعدد النقابي وتجعل من الممارسة النقابية ممارسة فريدة لنقابة " unique " .وهذا لمجمل هذه الفترة السياسية من تاريخ المغرب المعاصر والراهن معقدة وغير واضحة وغير مفهومه لا من حيث الأحداث والوقائع .

لكن المجتمع المغربي خلق النقابة والتعدد النقابي بالبلاد .وهو عمل يدخل في ديمقراطية المجتمع والدولة بعدما تم إعلان الدستور والمصادقة عليه في استفتاء شعبي من طرف الشعب المغربي في عام 1962 م بالرغم من معارضته لبعض القوى السياسية والنقابية

وفي السياق ذاته أن النقابة مطلوبة فقط .تطالب بالانفتاح وتحسين ظروف العمال ماديا ومعنويا وتقديم المطالب المشروعة والدفاتر المطلوبة إلى الحكومة .ووسيلتها في ذلك الإضراب تم الاحتياجات العمالية والتي تعبر عن حركة اجتماعية لها مطالب سياسية كذلك لأن العامل قبل أن يكون شغالا فهو مواطن وعنصر في الحياة العامة يحتاج إلى التمدريس للأبناء والتطبيب والسكن اللائق .إلى آخره .

إذن فإن القراءة الأولية لنقابة المنظمة في الواقع الحالي في المشهد السياسي والنقابي لبلادنا .نؤكد من خلاله لشروط المؤسسة كنقابة وخاصة في الجوانب التالية منها :

صوت فلسطين : من الرباط إلى غزة

في زمن تتسارع فيه الأحداث وتتغير فيه المعايير، تبقى القضية الفلسطينية نبضاً ثورياً يلهب المشاعر ويحفز الأمل في قلوب الملايين. الأجد الماضي، شهدت العاصمة المغربية الرباط مسيرة تاريخية شارك فيها مئات الآلاف من المتظاهرين، ليؤكدوا دعمهم الثابت والمستمر للشعب الفلسطيني ومقاومته الباسلة. هذه المسيرة ليست مجرد حدث عابر، بل هي جزء من حركة عالمية تعيد رسم ملامح التضامن مع فلسطين.

مسيرة الرباط : صرخة في وجه الظلم

في خضم الأحداث المتسارعة التي تشهدها الساحة العربية، تظل القضية الفلسطينية واحدة من أبرز القضايا التي تلمس وجدان الشعوب العربية، وبالأخص الشعب المغربي الذي يعتبر القضية الفلسطينية جزءاً لا يتجزأ من هويته الوطنية. لقد أثبتت المسيرة التي شهدتها المغرب يوم الأحد الماضي، والتي شارك فيها الآلاف من المواطنين، أن القضية الفلسطينية لا تزال تحتل مكانة متقدمة في نفوس المغاربة، وأن الدعم لفلسطين ليس مجرد شعارات، بل هو تعبير عن موقف ثابت وراسخ.



تعود جذور الدعم المغربي لفلسطين إلى عقود طويلة، حيث كان المغرب من أوائل الدول التي نادى بحق الشعب الفلسطيني في تقرير مصيره. وقد تجسدت هذه المواقف في العديد من المحطات التاريخية، بدءاً من دعم الملك الراحل محمد الخامس للثورة الفلسطينية، وصولاً إلى المواقف الثابتة للملك محمد السادس، الذي يواصل التعبير عن دعمه للقضية الفلسطينية في المحافل الدولية.

المسيرة التي انطلقت يوم الأحد الماضي كانت بمثابة رسالة قوية للعالم، تعبر عن الوعي الجماهيري العميق بأهمية القضية الفلسطينية. لقد تجمع المغاربة من مختلف الفئات العمرية والاجتماعية، حاملين الأعلام الفلسطينية، مرددين شعارات تدعو إلى تحرير فلسطين، مما يدل على أن القضية ليست مجرد قضية سياسية، بل هي قضية إنسانية تتعلق بحقوق الإنسان والعدالة.

تتجاوز القضية الفلسطينية الأبعاد السياسية لتصبح جزءاً من الثقافة المغربية. فالفنانون والأدباء المغاربة يستلهمون من معاناة الشعب الفلسطيني، ويعبرون عن ذلك من خلال أعمالهم. كما أن المدارس والجامعات المغربية تساهم في نشر الوعي حول القضية الفلسطينية، من خلال تنظيم الندوات والمحاضرات التي تبرز تاريخ فلسطين ومعاناتها.

رغم الدعم الكبير الذي يقدمه المغاربة للقضية الفلسطينية، إلا أن هناك تحديات تواجه هذا الدعم. فالتغيرات السياسية في المنطقة والعالم، فضلاً عن محاولات بعض القوى الدولية لتهميش القضية الفلسطينية، تمثل عقبات أمام تحقيق الأهداف المنشودة. ومع ذلك، يبقى الشعب المغربي عازماً على مواصلة الدعم والمساندة، مستنداً إلى تاريخ طويل من النضال من أجل العدالة.

إن المسيرة التي شهدتها المغرب يوم الأحد الماضي ليست مجرد حدث عابر، بل هي تأكيد على التزام الشعب المغربي بالقضية الفلسطينية. فالمغاربة يدركون أن فلسطين ليست مجرد أرض، بل هي رمز للكرامة والعزة. ومن هنا، فإن دعم القضية الفلسطينية سيظل حاضراً في الوجدان المغربي، وسيستمر المغاربة في النضال من أجل حقوق الشعب الفلسطيني حتى يتحقق حلمه في الحرية والاستقلال.

إن القضية الفلسطينية ستبقى حية في قلوب المغاربة، وستظل تذكرهم بأن النضال من أجل العدالة لا ينتهي، وأن كل جيل يجب أن يحمل راية الدعم والمساندة لفلسطين.

بقلم مامون أشريقي

صوت فلسطين : من الرباط إلى غزة

61

الخطاب التاريخي للنقابة بين الممارسة
والتقاليد النقابية؟؟

60

لسنا أغبياء وهم ليسوا عباقرة...
إنهم فقط يدعمون الفاشل حتى ينجح

57

حق الإضراب: أبرز مستجدات القانون
التنظيمي الجديد

56

مطاردة الساحرات بين أنقرة وباريس

54

مغرب الحضارة: حتى لا نكون من
المفلسين

53



لوديجي ميديا - مؤسسة الرسالة الإعلامية

فريق النشر :
سارة البوفي - أمل الهواري
سلمى الشاوي - عائشة بوسكين

تصميم ومونتاج :
وفاء - ندى دحان

إدارة فنية وتقنية :
محمد أيت بلحسن

اقرأ أعدادنا القديمة :
www.pressplus.ma

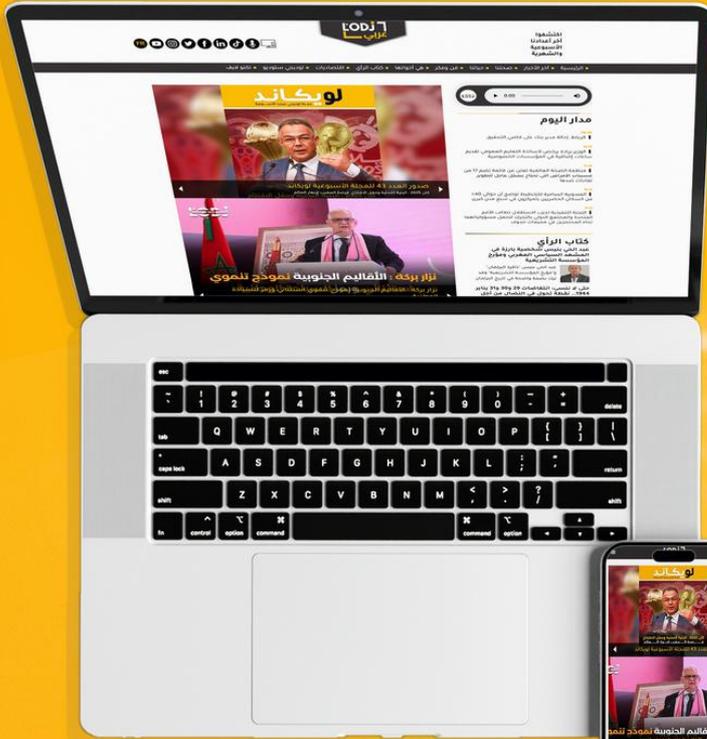




لودجي أنفو - بلاطفورم الشباب

جريدة الكترونية مغربية متجددة على مدار الساعة

سياسة، رياضة، ثقافة، ديجيتال، طوموبيلات
برامج ويب تيفي، بودكاست، روبورتاجات، مؤتمرات، كرونيكات..



www.lodj.info



SCAN ME!

@lodjmaroc





كتاب الرأي

العدد 04 - أبريل 2025

لودجي بالعربية : بلاطفورم الشباب



” صوت فلسطين :
“ من الرباط إلى غزة